République Du Cameroun
Paix - Travail - Patrie

Republic Of Cameroon
Peace - Work - Fatherland

Le journal des

Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
e-JDM
Pridesoft Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance

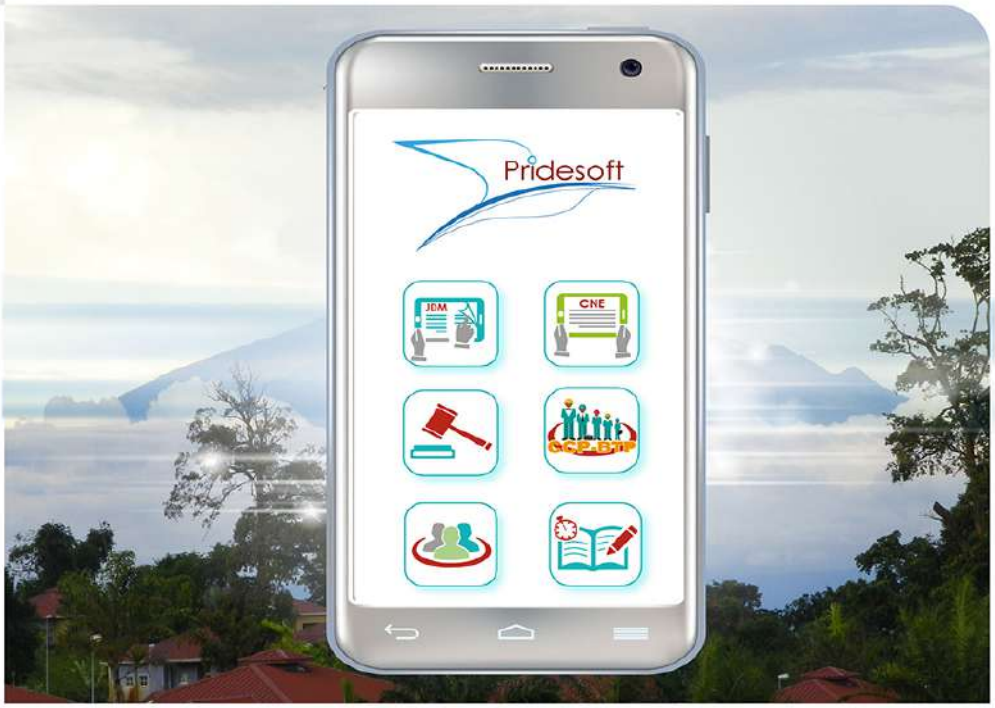

Gratuit sur Google play

SANTE PUBLIQUE	06	INFRASTRUCTURE	07	BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	01
EDUCATION	05	SOCIAL	04	TRANSPORT	02
ADMINISTRATION	56	ECONOMIE	01	RURAL	04

N° 2826
8 Juin 2023
8 June 2023
5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009
E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

ARMP
Agence de Régulation des Marchés Publics

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique

Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boite mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique

Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) : .....

N° Carte Contribuable(*) : .....

N ° Registre de Commerce(*) : .....

Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA

Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE

Capital (chiffres en FCFA): .....

Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(**) : ..... B.P. : .....

Tél.(*): ..... Fax : .....

E-mail(*) : .....

Site web : .....

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO☐ AOIR☐ AONO☐ AONR☐ BC☐ DC☐ DP☐ AMI/ASMI☐ GG☐

Exercice(*) : .....

Référence(*) : .....

Maître d'Ouvrage(*) : .....Autorité Contractante : .....

Objet(*) : .....

.....

Montant(en chiffres)(*) : .....

Date Signature(*) : .....

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*): (N° Compte ARMP)

☐ Express Union ***(N° 91190008943026)***

☐ CC EC-SA ***(N° 100-017265-314-30)***

☐ BICEC ***(N° 97568660005/16)***

☐ Banque Atlantique ***(N° 9510173000510)***

☐ SCB-CAMEROUN ***(N° 9000019311691)***

☐ Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) : .....

Date de Versement(*) : .....

Documents Joints à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐Oui ☐Non | Copie Carte Contribuable : ☐Oui ☐Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : ☐Oui ☐Non | Copie Registre de Commerce : ☐Oui ☐Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....

CACHET SIGNATURE ET NOM ICI

B.P.: 6604 Yaoundé - Cameroun

222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09

222 20 60 43 / 222 20 33 26

infos@armp.cm www.armp.cm

Date :.....

SOMMAIRE

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
1	**Reference**	N°00185/E/2 /D/MINHDU DU 07 JUIN 2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N°00185/E/2 /D/MINHDU DU 07 JUIN 2023 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DES MARCHES PASSES APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00073/AONO/MINHDU/CIPM/2023 DU 28 AVRIL 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOT DANS LA VILLE DE YAOUNDE ET D'UN PONT DANS LA VILLE DE TONGA EN DEUX (02) LOTS (EN PROCEDURE D'URGENCE).FINANCEMENT : BIP MINHDU (LIGNE INTERVENTION D'URGENCE ASSAINISSEMENT) – EXERCICE 2023.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
2	**Reference**	002/C/DG/CM Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°002/C/DG/CM PORTANT REPORT DE LA DATE DE DÉPÔT DES OFFRES LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SCDP, MAÎTRE D'OUVRAGE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES CANDIDATS DE L'APPELS D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°008/AONO/DG/DARH/SDAGP/SMG/CIPM-SCDP/2023 DU 22 MAI 2023 RELATIF À LA FOURNITURE DE QUATRE (04) VÉHICULES À LA SCDP QUE, LA DATE LIMITE DE DÉPÔT DES OFFRES ET D'OUVERTURE DES PLIS INITIALEMENT PRÉVUE LE JEUDI 8 JUIN 2023 EST REPORTÉE AU JEUDI 29 JUIN 2023. LE RESTE SANS CHANGEMENT.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
3	**Reference**	009/CDB/SG/CDPM/2023 DU 29/05/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°009/CDB/SG/CDPM/2023 DU 29/05/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL N°009 /AONO/C/BARE/CDPM MOUNG0/2023DU 12 AVRIL 2023, POUR LES TRAVAUX, D 'EXTENSION DU RESEA U ET MONOPHASE DE NKONIAMBOT-NDOUENKE DANS LA COMMUNE DE BARE DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL (PROCEDURE D'URGENCE).
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
4	**Reference**	012/D/C-AKGA/SG/2023 Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AUTORISATION DE GRE A GRE N°02000-20/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA/BY DU 12/05/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS(03)PONTS DEFINITIFS,DE 6ML CHACUN SUR LE TRONCON DE ROUTE KOUNDOU-MENGUEME-SI DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE (PROCEDURE D'URGENCE).
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
5	**Reference**	001 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°001 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N° 02/AONO/C-MBALMAYO/CIPM/2023 DU 13/03/2023EN PROCEDURE D'URGENCEPOUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE C0130012 : ENTREE EP NKOLNGUET (INTER N2) - EGLISE ORTHODOXE DE MELOMBO (INTER C130013) DANS L'ARRONDISSEMENT DE MBALMAYO, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
6	**Reference**	001/AONO006/CAY5/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°001/AONO006/CAY5/CIPM/2023 DU 08/06/2023RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AONO/PU/CAY5/CIPM/2023 DU 11/05/2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UNE PISTE PIETONNE ET ESPACE PUBLIC AU QUARTIER NKOLMESSENG DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
7	**Reference**	000085/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/NBM Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°000085/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/NBM PORTANT REPORT DE LA DATE D'OUVERTURE DES OFFRES RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES N° 0010BIS/AONO/CRTV/CIPM/2023, RELATIF A LA SURVEILLANCE ET LA SECURISATION DES LOCAUX DE LA CRTV EN CINQ (05) LOTS, EXERCICES 2023, 2024 ET 2025.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
8	**Reference**	008/CDB/SG/CDPM/2023 DU 29/05/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N °008/CDB/SG/CDPM/2023 DU 29/05/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL N°001 /AONO/C/BARE/CDPM MOUNGO/2023 DU 12 AVRIL 2023, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE MELONG 2 (FRERE FRANCISCAIN)-SOUDOP (4 KM) A VEC BRETELLE 2,5 KM AU VILLAGE EBOUKOU DANS LA COMMUNE DE BARE, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL (EN PROCEDURE D'URGENCE).
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
9	**Reference**	N°00184/E/2 /D/MINHDU DU 07 JUIN 2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N°00184/E/2 /D/MINHDU DU 07 JUIN 2023 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHE PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00071/AONO/MINHDU/CIPM /2023 DU 28 AVRIL 2023, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE TRAITEMENT DES NIDS DE POULES SUR LES VOIES PRINCIPALES DE LA VILLE DE DOUALA, (EN PROCEDURE D'URGENCE).FINANCEMENT : FONDS ROUTIER - EXERCICES 2023 ET 2024.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
10	**Reference**	007/DM/CDPM/CDB/SG/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°007/DM/CDPM/CDB/SG/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCEDURE D'URGENCE) N°005/AONO/C/BARE/CDPM/2023 DU 12 AVRIL 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE BAREHOCK DANS LA COMMUNE DE BARE, DEPARTEMENT DU MO UNGO, REGION DU LITTORAL.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
11	**Reference**	001/DM/CDPM/CDB/SG/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°001/DM/CDPM/CDB/SG/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCEDURE D'URGENCE) N°002/AONO/C/BARE/CDPM/2023 DU 12 AVRIL 2023, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ADDUCTION D'EAU POTABLE (AEP) DE VOISIN, DANS LA COMMUNE DE BARE, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
12	**Reference**	N°05 /DM/ C/BOK / SG /CIPM/ M/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°05 /DM/ C/BOK / SG /CIPM/ M/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRE N°01/AONO /C/BOK/SG/CIPM/2023 DU 06/04/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE BILINGUE DE BALAMBA, COMMUNE DE BOKITO, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTREDANS LA COMMUNE DE BOKITO; DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU ; REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
13	**Reference**	ADDITIF N°001 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°001/AONO004/CAY5/CIPM/2023 DU 08/06/2023RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL EN PROCEDURE D'URGENCEN°004/AONO/PU/CAY5/CIPM/2023DU 11/05/2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN PARC POUR MOTOS ET ESPACE VERT AU QUARTIER NGOULMEKONG (CARREFOURFOUGEROL)DANSLA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
14	**Reference**	ADDITIF N°001 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°001/AONO 005/CAY5/CIPM/2023 DU 08/06/2023RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL EN PROCEDURE D'URGENCEN°005/AONO/PU/CAY5/CIPM/2023 DU 11/05/2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN ESPACE JARDIN PUBLIC AU QUARTIER FOUDA « JOUVENCE 2000 »DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDEV.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
15	**Reference**	005/CDB/SG/CDPM/2023 DU 26 MAI 2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°005/CDB/SG/CDPM/2023 DU 26 MAI 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE 1'APPEL N°003 /AONO/C/BARE/CDPM MOUNGO/2023 DU 12 AVRIL 2023, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE BARE —MPAKA MANDJIBO — MOUNKO (14,830KM), DANS LA COMMUNE DE BARE, DEPARTEMENT DU MO UNGO, REGION DU LITTORAL (EN PROCEDURE D'URGENCE).
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
16	**Reference**	N°00072/E/2 /C/MINHDU DU 07 JUIN 2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°00072/E/2 /C/MINHDU DU 07 JUIN 2023 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DES MARCHES PASSES APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00072/AONO/MINHDU/CIPM/2023 DU 28 AVRIL 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES VOIES DANS CERTAINES VILLES DU CAMEROUN : DEUX (02) LOTS (EN PROCEDURE D'URGENCE).FINANCEMENT : FONDS ROUTIER – EXERCICES 2023 ET 2024.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
17	**Reference**	001/CDB/SG/CDPM/2023 DU 26/05/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°001/CDB/SG/CDPM/2023 DU 26/05/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL N°002/AONO/C/BARE/CDPM MOUNGO/2023 DU 12 AVRIL 2023, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ADDUCTION D'EAU POTABLE (AEP) DE VOISIN, DANS LA COMMUNE DE BARE, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION' DU LITTORAL (EN PROCEDURE D'URGENCE).
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
18	**Reference**	003/CDB/SG/CDPM/2023 DU 27 MAI 2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°003/CDB/SG/CDPM/2023 DU 27 MAI 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL N°006 /AONO/C/BARE/CDPM MOUNGO/2023 DU 12 AVRIL , 2023, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES ESCALIERS D'ACCES ET DE PASSERELLE AU SITE TOURISTIQUE MBANG-EBONDO (VILLAGE-BAREKO), DANS LA COMMUNE DE BARE, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL (EN PROCEDURE D'URGENCE).
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
19	**Reference**	008/2023/C/M/C-BYO/SG/STADU DU 03 MARS 2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 008/2023/C/M/C-BYO/SG/STADU DU 03 MARS 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION N° 003/DC/CBYO/SG/STADU/CIPMP/2023 DU 30 JANVIER 2023 RELATIVE A L'EQUIPEMENT DE LA SAR/SM DE BANYO EN MOBILIER DE BUREAU, COMMUNE DE BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
20	**Reference**	01/D/C/MBAGA/CIGSMP/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N°001/D/C/MBAGA/CIGSMP/2023 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHES ET LETTRES-COMMANDES A CERTAINS ENTREPRISE DANS LA COMMUNE DE MBANGA
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
21	**Reference**	N°07 /DM/ C/BOK / SG /CIPM/ M/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°07 /DM/ C/BOK / SG /CIPM/ M/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRE N°03/AONO /C/BOK/SG/CIPM/2023 DU 06/04/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXTENSION DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT : CONSTRUCTION D'UNE MORGUE COMMUNAL(PHASE1) DANS LA COMMUNE DE BOKITO; DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU ; REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
22	**Reference**	005/DM/CDPM/CDB/SG/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°005/DM/CDPM/CDB/SG/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCEDURE D'URGENCE). N°003/AONO/C/BARE/CDPM/2023 DU 12 AVRIL 2023, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE BARE —MPAKA — MANDJIBO — MOUNKO (14,830KM), DANS LA COMMUNE DE BARE, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
23	**Reference**	002/DM/CDPM/CDB/SG/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°002/DM/CDPM/CDB/SG/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCEDURE D'URGENCE) N°001 /AONO/C/BARE/CDPM/2023 DU 12 AVRIL 2023, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) HANGARS AVEC BOUTIQUES ET BLOC LATRINES MODERNES AU MARCHE DE MELONG 2, DANS LA COMMUNE DE BARE DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
24	**Reference**	009/DM/CDPPI/CDB/S6/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°009/DM/CDPPI/CDB/S6/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCEDURE DRGENCE). N°001 /AONO/C/BARE/CDPM/2023 DU 12 A VRIL 2023, POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEA U ET MONOPHASE DE NKONIAMBOT-NDOUENKE, DANS LA COMMUNE DE BARE, DEPARTEME DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
25	**Reference**	011/D/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/SM/2023 DU 31/05/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N°0011/D/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/SM/2023 DU 31/05/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°010/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2023 DU 05/04/2023 POUR LA FOURNITURE DES MEDICAMENTSDE L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA (HGOPED).
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
26	**Reference**	01/D/CR-AD/SG/2023 DU 06 JUIN 2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 0001/D/CR-AD/SG/2023 DU 06 JUIN 2023 PORTANT ANNULATION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 003/AONO/CR-AD/CIPM/2023 DU 24 MAI 2023 RELATIF A L'ACQUISITION DES ENGINS DE GENIE CIVIL POUR LE COMPTE DU CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
27	**Reference**	011/2023/C/M /C-BYO/SG/STADU DU 10 MARS 2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 011/2023/C/M /C-BYO/SG/STADU DU 10 MARS 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE N° 004/AONO/CBYO/SG/STADU/CIPMP/2023 DU 30 JANVIER 2023 POUR LES TRAVAUX DE REALISATION D'UNE AIRE D'ABATTAGE A SAMBOLABO, COMMUNE DE BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
28	**Reference**	ADDITIF N° 03 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 03 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0010BIS/AONO/CRTV/CIPM/2023 POUR LA SURVEILLANCE ET LA SECURISATION DES LOCAUX DE LA CAMEROON RADIO TELEVISION EN CINQ (05) LOTS, EXERCICES 2023, 2024 ET 2025 EN PROCEDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
29	**Reference**	003/DC/MINTP/CIPM-ENSTP/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N°003/DC/MINTP/CIPM-ENSTP/2023 DU 09 JUIN 2023 RELATIF À LA SÉCURITÉ DE L'ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES TRAVAUX PUBLICS
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	06-07-2023
30	**Reference**	010/2023/C/M /C-BYO/SG/STADU DU 10 MARS 2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 010/2023/C/M /C-BYO/SG/STADU DU 10 MARS 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE N° 006/AONO/CBYO/SG/STADU/CIPMP/2023 DU 30 JANVIER 2023 RELATIF A LA REALISATION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA PISTE RURALE, CARREFOUR GANDOUA - GANDOUA VILLAGE (13.6 KM), COMMUNE DE BANYO, DÉPARTEMENT DU MAYO-BANYO, RÉGION DE L'ADAMAOUA.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
31	**Reference**	07/ASMI/MINADER/PADFA II/CSPM/SPM/2023 DU 08/06/23 Lire
	Titre/objet	AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET N° 007/ASMI/MINADER/PADFA II/CSPM/SPM/2023 DU 08 JUIN 2023 RECRUTEMENT D'UN(E) CONSULTANT(E) INDIVIDUEL(LE) POUR LA PRESTATION DE SERVICES DE TRADUCTION DES DOCUMENTS DU PADFA II
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	22-06-2023
32	**Reference**	001/CDB/SG/CDPM/2023 DU 26/05/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°001/CDB/SG/CDPM/2023 DU 26/05/2023 PORTANT PUBLICATION DE RESULTAT DE L'APPEL N°007 /AONO/C/BARE/CDPM MOUNGO/2023 DU 12 AVRIL 2023, POUR LES TRAVAUX REHABILITATION D'UN HANGAR AU MARCHE DE BARE, DANS LA COMMUNE DE BARE, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL (EN PROCEDURE D'URGENCE).
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
33	**Reference**	007/CDB/SG/CDPM/2023 DU 29/05/202 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N °007/CDB/SG/CDPM/2023 DU 29/05/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL N°005/AONO/C/BARE/CDPM MOUNGO/2023 DU 12 AVRIL 2023, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE BAREHOCK DANS LA COMMUNE DE BARE, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL (EN PROCEDURE D'URGENCE).
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
34	**Reference**	N° 02/C/C/BOK/SG/23 Lire
	Titre/objet	LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BOKITO MAITRE D'OUVRAGE COMMUNIQUE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
35	**Reference**	N°00071/E/2/C/MINHDU DU 07 JUIN 2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°00071/E/2/C/MINHDU DU 07 JUIN 2023 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DES MARCHES PASSES APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00073/AONO/MINHDU/CIPM/2023 DU 28 AVRIL 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOT DANS LA VILLE DE YAOUNDE ET D'UN PONT DANS LA VILLE DE TONGA EN DEUX (02) LOTS (EN PROCEDURE D'URGENCE).FINANCEMENT : BIP MINHDU – EXERCICE 2023.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
36	**Reference**	006/2023/C/M/C-BYO/SG/STADU DU 27 FEV 2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 006/2023/C/M/C-BYO/SG/STADU DU 27 FEV 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE N° 03/AONO/CBYO/SG/STADU/CIPMP/2023 DU 16 JANVIER 2023 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS LES ECOLES PUBLIQUES DE KASSALA WAWA (LOT2), COMMUNE DE BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
37	**Reference**	06/CDB/SG/CDPM/2023 DU 29/05/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N °006/CDB/SG/CDPM/2023 DU 29/05/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL N°008 /AONO/C/BARE/CDPM MOUNGO/2023 DU 12 AVRIL 2023, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE MELONG2, DANS LA COMMUNE DE BARE, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL (EN PROCEDURE D'URGENCE).
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
38	**Reference**	011/N/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/CSM/CSAM/cbc Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°011/N/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/CSM/CSAM/CBC PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE N°010/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2023 DU 05/04/2023 POUR LA FOURNITURE DES MEDICAMENTS A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA (HGOPED) AU TITRE DE L'EXERCICE 2023.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
39	**Reference**	N° 02/C/C/BOK/SG/23 Lire
	Titre/objet	LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BOKITO MAITRE D'OUVRAGE COMMUNIQUE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
40	**Reference**	001/2023/C/M/C-BYO/SG/STADU DU 27 FEV 2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 001/2023/C/M/C-BYO/SG/STADU DU 27 FEV 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION N°001/DC/CBYO/SG/STADU/CIPMP/2023 DU 16 JANVIER 2023 RELATIVE A LA FOURNITURE D'EQUIPEMENT MEDICAL AU CSI DE KOUI DJAMNATI, COMMUNE DE BANYO. DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
41	**Reference**	009/2023/C/M /C-BYO/SG/STADU DU 03 MARS 2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 009/2023/C/M /C-BYO/SG/STADU DU 03 MARS 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION N° 004/DC/CBYO/SG/STADU/CIPMP/2023 DU 30 JANVIER 2023 RELATIVE A L'EQUIPEMENT DE LA SAR/SM DE BANYO EN MATERIEL DIDACTIQUE. COMMUNE DE BANYO. DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO. REGION DE L'ADAMAOUA.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
42	**Reference**	002/C/C/MBANGA/CIGSMP/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUÉ N° 002/C/C/MBANGA/CIGSMP/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DES DEMANDES DE COTATION N°005 ET 009 FINANCES PAR LE BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) DE L'EXERCIE 2023 DANS LACOMMUNE DE MBANGA, DEPARTEMENT DU MOUNGO REGION DU LITTORAL.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
43	**Reference**	01/RL/B1C/2023 Lire
	Titre/objet	MUNICIPAL ORDER N0 01/RL/B1C/2023 BEARING ON THE RELAUNCH OF OPENED NATIONAL INVITATION TO TENDER ? 03 /ONIT/B1C/B1CITB/2023 OF 23/02/2023 OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER ? 05/ONIT/B1C/B1CITB/2023 OF 06/06/2023 EMERGENCY PROCEDURE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
44	**Reference**	003/D/C/MBAGA/CIGSMP/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N°003/D/C/MBAGA/CIGSMP/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION DAO N°007/AONO/CIGSMPIC/MBAJCIPM12023 DU 02 MRS 2023, RELATIF A L'ACQUISITION ET LIVRAISON D'UNE PELLE CHARGEUSE SUR PNEUS, TYPE SEM 655D REPONDANT A TOUTES LES SPECIFICATIONS TECHNIQUES POUR LA COMMUNE DE MBANGA
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
45	**Reference**	011/ONIT/C-MANJO/CIPM-PCCM/2023 OF 06/06/2023 Lire
	Titre/objet	OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°011/ONIT/C-MANJO/CIPM-PCCM/2023 OF 06/06/2023 UNDER URGENT PROCEDURE FOR THE CONSTRUCTION WORKS OF HOUSING ESTATE OF TWELVE (12) TYPE T2, T3 AND T4 IN MANJO COUNCIL, MOUNGO DIVISION, LITTORAL REGION FINANCING: PCCM BUDGET,FINANCING: PCCM BUDGET, 2023 FINANCIAL YEAR AND SUBSEQUENT FINANCIAL YEAR
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	29-06-2023
46	**Reference**	004/DM/CDPM/CDB/SG/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 004/DM/CDPM/CDB/SG/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCEDURE D'URGENCE). N°007 /A0NO/C/BARE/CDP111/2023 DU 12 A VRIL 2023; POUR LES TRAVAUX REHABILITATION D 'UN HANGAR AU MARCHE DE BARE, DANS LA COMMUNE DE BARE, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
47	**Reference**	N°00186/E/2 /D/MINHDU DU 07 JUIN 2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N°00186/E/2 /D/MINHDU DU 07 JUIN 2023 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DES MARCHES PASSES APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00072/AONO/MINHDU/CIPM/2023 DU 28 AVRIL 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES VOIES DANS CERTAINES VILLES DU CAMEROUN : DEUX (02) LOTS (EN PROCEDURE D'URGENCE).FINANCEMENT : FONDS ROUTIER – EXERCICES 2023 ET 2024.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
48	**Reference**	008/DM/CDPM/CDB/SG/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION MENICIPALE N°008/DM/CDPM/CDB/SG/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCEDURE D'URGENCE). N°001 /AONO/C/BARE/CDPM/2023 DU 12 AVRIL 2023, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE MELONG 2 (FRERE FRANCISCAIN)-SOUDOP (4 KM) AVEC BRETELLE 2,5 KM AU VILLAGE EBOUKOU, DANS LA COMMUNE DE BARE, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
49	**Reference**	006/DM/CDPN/CDB/SG/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°006/DM/CDPN/CDB/SG/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCEDURE D'URGENCE). N°008 MONO/C/BARE/CDPM/2023 DU 12 AVRIL 2023, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE MELONG2, DANS LA COMMUNE DE BARE, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
50	**Reference**	11/DM/C/PTA/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°11/DM/C/PTA/2023 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDES PASSEES APRES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°10/AONO/C-PTA/CIPM/2023 DU 17/02/2023 LANCE EN PROCEDURED'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX MINI ADDUCTIONS D'EAU POTABLE EQUIPEES DE POMPE A ENERGIE SOLAIRE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE PITOA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE,REGION DU NORD(EN PROCEDURE D'URGENCE)LOT N°1 : CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE EQUIPEES DE POMPE A ENERGIE SOLAIRE A GADAMAYO PITOA ;LOT N°2 : CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE EQUIPEES DE POMPE A ENERGIE SOLAIRE A OURO DJABBE PITOA ;LE MAIRE DE LA COMMUNE DE PITOA, AUTORITE CONTRACTANTE,
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
51	**Reference**	005/ONIT/OPIC/PIC/ITB/2023 Lire
	Titre/objet	005/ONIT/OPIC/PIC/ITB/2023 OF 02 JUNE 2023 FOR THE PROVISION OF CLEANING SERVICES TO THE OFFICE OF THE PUBLIC INDEPENDENT CONCILIATOR, NORTH-WEST REGION
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	11-07-2023

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
52	**Reference**	10/DA/CAD2/CIPM/ST/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION D'ATTRIBUTION DEFINITIVE N°10/DA/CAD2/CIPM/ST/2023 RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE N°10/AONO/CAD2/CIPM/ST/2023 DU 22/03/2023 POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS AU CMA DE CONGO 1 DE DOUALA 2ÈMEFINANCEMENT: BIP 2023IMPUTATION : 57 40 641422 524412
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
53	**Reference**	00091/AONR/MINHDU/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 00091/AONR/MINHDU/CIPM/2023 DU 07 JUIN 2023 POUR LES ETUDES TECHNIQUES RELATIVES A L'ENTRETIEN DE LA VOIRIE, DES RESEAUX DIVERS ET AUTRES EQUIPEMENTS DU SITE DE RECASEMENT DE MBUNG EN PRELUDE AUX TRAVAUX DE RESTRUCTURATION / RENOVATION DE CERTAINES QUARTIERS DANS LA VILLE DE BAMENDA, REGION DU NORD-OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE). FINANCEMENT : FONDS ROUTIER, EXERCICES 2023 ET 2024
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	04-07-2023
54	**Reference**	02/D/C/MBAGA/CIGSMP/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N°002/D/C/MBAGA/CIGSMP/2023 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHES ET LETTRES-COMMANDES A CERTAINS ENTREPRISE DANS LA COMMUNE DE MBANGA
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
55	**Reference**	00093/AONR/MINHDU/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 00093/AONR/MINHDU/CIPM/2023 DU 07 JUIN 2023 POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES VOIRIES EN TERRE ET/OU REVETUES DANS CERTAINES VILLES DU CAMEROUN, (EN PROCEDURE D'URGENCE), LOT 1 : VILLE DE BERTOUA, LOT 2 : VILLES DE DOUALA ET NKONGSAMBA LOT 3 VILLE DE GAROUA. FINANCEMENT : FONDS ROUTIER, EXERCICES 2023 ET SUIVANTS
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	04-07-2023
56	**Reference**	001/DC/SOHLI/CIPM/2022 DU 05/06/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/SOHLI/CIPM/2022 DU 05/06/2023 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UNE MACHINE A LAVER A L'HOTEL SAWA - DOUALAFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT DE LA SOCIÉTÉ HÔTELIÈRE DU LITTORAL (SOHLI), EXERCICE 2023.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	28-06-2023
57	**Reference**	001 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°001 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°04/AONO/C-MBALMAYO/CIPM/2023 DU 16/03/2023EN PROCEDURE D'URGENCEPOUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE BIYAN 1, DANS LA COMMUNE DE MBALMAYO, DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, RÉGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
58	Reference	001 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°001 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°03/AONO/C-MBALMAYO/CIPM/2023 DU 16/03/2023EN PROCEDURE D'URGENCEPOUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE MATERNELLE D'APPLICATION D'OBECK DANS LA COMMUNE DE MBALMAYO, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
59	Reference	01/AC/CABAFIII/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N° 01/AC/CABAFIII/CIPM/2022 DU 02/06/2023POUR L'ACQUISITION DU PAQUET MINIMUM AU BENEFICE DES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM III
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	26-06-2023
60	Reference	07/AONO/C-MBDA/SG/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°07/AONO/C-MBDA/SG/CIPIVI/2023 OF 24 MAY 2023 ANDCONTRACTS OFFICE FOR THE CONSTRUCTION WORKS OF THE FENCE AND THE EXTERIOR LANDSCAPE OF THE CITY HALL OF MBOUDACOUNCIL
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	27-06-2023
61	Reference	N°0008/E/2/A/MINHDU DU 07 JUIN 2023 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°0008/E/2/A/MINHDU DU 07 JUIN 2023 PORTANT SUR LA MODIFICATION DE LA DATE DE DEPOT ET D'OUVERTURE DES OFFRES RELATIVES AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00076/AONO/MINHDU/CIPM /2023 DU 09 MAI 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE PASSERELLES PIETONNES EN BETON ARME A L'AUTOROUTE YAOUNDE – NSIMALEN (SECTION RASE CAMPAGNE) PHASE I , (EN PROCEDURE D'URGENCE).
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
62	Reference	N°00070/E/2/C/MINHDU DU 07 JUIN 2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°00070/E/2/C/MINHDU DU 07 JUIN 2023 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHE PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00071/AONO/MINHDU/CIPM /2023 DU 28 AVRIL 2023, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE TRAITEMENT DES NIDS DE POULES SUR LES VOIES PRINCIPALES DE LA VILLE DE DOUALA, (EN PROCEDURE D'URGENCE).FINANCEMENT : FONDS ROUTIER - EXERCICES 2023.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
63	Reference	004/ONIT/OPIC/PIC/ITB/2023 OF 02/06/2023 Lire
	Titre/objet	OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°. 004/ONIT/OPIC/PIC/ITB/2023 OF 02 JUNE 2023 FOR THE PROVISION OF SECURITY SERVICES TO THE OFFICE OF THE PUBLIC INDEPENDENT CONCILIATOR, NORTH-WEST REGION
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	11-07-2023

#		RESUME DES CONSULTATIONS
64	**Reference**	D13-120/AONR/MINSANTE/CSPM-CNLS/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINTEN PROCEDURE D'URGENCE N° D13-120/AONR/MINSANTE/CSPM-CNLS/2023 DU 16 MAI 2023 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LA REALISATION DE L'AUDIT DES COMPTES DU COMITE NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA SOUS FINANCEMENT CDC/PEPFAR.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	27-06-2023
65	**Reference**	007/ONIT/OPIC/PIC/ITB/2023 Lire
	Titre/objet	OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°. 007/ONIT/OPIC/PIC/ITB/2023 OF 02 JUNE 2023 FOR THE SUPPLY AND INSTALLATION OF HOUSE EQUIPMENT AT THE RESIDENCE OF THE PUBLIC INDEPENDENT CONCILIATOR, NORTH-WEST REGION
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	12-07-2023
66	**Reference**	002/2023/C/M/C-BYO/SG/STADU DU 27 FEV 2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 002/2023/C/M/C-BYO/SG/STADU DU 27 FEV 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE N° 001/AONO/CBYO/SG/STADU/CIPMP/2023 DU 16 JANVIER 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS A L'ECOLE PUBLIQUE DE OUMYARI, COMMUNE DE BANYO. DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
67	**Reference**	01/ASMI/SIC/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°01/ASMI/SIC/2023 DU 07 JUIN 2023POUR LA PREQUALIFICATION, DES BUREAUX D'ETUDES ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES (BEAT) OU GROUPEMENTS DE BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES ET CABINETS D'ARCHITECTURE EN VUE DE LA REALISATION DES ETUDES COMPLETES (ARCHITECTURALES, TECHNIQUES, ENVIRONNEMENTALES ET ECONOMIQUES) DE CERTAINS PROJETS A LA SIC. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT SIC-EXERCICES 2023 ET SUIVANTS LIGNES BUDGÉTAIRES : 21 93 10 30- 21 93 10 40- 21 93 10 50
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	07-07-2023
68	**Reference**	10/AONO/CMNEMADG/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°10/AONO/CMNEMADG/CIPM/2023 DU 29/05/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTIONDE L'HÔTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE MADINGRING, DEPARTEMENT DU MAYO-REY,REGION DU NORD. (EN PROCÉDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	21-06-2023

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
69	**Reference**	003/C/C/MBANGA/CIGSMP/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUÉ N° 003/C/C/MBANGA/CIGSMP/CIPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE N°007/M/C/MBA/CIGSMP/2023 PASSEE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°007/AONO/CIGSMP/C/MBA/CIPM DU 02/03/2023 POUR L'ACQUISITION D'UNE PELLE CHARGEUSE SUR PNEUS, TYPE SEM 655D REPONDANT A TOUTES LES SPECIFICATIONS TECHNIQUES POUR IA COMMUNE DE MBANGA, DEPARTEMENT DU MOUNGO.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
70	**Reference**	001/C/C/MBAGA/CIGSMP/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°001/C/C/MBAGA/CIGSMP/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DES APPELS OFFRES NATIONAUX OUVERTS EN PROCEDURES D'URGENCE N° D'URGENCE N° 001, 002, 003, 004, 006, 008 ET 010 FINANCES-PAR LE BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC. (BIP) DE L'EXERCIE 2023 DANS LA COMMUNE DE MBANGA, DEPARTEMENT.DU MOUNGO REGION DU LITTORAL
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
71	**Reference**	002/ONIT/OPIC/PIC/ITB/2023 OF 02 June 2023 Lire
	Titre/objet	N°. 002/ONIT/OPIC/PIC/ITB/2023 OF 02 JUNE 2023 FOR THE PROVISION OF MEDICAL CONSULTANCY TO THE OFFICE OF THE PUBLIC INDEPENDENT CONCILIATOR, NORTH-WEST REGION
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	10-07-2023
72	**Reference**	"0.10/AONO/MC-/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVISD'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN"0.10/AONO/MC-/CIPM/2023 DU 06/06/2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF CONSTRUCTION D'UN(01)LOGEMENT D'ASTREIINTE POUR ENSEIGNANTS A L'ECOLE PUBLIQUE DE TONTONGO,REGION DU NORD
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	05-07-2023
73	**Reference**	004/2023/C/M /C-BYO/SG/STADU DU 27 FEV 2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 004/2023/C/M /C-BYO/SG/STADU DU 27 FEV 2023 PORTANT PUBLICATÏON DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE N°002/AONO /CBYO/SG/STADU/CIPMP/2023 DU 16 JANVIER 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU POSTE AGRICOLE DE MBAMTI KATARKO (L0T2). COMMUNE DE BANYO. DEPARTEMENT DU MAYO BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
74	**Reference**	003/2023/C/M /C-BYO/SG/STADU DU 27 FEV 2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 003/2023/C/M /C-BYO/SG/STADU DU 27 FEV 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE N°002/AONO /CBYO/SG/STADU/CIPMP/2023 DU 16 JANVIER 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU POSTE AGRICOLE D'ALLAT (LOT 1), COMMUNE DE BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
75	**Reference**	001/ONIT/OPIC/PIC/ITB/2023 Lire
	Titre/objet	001/ONIT/OPIC/PIC/ITB/2023 OF 02 JUNE 2023 FOR THE PROVISION OF COMMUNICATION CONSULTANCY TO THE OFFICE OF THE PUBLIC INDEPENDENT CONCILIATOR, NORTH-WEST REGION
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	10-07-2023
76	**Reference**	003/ONIT/OPIC/PIC/ITB/2023 OF 02 June 2023 Lire
	Titre/objet	N°. 003/ONIT/OPIC/PIC/ITB/2023 OF 02 JUNE 2023 FOR THE PROVISION OF PERSONNEL MEDICAL INSURANCE COVERAGE FOR THE OFFICE OF THE PUBLIC INDEPENDENT CONCILIATOR, NORTH-WEST REGION.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	10-07-2023
77	**Reference**	005/2023/C/M/C-BYO/SG/STADU DU 27 FEV 2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 005/2023/C/M/C-BYO/SG/STADU DU 27 FEV 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE N° 003/AONO/C-BYO//SG/STADU/CIPMP/2023 DU 16 JANVIER 2023 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS LES ECOLES PUBLIQUES DE FERCE LAMBA (LOT 1), COMMUNE DE BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
78	**Reference**	002//CDB/SG/CDPM/2023 DU 27/05/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°002//CDB/SG/CDPM/2023 DU 27/05/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE !'APPEL N°004 /AONO/C/BARE/CDPM MOUNGO/2023 DU 12 AVRIL 2023, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) HANGARS A VEC BOUTIQUES ET BLOC LATRINES MODERNES AU MARCHE DE MELONG 2, DANS LA COMMUNE DE BARE, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL (EN PROCEDURE D'URGENCE).
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
79	**Reference**	00013/AONO/MINEPAT/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00013/AONO/MINEPAT/CIPM/2023 DU 05 JUIN 2023, EN VUE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINS FORAGES ET POINTS D'EAU DANS CERTAINS VILLAGES DES COMMUNES DE MVAGANE ET D'OVENG (DEPARTEMENT- DE LA MVILA ET DU DJA ET LOBO), EN PROCEDURE D'URGENCE.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	04-07-2023
80	**Reference**	009/ONIT/OPIC/PIC/ITB/2023 Lire
	Titre/objet	OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°. 009/ONIT/OPIC/PIC/ITB/2023 OF 02 JUNE 2023 FOR THE SUPPLY AND INSTALLATION OF OFFICE FURNITURE TO THE OFFICE OF THE PUBLIC INDEPENDENT CONCILIATOR, NORTH-WEST REGION
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	12-07-2023

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
81	**Reference**	10/C/CAD2/CIPM/ST/2023 du 29/05/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°10/C/CAD2/CIPM/ST/2023 DU 29/05/2023 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT D'APPEL D'OFFRES NATIONAL EN PROCÉDURE D'URGENCE N°10/AONO/CAD2/CIPM/ST/2023 DU 22/03/2023 POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS AU CMA DE CONGO 1 DE DOUALA 2ÈMEFINANCEMENT : BIP 2023IMPUTATION :57 40 641422 524412
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
82	**Reference**	007/2023/C/M/C-BYO/SG/STADU DU 03 MARS 2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 007/2023/C/M/C-BYO/SG/STADU DU 03 MARS 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION N° 002/DC/CBYO/SG/STADU/CIPMP/2023 DU 30 JANVIER 2023 RELATIVE A LA FOURNITURE DE L'EQUIPEMENT TECHNIQUE DU CPFF DE BANYO. COMMUNE DE BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
83	**Reference**	001/AONO/ BC-PME S.A./DG/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000001/AONO/BC-PME S.A./DG/CIPM/2023DU 09 JUIN 2023 POUR LA SOUSCRIPTION DE LA POLICE D'ASSURANCE MALADIE, EVACUATION SANITAIRE ET FRAIS FUNERAIRE A LA BANQUE CAMEROUNAISE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES POUR LA PERIODE ALLANT DU 01ER JANVIER 2024 AU 31 DÉCEMBRE 2026FINANCEMENT BUDGET DE FONCTIONNEMENT BC-PME SAEXERCICES 2024, 2025 ET 2026
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	26-06-2023
84	**Reference**	012 /C/C-AKGA/SG/2023 DU Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DE L'AUTORISATION DE GRE A GRE N°02000-20/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA/BY DU 12/05/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) PONTS DEFINITIFS, DE 6ML CHACUN SUR LE TRONCON DE ROUTE KOUNDOU-MENGUEME-SI DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ETDU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE (PROCEDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
85	**Reference**	006/ONIT/OPIC/PIC/ITB/2023 OF 02/06/2023 Lire
	Titre/objet	N°. 006/ONIT/OPIC/PIC/ITB/2023 OF 02 JUNE 2023 FOR STRATEGIC PLANNING, BUDGETING AND PROGRAMME DEVELOPMENT FOR THE OFFICE OF THE PUBLIC INDEPENDENT CONCILIATOR, NORTH-WEST REGION
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	11-07-2023
86	**Reference**	00012/AONO/MINEPAT/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00012/AONO/MINEPAT/CIPM/2023 DU 05 JUIN 2023, EN VUE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES SALLES DE CLASSES DANS LE DEPARTEMENT DE LA MVILA ET DE LA VALLEE DU NTEM, EN PROCEDURE D'URGENCE.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	04-07-2023

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
87	**Reference**	"0.12/AAONO/MC-/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT"0.12/AAONO/MC-/CIPM/2023 DU 06/06/2023 RELATIF AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN ESPACE VERT DANSLA VILLE DE GASHIIGA DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD. EN PROCEDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	05-07-2023
88	**Reference**	012/ONIT/C-MANJO/CIPM-PCCM/2023 OF 06/06/2023 Lire
	Titre/objet	OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°012/ONIT/C-MANJO/CIPM-PCCM/2023 OF 06/06/2023 UNDER URGENT PROCEDURE FOR THE RECRUITMENT OF AN ARCHITECTURE AND/OR ENGINEERING FIRM TO CONTROL AND MONITOR THE CONSTRUCTION WORKS OF HOUSING ESTATE OF TWELVE (12) TYPE T2, T3 AND T4 IN MANJO COUNCIL, MOUNGO DIVISION, LITTORALREGIONFINANCING: PCCM BUDGET, 2023 FINANCIAL YEAR AND SUBSEQUENT FINANCIAL YEAR
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	29-06-2023
89	**Reference**	008/ONIT/OPIC/PIC/ITB/2023 Lire
	Titre/objet	OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°. 008/ONIT/OPIC/PIC/ITB/2023 OF 02 JUNE 2023 FOR THE SUPPLY AND INSTALLATION OF BIOMETRIC ACCESS CONTROL TERMINALS, DOORS, AND NETWORK SERVER AT THE OFFICE OF THE PUBLIC INDEPENDENT CONCILIATOR, NORTH-WEST REGION
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	12-07-2023
90	**Reference**	0.11/AONO/C.GASC/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN'00.11/AONO/CIPM/2023 DU 06/06/2023 LANCE PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU TRONÇONDE ROUTE MAYO-SAHEL MAYO-DGUMSI SUR UNE LONGUEUR DE 3 KM,
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	05-07-2023
91	**Reference**	13/AONO/CMNE-MADG/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°13/AONO/CMNE-MADG/CIPM/2023 DU 30/05/2023POUR LE CONTRÔLE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE BONGOWAHOULA-YAGOYE (18,500 KM), COMMUNE DE MADINGRING, DEPARTEMENTDU MAYO REY, REGION DU NORD.(EN PROCÉDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	22-06-2023
92	**Reference**	11/AONO/M-C-MADINGRING/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°11/AONO/M-C-MADINGRING/CIPM/2023 DU 29/05/2023POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HÔTEL DE VILLEDE LA COMMUNE DE MADINGRING, DEPARTEMENT DU MAYO-REY, REGION DU NORD
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	21-06-2023

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
93	**Reference**	025/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 07 JUIN 2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°025/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 07 JUIN 2023 POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES DE BUREAU A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA.FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA – EXERCICE2023.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	10-07-2023
94	**Reference**	024/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 07/06/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 024/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 07/06/2023 POUR L'ACQUISITION DU MOBILIER DE BUREAU A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA(MAISON DE LA CULTURE SAWA).FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA – EXERCICE 2023.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	10-07-2023
95	**Reference**	002/DC/SOHLI/CIPM/2022 DU 05/06/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR DEMANDE DE COTATION N° 002/DC/SOHLI/CIPM/2022 DU 05/06/2023 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN SECHE-LINGE A L'HOTEL SAWA - DOUALAFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT DE LA SOCIÉTÉ HÔTELIÈRE DU LITTORAL (SOHLI), EXERCICE 2023.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	28-06-2023
96	**Reference**	012/2023/C/M/C-BYO/SG/STADU DU 10 MARS 2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 012/2023/C/M/C-BYO/SG/STADU DU 10 MARS 2023 PORTANT PUBUCATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE N° 005/AONO/CBYO/SG/STADU/CIPMP/2023 DU 30 JANVIER 2023 RELATIF A LA REALISATION D'UN FORAGE EQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A FERDE LAMBA, COMMUNE DE BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
97	**Reference**	0002/AONO/RN/CRN/SG/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000002/AAONO/RN/CRN/SG/CIPM/2023 DU 06 JUIN 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PERIODIQUE AUX PRODUITSINNOVANTS DE CERTAINES ROUTES REGIONALES EN TERRE, DANS LA REGION DU NORD. PROGRAMMES 2023 ET 2024 EN TROIS (03 LOTS)
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	04-07-2023
98	**Reference**	12/AONO/CMNE-MADG/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°12/AONO/CMNE-MADG/CIPM/2023 DU 30/05/2023POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE BQNGO-WAHOULA-YAGOYE (18,500 KM),COMMUNE DE MADINGRING, DEPARTEMENT DU MAYO REY, REGION DU NORD.(EN PROCÉDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	22-06-2023

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
99	**Reference**	003/DN/CDPN/CDB/SG/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°003/DN/CDPN/CDB/SG/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCEDURE D'URGENCE). N°006/AONO/C/BARE/CDPM/2023 DU 12 A VRIL 2023, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES ESCALIERS D'ACCES ET DE PASSERELLE AU SITE TO MBANG-EBONDO (VILLAGE-BAREKO), DANS LA COMMUNE DE BARE, DEPARTEMENT DU MOUNGO' REGION DU LITTORAL.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
100	**Reference**	001 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°001 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°01/AONO/C-MBALMAYO/CIPM/2023 DU 13/03/2023EN PROCEDURE D'URGENCEPOUR L'EXECUTION DES TRAVAUX :LOT 1 : AMENAGEMENT DE L'AXE CARREFOUR FRAICHEUR-SORTIE KONGLO (LONGUEUR TRONÇON: 1+405 ML, EMPRISE MOYENNE: 7M) AVEC BRETELLE (CARREFOUR MARGUERITE -GIC TRABOZ LINEAIRE DE 329ML SUR EMPRISE MOYENNE: 7M)LOT II : TRAITEMENT DES NIDS DE POULES SUR L'AXE HOPITAL DE DISTRICT DE MBALMAYO - CARREFOUR PREFECTURE (LINÉAIRE : 200 ML) Y COMPRIS AMENAGEMENT DU CARREFOUR HYGIENE ET SALUBRITE DANS L'ARRONDISSEMENT DE MBALMAYO,DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

COMMUNE DE PITOA

DECISION MUNICIPALE N°11/DM/C/PTA/2023 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDES PASSEES APRES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°10/AONO/C-PTA/CIPM/2023 DU 17/02/2023 LANCE EN PROCEDURED'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX MINI ADDUCTIONS D'EAU POTABLE EQUIPEES DE POMPE A ENERGIE SOLAIRE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE PITOA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE,REGION DU NORD(EN PROCEDURE D'URGENCE)LOT N°1 : CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE EQUIPEES DE POMPE A ENERGIE SOLAIRE A GADAMAYO PITOA ;LOT N°2 : CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE EQUIPEES DE POMPE A ENERGIE SOLAIRE A OURO DJABBE PITOA ;LE MAIRE DE LA COMMUNE DE PITOA, AUTORITE CONTRACTANTE,

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Vu la Constitution ;
Vu la Loi 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;
Vu le Décret n°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation Marchés Publics ;
Vu le Décret n°0051/D/MINMAP du 19 février 2015 constatant à titre transitoire la composition des commissions interne passation des marchés auprès de certaines Communes ;
Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu la Lettre circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;
Vu l'avis d'avis d'appel d'offres susmentionné ;
Vu la proposition d'attribution n°10/CIPM/PCI/PITOA signée en date du 20/03/2023, du président de la Commission Intern passation des Marchés auprès de la Commune de Pitoa après examen du rapport suscité ;
Considérant les nécessités de service.
DECIDE
Article 1er : Les Lettres Commandes, objet du dossier d'appel d'offres national ouvert N°10/DAONO/C-PTA/CIPM/2023 du 17 février 2023, relatives aux travaux de construction de deux mini adductions d'eau po dans certaines localités de la Commune de Pitoa :
LOT N°1 : CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE EQUIPEES DE POMPE A ENERGIE SOLAIR GADAMAYO PITOA ;
LOT N°2 : CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE EQUIPEES DE POMPE A ENERGIE SOLAIRE A O DJABBE PITOA
Sont pour compter de la date de signature de la présente décision, attribuées ainsi qu'il suit :

N° lot	Nature des travaux	Adjudicataire	Montant TTC en Franc CFA	Délai d'exécutio
01	CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE EQUIPEES DE POMPE A ENERGIE SOLAIRE A GADAMAYO PITOA	ETABLISSEMENTS FAKI GLOBALE, BP 1019 YAOUNDE, TELEPHONE : 674 18 07 56	**Vingt-deux millions trois cent cinquante-quatre mille huit cent soixante sept (22 354 867)**	Trois (03) r
02	CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE EQUIPEES DE POMPE A ENERGIE SOLAIRE A OURO DJABBE PITOA	ETABLISSEMENTS FAKI GLOBALE, BP 1019 YAOUNDE, TELEPHONE : 674 18 07 56	**Vingt-deux millions trois cent cinquante-quatre mille huit cent soixante sept (22 354 867)**	Trois (03) r

Article 2 : L'entreprises susvisé ne pourra exécuter lesdits marchés qu'après signature desdocuments contractuels y relatifs ; le d'exécution court dès notification de l'ordre de service.
Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

COMMUNIQUE N°002/C/DG/CM PORTANT REPORT DE LA DATE DE DÉPÔT DES OFFRES LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SCDP, MAÎTRE D'OUVRAGE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES CANDIDATS DE L'APPELS D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°008/AONO/DG/DARH/SDAGP/SMG/CIPM-SCDP/2023 DU 22 MAI 2023 RELATIF À LA FOURNITURE DE QUATRE (04) VÉHICULES À LA SCDP QUE, LA DATE LIMITE DE DÉPÔT DES OFFRES ET D'OUVERTURE DES PLIS INITIALEMENT PRÉVUE LE JEUDI 8 JUIN 2023 EST REPORTÉE AU JEUDI 29 JUIN 2023. LE RESTE SANS CHANGEMENT.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre ,rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels et conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres ,devra être déposée sous pli fermé ne comportant aucune indication sur l'identité du soumissionnaire contre décharge au plus tard le **08 juin 2023** à **14 h00min** , heure locale à la Cellule des Marchés au Siège de la SCDP (sise au-dessus du centre médico-social de la SCDP) B.P : 2271 Tél (+237) 233 40 54 45 Poste 12060 ou (+237) 699 71 75 38/Fax(+237) 233 40 47 96 avec la mention: **« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/DG/DARH/SDAGP/SMG/CIPM-SCDP/2023 RELATIF A LA FOURNITURE DE QUATRE (04) VEHICULES A LA SCDP.» « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**
	Lire plutot Chaque offre ,rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels et conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres ,devra être déposée sous pli fermé ne comportant aucune indication sur l'identité du soumissionnaire contre décharge au plus tard le **29 juin 2023** à **14 h00min** , heure locale à la Cellule des Marchés au Siège de la SCDP (sise au-dessus du centre médico-social de la SCDP) B.P : 2271 Tél (+237) 233 40 54 45 Poste 12060 ou (+237) 699 71 75 38/Fax(+237) 233 40 47 96 avec la mention: **« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/DG/DARH/SDAGP/SMG/CIPM-SCDP/2023 RELATIF A LA FOURNITURE DE QUATRE (04) VEHICULES A LA SCDP.» « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des plis se fera en un seul temps et aura lieu le **08 juin 2023** à **14 h00min** , heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés au Siège de la SCDP (sise à la salle de réunion de l'immeuble NGUEA), en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.
	Lire plutot L'ouverture des plis se fera en un seul temps et aura lieu le **29 juin 2023** à **14 h00min** , heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés au Siège de la SCDP (sise à la salle de réunion de l'immeuble NGUEA), en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

DOUALA le 7 Juin 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

COMMUNE DE BANYO

COMMUNIQUE N° 008/2023/C/M/C-BYO/SG/STADU DU 03 MARS 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION N° 003/DC/CBYO/SG/STADU/CIPMP/2023 DU 30 JANVIER 2023 RELATIVE A L'EQUIPEMENT DE LA SAR/SM DE BANYO EN MOBILIER DE BUREAU, COMMUNE DE BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANYO, AUTORITE CONTRACTANTE,

Porte à la connaissance du public que, par décision N°008/2023/DA/M/C-BYO/SG/STADU du 03 Mars 2023, l'entreprise dont le nom suit est déclarée attributaire du marché relatif à l'avis de consultation susmentionné pour les montants et les délais suivants :

Maître d'Ouvrage	Lieu de livraison	Entreprise	MONTANT TTC (FCFA)		Délai d'exécution	Observations
			Lu lors du dépouillement	Corrigé		
MAIRE DE LA COMMUNE DE BANYO	SAR/SM de Banyo	ETS MANG-LAB, B.P.: 322 Ngaoundéré, Tél.: 670 351 960	5 485 500	5 895 720	Deux (02) Mois	Attributaire

Ladite entreprise est invitée à se présenter à la Commune de Banyo dans un délai de sept (07) jours, à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription au projet du marché. Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée. /-

BANYO le 3 Mars 2023

Le MAIRE

GARBA SOULE

COMMUNE DE BARE BAKEM

DECISION MUNICIPALE N°006/DM/CDPN/CDB/SG/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCEDURE D'URGENCE). N°008 MONO/C/BARE/CDPM/2023 DU 12 AVRIL 2023, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE MELONG2, DANS LA COMMUNE DE BARE, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BARE,
Vu La Constitution ;
Vu la loi N°2018/011/ du 12/07/2018 Portant regime financier au Cameroun et d'autres entites publiques, Vu loi 2020/018 du 17 Decembre 2020 portant Loi de Finances de la Republique du Cameroun pour l'exercice
2021
Vu Loi n°2019/024 du 24 decembre 2019 portant code general des collectivites territoriales decentralisees;
Vu le Decret no 77/91 du 25 mars 1977 determinant les pouvoirs de tutelles sur les Communes, Syndicats des Communes et etablissements communaux modifie et complete par le Decret N°90/1464 du 09novembre 1990 ;
Vu le Decret no 77/203 du 29 Juin 1977 determinant les communes et leurs ressorts territorial ;
Vu le Decret no 82/100 du 03 Mars 1982 modifiant le decret n°78/484 du 09 Novembre 1978 Fixant les dispositions communes applicables aux agents de l'Etat relevant du code de travail,
Vu le Decret N°2018/366 du 20 Juin 2018 Portant code des marches publics ;
Vu le decret n°93/321 du 25 Novembre 1993 portant creation de la commune de BARE
Vu le Decret 2019/536 du 07 octobre 2019 portant nomination des Prefets dans l'ensemble du territoire National;
Vu circulaire N°00001/PR/NIINMAP/CAB du 25 Avril 2022 relative a l'application du code des marches publics
Vu l'Arrete n° 000149/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'election du Maire et des Adjoints au Maire de la Commune de BARE
Vu Le Budget de la Commune de Bare Exercice 2023 ;
Considerant le Proces-verbal de la Commission Departementale de passation des marches aupres du Departement du Moungo du 26 Mai 2023 relatif a l'examen et la validation de rapport de la sous-commission d'analyse ;
Considerant les necessites de service.

DECIDE :

Article ler: ETS BOJIP'S CHALOM B.P : 13945 YAOUNDE Tel : +237 695 22 43 14 a ote retenue comme adjudicataire du Marche relatif aux travaux de *REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE MELONG2* pour un montant de **19 266 515 (Dix-neuf millions deux cent soixante-six mille cinq cent quinze) francs CFA** TTC et un delai d'execution de quatre (03) mois.

Article 2 : La presente Decision sera enregistree et communiquee partout ob besoin sera./-

BARE le 29 Mai 2023

Le MAIRE

FROIDEVAUX EPSE NKOUE Lisette Marthe Thérèse

COMMUNE DE MBALMAYO

ADDITIF N°001 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°03/AONO/C-MBALMAYO/CIPM/2023 DU 16/03/2023EN PROCEDURE D'URGENCEPOUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE MATERNELLE D'APPLICATION D'OBECK DANS LA COMMUNE DE MBALMAYO, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	Critères d'évaluation
	Au lieu de ... **1. CRITERES ELIMINATOIRES** - Suspension de la commande publique ; - Absence d'un des trois volumes du dossier ; - Absence au-delà de 48h d'une pièce du dossier administratif à l'ouverture des plis ; - Fausses déclarations ou pièces falsifiées ; - Absence d'un prix unitaire quantifié ou d'un sous détail des prix d'un prix unitaire quantifié; - Absence de la caution de soumission à l'ouverture ; - Omission d'un sous détail des prix quantifié ; - Non-conformité du modèle de soumission ; - N'avoir pas satisfait à au moins 80% des critères essentiels.
	Lire plutot **1. CRITERES ELIMINATOIRES** - Suspension de la commande publique ; - Absence d'un des trois volumes du dossier ; - **Absence non-conformité au-delà de 48h d'une pièce du dossier administratif à l'ouverture des plis** ; - Fausses déclarations ou pièces falsifiées ; - Absence d'un prix unitaire quantifié ou d'un sous détail des prix d'un prix unitaire quantifié; - **Absence ou non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture** ; - Omission d'un sous détail des prix quantifié ; - Non-conformité du modèle de soumission ; - N'avoir pas satisfait à au moins 80% des critères essentiels.

2	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot VOIR FICHIER JOINT

MBALMAYO le 24 Mars 6202

Le MAIRE

ZANG MBA OBÉLÉ Dieudonné

COMMUNE DE YAOUNDE V

ADDITIF N°001/AONO006/CAY5/CIPM/2023 DU 08/06/2023RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AONO/PU/CAY5/CIPM/2023 DU 11/05/2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UNE PISTE PIETONNE ET ESPACE PUBLIC AU QUARTIER NKOLMESSENG DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	**Remises des offres**
	Au lieu de ... Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais et en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé 5 au plus tard **le 08/06/2023 à 13 heures**. Elle devra porter la mention : **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE** **N° 006/AONO/PU/CAY5/CIPM/2023 DU 11/05/2023** **POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UNE PISTE PIETONNE ET ESPACE PUBLIC AU QUARTIER NKOLMESSENG DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 5** FINANCEMENT : **BIP MINHDU - Exercice 2023** **« *A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT* »**
	Lire plutot Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais et en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé 5 au plus tard **le 13/06/2023 à 13 heures**.

2	**Ouverture des Plis**
	Au lieu de ... L'ouverture des Offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu **le 08/06/2023 à 14 heures, heure locale**, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.
	Lire plutot L'ouverture des Offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu **le 13/06/2023 à 14 heures, heure locale**, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5.

3	Critères d'évaluation

Au lieu de ...

Les Offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :
15.1. Critères Eliminatoires
a) Dossier administratif incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces exigées au plus tard 48 heures après l'ouverture des plis ;
b) Absence de la caution de soumission ;
c) Pièces falsifiées ou fausses déclarations ;
d) Offre technique incomplète pour absence :
d1) de l'Attestation de visite des lieux avec photos cosignée par le soumissionnaire et le Chef du Service Technique de la Mairie de Yaoundé 5 ;
d2) de la Note méthodologique (organisation, planning et compréhension du projet) ;
d3) de l'attestation de solvabilité d'un montant minimum de 15 millions FCFA ;
e) Omission dans l'Offre d'un Prix Unitaire quantifié ;
f) Omission du Sous-Détail d'un Prix Quantifié ;
g) N'avoir pas satisfait à au moins 80% des critères essentiels.
15.2. Critères essentiels

N°	Critères essentiels	Notation binaire
1	Présentation générale de l'Offre	Oui/Non
2	Références de l'entreprise	Oui/Non
3	Moyens humains	Oui/Non
4	Moyens matériels	Oui/Non
5	Méthodologie	Oui/Non
6	CCTP	Oui/Non

Les détails de ces critères essentiels sont précisés par le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) et repris dans la grille d'évaluation.

Lire plutot

Critères Eliminatoires
a)Dossier administratif incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces exigées au plus tard 48 heures après l'ouverture des plis ;
b)**Absence ou non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des plis** ;
c)Pièces falsifiées ou fausses déclarations ;
d)Offre technique incomplète pour absence :
d1)**de l'Attestation de visite des lieux avec photos signée sur l'honneur par le Soumissionnaire** ;
d2)de la Note méthodologique (organisation, planning et compréhension du projet) ;
d3)de l'attestation de solvabilité d'un montant minimum de 10 millions FCFA ;
e) Omission dans l'Offre d'un Prix Unitaire quantifié ;
a)Omission du Sous-Détail d'un Prix Quantifié ;
N'avoir pas satisfait à au moins 80% des critères essentiels.

4	Autres

Au lieu de ...

N/A

4	Autres
	Lire plutot VOIR FICHIER D ORIGINE

YAOUNDE le 8 Juin 2023

Le MAIRE

BALA Augustin

COMMUNE DE BARE BAKEM

COMMUNIQUE N°001/CDB/SG/CDPM/2023 DU 26/05/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL N°002/AONO/C/BARE/CDPM MOUNGO/2023 DU 12 AVRIL 2023, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ADDUCTION D'EAU POTABLE (AEP) DE VOISIN, DANS LA COMMUNE DE BARE, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION' DU LITTORAL (EN PROCEDURE D'URGENCE).

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BARE COMMUNIQUE :
Par Decision Municipal N° 001/D/CDB/SG/CDPM/2023 dug 26 MAI 2023
L'entreprise ci-dessous a ete retenue comme adjudicataire de la Lettre- Commande relative a l'Appel d'Offres National Ouvert ci-dessus mentionne suivant le tableau ci-apres:

INTITULE DU PROJET	ADJUDICATAIRE	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ADDUCTION D'EAU POTABLE (AEP) DE VOISIN, DANS LA COMMUNE DE BARE, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION' DU LITTORAL	ETS STUDY CONCEPTION REALISATION (SCR) ENGINEERING B.P. :12439 Douala Tel. : +237 692 02 02 07	44 708 972 (Quarante-quatre millions sept cent huit mine neuf cent soixante-douze) francs CFA	Quatre (04) mois

Cette Entreprise est invitee a se presenter des publication du present communiqué au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent sous peine d'annulation, au Secretariat General de la Commune de BARE pour les formalites d'elaboration de la Lettre Commande correspondante.

BARE le 26 Mai 2023

Le MAIRE

FROIDEVAUX EPSE NKOUE Lisette Marthe Thérèse

COMMUNE DE BANYO

COMMUNIQUE N° 001/2023/C/M/C-BYO/SG/STADU DU 27 FEV 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION N°001/DC/CBYO/SG/STADU/CIPMP/2023 DU 16 JANVIER 2023 RELATIVE A LA FOURNITURE D'EQUIPEMENT MEDICAL AU CSI DE KOUI DJAMNATI, COMMUNE DE BANYO. DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANYO. AUTORITE CONTRACTANTE.

Porte à la connaissance du public que, par décision N°001/2023/DA/M /C-BVG/SG/STADU du 20 Février 2023, l'entreprise dont le nom suit est déclarée attributaire du marché relatif à l'avis de consultation susmentionné pour les montants et les délais suivants :

Maître d'Ouvrage	Lieu d'exécution	Entreprise	MONTANT TTC (FCFA)		Délai d'exécution	Observations
			Lu lors du dépouillement	Corrigé		
MAIRE DE LA COMMUNE DE BANYO	Banyo	CBI SARL TEL: 693 99 56 56	18 582 728	18 582 728	Deux (02) Mois	Attributaire

Ladite entreprise est invitée à se présenter à la Commune de Banyo dans un délai de sept (07) jours, à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription au projet du marché. Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée. /-

BANYO le 27 Février 2023

Le MAIRE

GARBA SOULE

COMMUNE DE BARE BAKEM

DECISION MUNICIPALE N°007/DM/CDPM/CDB/SG/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCEDURE D'URGENCE) N°005/AONO/C/BARE/CDPM/2023 DU 12 AVRIL 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE BAREHOCK DANS LA COMMUNE DE BARE, DEPARTEMENT DU MO UNGO, REGION DU LITTORAL.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BARE,
Vu La Constitution ;
Vu la loi N°2018/011/ du 12/07/2018 Portant regime financier au Cameroun et d'autres entites publiques,
Vu loi 2020/018 du 17 Decembre 2020 portant Loi de Finances de la Republique du Cameroun pour l'exercice 2021
Vu Loi n°2019/024 du 24 decembre 2019 portant code general des collectivites territoriales decentralisees;
Vu le Decret no 77/91 du 25 mars 1977 determinant les pouvoirs de tutelles sur les Communes, Syndicats des Communes et etablissements communaux modifie et complete par le Decret N°90/1464 du 09novembre 1990 ;
Vu le Decret n° 77/203 du 29 Juin 1977 determinant les communes et leurs ressorts territorial ;
Vu le Decret n° 82/100 du 03 Mars 1982 modifiant le decret n°78/484 du 09 Novembre 1978 Fixant les dispositions communes applicables aux agents de l'Etat relevant du code de travail,
Vu le Decret N°2018/366 du 20 Juin 2018 Portant code des marches publics ;
Vu le decret n°93/321 du 25 Novenabre 1993 portant creation de la commune de BARE
Vu le Decret 2019/536 du 07 octobre 2019 portant nomination des Prefets dans l'ensemble du territoire National; Vu circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 relative a l'application du code des marches publics
Vu l'Arrete n° 000149/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant Pelection du Maire et des Adjoints au Maire de la Commune de BARE
Vu Le Budget de la Commune de Bare Exercice 2023 ;
Considerant le Proces-verbal de la Commission Departementale de passation des marches aupres du Departement du Moungo du 25 Mai 2023 relatif a l'examen et la validation de rapport de la sous-commission d'analyse ; Considerant les necessites de service.

DECIDE :

Article 1" : ETS LA MARSEILLAISE B.P. : 91 Nkongsamba Tel : +237 694 308 404 / 677 811 070 a ete retenue comme adjudicataire du Marche relatif aux travaux de REHABILITATION DES SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE BAREHOCK pour un montant de 57 950 000 (Cinquante-sept millions neuf cent cinquante mille) francs CFA et un delai d'execution de quatre (04) mois.
Article 2 : La presente Decision sera enregistree et communiquee partout oil besoin seral (EN PROCEDURE D'URGENCE).

BARE le 27 Mai 2023

Le MAIRE

FROIDEVAUX EPSE NKOUE Lisette Marthe Thérèse

COMMUNE DE BARE BAKEM

DECISION MUNICIPALE N°003/DN/CDPN/CDB/SG/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCEDURE D'URGENCE). N°006/AONO/C/BARE/CDPM/2023 DU 12 A VRIL 2023, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES ESCALIERS D'ACCES ET DE PASSERELLE AU SITE TO MBANG-EBONDO (VILLAGE-BAREKO), DANS LA COMMUNE DE BARE, DEPARTEMENT DU MOUNGO‘ REGION DU LITTORAL.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BARE,
Vu La Constitution ;
Vu la loi N°2018/011/ du 12/07/2018 Portant regime financier au Cameroun et d'autres entites publiques,
Vu loi 2020/018 du 17 Decembre 2020 portant Loi de Finances de la Republique du Cameroun pour l'exercice 2021
Vu Loi n°2019/024 du 24 decembre 2019 portant code general des collectivites territoriales decentralisees;
Vu le Decret no 77/91 du 25 mars 1977 determinant les pouvoirs de tutelles sur les Communes, Syndicats des Communes et etablissements communaux modifie et complete par le Decret N°90/1464 du 09novembre 1990 ;
Vu le Decret n° 77/203 du 29 Juin 1977 determinant les communes et leurs ressorts territorial
Vu le Decret no 82/100 du 03 Mars 1982 modifiant le decret **n°78/484 du 09 Novembre 1978** Fixant les dispositions communes applicables aux agents de l'Etat relevant du code de travail,
Vu le Decret N°2018/366 du 20 Juin 2018 Portant code des marches publics ;
Vu le decret n°93/321 du 25 Novembre 1993 portant creation de la commune de BARE
Vu le Decret 2019/536 du 07 octobre 2019 portant nomination des Prefets dans l'ensemble du territoire National;
Vu circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 relative a l'application du code des marches publics
Vu l'Arrete n° 000149/A/M1NDDEVEL du **03 Mars 2020** constatant l' election du **Maire et des Adjoints au Maire de** la Commune de BARE
Vu Le Budget de la Commune de Bare Exercice 2023 ;
Considerant le Proces-verbal de la Commission Departementale de passation des marches aupres du Departement du Moungo du 25 mai 2023 relatif a l'examen et la validation de rapport de la sous-commission d'analyse ;
Considerant les necessites de service.

DECIDE :

Article ler: ETS PENTAGONE B.P. : 91 NKONGSAMBA Tel. : +237 694 30 64 04/ 677 81 10 70 a ete retenue comme adjudicataire du Marche relatif aux travaux de *REHABILITATION DES ESCALIERS D'ACCES ET DE PASSERELLE AU SITE TOURISTIQUE MBANG-EBONDO (VILLAGE-BAREKO)* pour un montant de **24 999 999** (Vingt-quatre millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf) francs CFA TTC et un dela' d'execution de quatre (03) mois.

Article 2 : La presente Decision sera enregistree et communiquee partout ob besoin seral?

BARE le 27 Mai 2023

Le MAIRE

FROIDEVAUX EPSE NKOUE Lisette Marthe Thérèse

COMMUNE DE MBALMAYO

ADDITIF N°001 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N° 02/AONO/C-MBALMAYO/CIPM/2023 DU 13/03/2023EN PROCEDURE D'URGENCEPOUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE C0130012 : ENTREE EP NKOLNGUET (INTER N2) - EGLISE ORTHODOXE DE MELOMBO (INTER C130013) DANS L'ARRONDISSEMENT DE MBALMAYO, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	Critères d'évaluation
	Au lieu de ... **CRITERES ELIMINATOIRES** Les critères éliminatoires fixent les conditions à remplir pour être admis à l'évaluation. Il 'agit notamment de : - Suspension de la commande publique ; - Absence d'un des trois volumes du dossier ; - Absence au-delà de 48h d'une pièce du dossier administratif à l'ouverture des plis ; - Fausses déclarations ou pièces falsifiées ; - Absence d'un prix unitaire quantifié ou d'un sous détail des prix d'un prix unitaire quantifié; - Absence de la caution de soumission à l'ouverture ; - Omission d'un sous détail des prix quantifié ; - Non-conformité du modèle de soumission ; - N'avoir pas satisfait à au moins 80% des critères essentiels. **CRITEES ESSENTIELS** L'évaluation des offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le dossier d'Appel d'Offres (RPAO notamment) : A- Présentation ……..01 critère ; B- Références……..3 critères ; C- Personnel d'encadrement…… 11 critères ; D- Matériel……12 critères ; E- Surface financière……..01 critère ; F- Méthodologie ……03 critères; G- Expérience……..01 critère;
	Lire plutot **CRITERES ELIMINATOIRES** - Suspension de la commande publique ; - Absence d'un des trois volumes du dossier ; - **Absence non-conformité au-delà de 48h d'une pièce du dossier administratif à l'ouverture des plis** ; - Fausses déclarations ou pièces falsifiées ; - Absence d'un prix unitaire quantifié ou d'un sous détail des prix d'un prix unitaire quantifié; - **Absence ou non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture** ; - Omission d'un sous détail des prix quantifié ; - Non-conformité du modèle de soumission ; N'avoir pas satisfait à au moins 80% des critères essentiels.

2	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot VOIR FICHIER JOINT

MBALMAYO le 24 Mars 2023

Le MAIRE

ZANG MBA OBÉLÉ Dieudonné

COMMUNE DE MBALMAYO

ADDITIF N°001 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°04/AONO/C-MBALMAYO/CIPM/2023 DU 16/03/2023EN PROCEDURE D'URGENCEPOUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE BIYAN 1, DANS LA COMMUNE DE MBALMAYO, DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, RÉGION DU CENTRE.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	Critères d'évaluation
	Au lieu de ... **1. CRITERES ELIMINATOIRES** Les critères éliminatoires fixent les conditions à remplir pour être admis à l'évaluation. Il 'agit notamment de : Suspension de la commande publique ; Absence d'un des trois volumes du dossier ; Absence au-delà de 48h d'une pièce du dossier administratif à l'ouverture des plis ; Fausses déclarations ou pièces falsifiées ; Absence d'un prix unitaire quantifié ou d'un sous détail des prix d'un prix unitaire quantifié; Absence de la caution de soumission à l'ouverture ; Omission d'un sous détail des prix quantifié ; Non-conformité du modèle de soumission ; N'avoir pas satisfait à au moins 80% des critères essentiels. **2. CRITEES ESSENTIELS** L'évaluation des offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le dossier d'Appel d'Offres (RPAO notamment) : A- Présentation ……..01 critère ; B- Références……..3 critères ; C- Personnel d'encadrement…… 11 critères ; D- Matériel……12 critères ; E- Surface financière……..01 critère ; F- Méthodologie ……03 critères; G- Expérience……..01 critère;
	Lire plutot **1 CRITERES ELIMINATOIRES** - . Suspension de la commande publique ; - Absence d'un des trois volumes du dossier ; - **Absence non-conformité au-delà de 48h d'une pièce du dossier administratif à l'ouverture des plis** ; - Fausses déclarations ou pièces falsifiées ; - Absence d'un prix unitaire quantifié ou d'un sous détail des prix d'un prix unitaire quantifié; - **Absence ou non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture** ; - Omission d'un sous détail des prix quantifié ; - Non-conformité du modèle de soumission ; - N'avoir pas satisfait à au moins 80% des critères essentiels.

2	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot VOIR FICHIER JOINT

MBALMAYO le 24 Mars 2023

Le MAIRE

ZANG MBA OBÉLÉ Dieudonné

COMMUNE DE YAOUNDE V

ADDITIF N°001/AONO004/CAY5/CIPM/2023 DU 08/06/2023RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL EN PROCEDURE D'URGENCEN°004/AONO/PU/CAY5/CIPM/2023DU 11/05/2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN PARC POUR MOTOS ET ESPACE VERT AU QUARTIER NGOULMEKONG (CARREFOURFOUGEROL)DANSLA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	**Remises des offres**
	Au lieu de ... Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais et en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé 5 au plus tard **le 08/06/2023 à 13 heures**. Elle devra porter la mention : **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE** **N° 004/AONO/PU/CAY5/CIPM/2023 DU 11/05/2023** **POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN PARC POUR MOTOS ET ESPACE VERT AU QUARTIER NGOULMEKONG (CARREFOUR FOUGEROL)DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 5** FINANCEMENT : **BIP MINHDU - Exercice 2023** **« *A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT* »**
	Lire plutot Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais et en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé 5 au plus tard **le 13/06/2023 à 13 heures**.

2	**Ouverture des Plis**
	Au lieu de ... L'ouverture des Offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu **le 08/06/2023 à 14 heures, heure locale**, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.
	Lire plutot L'ouverture des Offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu **le 13/06/2023 à 14 heures, heure locale**, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5.

3	Critères d'évaluation

Au lieu de ...

Les Offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :
15.1. Critères Eliminatoires
a) Dossier administratif incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces exigées au plus tard 48 heures après l'ouverture des plis ;
b) Absence de la caution de soumission ;
c) Pièces falsifiées ou fausses déclarations ;
d) Offre technique incomplète pour absence :
d1) de l'Attestation de visite des lieux avec photos cosignée par le soumissionnaire et le Chef du Service Technique de la Mairie de Yaoundé 5 ;
d2) de la Note méthodologique (organisation, planning et compréhension du projet) ;
d3) de l'attestation de solvabilité d'un montant minimum de 10 millions FCFA ;
e) Omission dans l'Offre d'un Prix Unitaire quantifié ;
f) Omission du Sous-Détail d'un Prix Quantifié ;
g) N'avoir pas satisfait à au moins 80% des critères essentiels.
15.2. Critères essentiels

N°	Critères essentiels	Notation binaire
1	Présentation générale de l'Offre	Oui/Non
2	Références de l'entreprise	Oui/Non
3	Moyens humains	Oui/Non
4	Moyens matériels	Oui/Non
5	Méthodologie	Oui/Non
6	CCTP	Oui/Non

Les détails de ces critères essentiels sont précisés par le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) et repris dans la grille d'évaluation.

Lire plutot

Critères Eliminatoires
a)Dossier administratif incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces exigées au plus tard 48 heures après l'ouverture des plis ;
b)**Absence ou non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des plis** ;
c)Pièces falsifiées ou fausses déclarations ;
d)Offre technique incomplète pour absence :
d1)**de l'Attestation de visite des lieux avec photos signée sur l'honneur par le Soumissionnaire** ;
d2)de la Note méthodologique (organisation, planning et compréhension du projet) ;
d3)de l'attestation de solvabilité d'un montant minimum de 10 millions FCFA ;
e) Omission dans l'Offre d'un Prix Unitaire quantifié ;
a) Omission du Sous-Détail d'un Prix Quantifié ;
N'avoir pas satisfait à au moins 80% des critères essentiels.

4	Autres

Au lieu de ...

N/A

4	Autres
	Lire plutot VOIR FICHIER D ORIGINE

YAOUNDE le 8 Juin 2023

Le MAIRE

BALA Augustin

COMMUNE DE YAOUNDE V

ADDITIF N°001/AONO 005/CAY5/CIPM/2023 DU 08/06/2023RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL EN PROCEDURE D'URGENCEN°005/AONO/PU/CAY5/CIPM/2023 DU 11/05/2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN ESPACE JARDIN PUBLIC AU QUARTIER FOUDA « JOUVENCE 2000 »DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDEV.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais et en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé 5 au plus tard **le 08/06/2023 à 13 heures**. Elle devra porter la mention : **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE** **N° 005/AONO/PU/CAY5/CIPM/2023 DU 11/05/2023** **POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN ESPACE JARDIN PUBLIC AU QUARTIER FOUDA « JOUVENCE 2000 »DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 5** FINANCEMENT : **BIP MINHDU - Exercice 2023** **« *A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT* »**
	Lire plutot Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais et en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé 5 au plus tard **le 13/06/2023 à 13 heures**.

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des Offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu **le 08/06/2023 à 14 heures, heure locale**, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.
	Lire plutot L'ouverture des Offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu **le 13/06/2023 à 14 heures, heure locale**, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5.

3	Critères d'évaluation

Au lieu de ...

Les Offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :
15.1. Critères Eliminatoires
a) Dossier administratif incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces exigées au plus tard 48 heures après l'ouverture des plis ;
b) Absence de la caution de soumission ;
c) Pièces falsifiées ou fausses déclarations ;
d) Offre technique incomplète pour absence :
d1) de l'Attestation de visite des lieux avec photos cosignée par le soumissionnaire et le Chef du Service Technique de la Mairie de Yaoundé 5 ;
d2) de la Note méthodologique (organisation, planning et compréhension du projet) ;
d3) de l'attestation de solvabilité d'un montant minimum de 10 millions FCFA ;
e) Omission dans l'Offre d'un Prix Unitaire quantifié ;
f) Omission du Sous-Détail d'un Prix Quantifié ;
g) N'avoir pas satisfait à au moins 80% des critères essentiels.
15.2. Critères essentiels

N°	Critères essentiels	Notation binaire
1	Présentation générale de l'Offre	Oui/Non
2	Références de l'entreprise	Oui/Non
3	Moyens humains	Oui/Non
4	Moyens matériels	Oui/Non
5	Méthodologie	Oui/Non
6	CCTP	Oui/Non

Les détails de ces critères essentiels sont précisés par le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) et repris dans la grille d'évaluation.

Lire plutot

Critères Eliminatoires
a)Dossier administratif incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces exigées au plus tard 48 heures après l'ouverture des plis ;
b)**Absence ou non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des plis** ;
c) Pièces falsifiées ou fausses déclarations ;
d) Offre technique incomplète pour absence :
d1) **de l'Attestation de visite des lieux avec photos signée sur l'honneur par le Soumissionnaire** ;
d2)de la Note méthodologique (organisation, planning et compréhension du projet) ;
d3) de l'attestation de solvabilité d'un montant minimum de 10 millions FCFA ;
e) Omission dans l'Offre d'un Prix Unitaire quantifié ;

4	Autres

Au lieu de ...

N/A

4	Autres
	Lire plutot VOIR FICHIER D ORIGINE

YAOUNDE le 8 Juin 2023

Le MAIRE

BALA Augustin

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

COMMUNIQUE N°00072/E/2 /C/MINHDU DU 07 JUIN 2023 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DES MARCHES PASSES APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00072/AONO/MINHDU/CIPM/2023 DU 28 AVRIL 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES VOIES DANS CERTAINES VILLES DU CAMEROUN : DEUX (02) LOTS (EN PROCEDURE D'URGENCE).FINANCEMENT : FONDS ROUTIER – EXERCICES 2023 ET 2024.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain,
Par décision n°00186/E/2/D/MINHDU du 07 JUIN 2023, les soumissionnaires ci-après cités sont retenus comme adjudicataires des marchés relatifs à la consultation susmentionnée :

N° Lot	Villes	Soumissionnaire	Montant TTC (en F CFA)	Délai de livraison
1	Nkoteng	**Gpt NEO PREN Sarl / SOTRAC TP SA** **BP:** 740 Ngaoundéré **Tél. :** 622 25 45 12 / 695 590 940	241 135 628	Huit (08) mois
2	Nanga Eboko	**Gpt NEO PREN Sarl / SOTRAC TP SA** **BP:** 740 Ngaoundéré **Tél. :** 622 25 45 12 / 695 590 940	234 619 048	Huit (08) mois

Lesdits soumissionnaires sont invités à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés Publics) du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain pour l'établissement des marchés correspondants.

YAOUNDE le 7 Juin 2023

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

COMMUNE DE BANYO

COMMUNIQUE N° 006/2023/C/M/C-BYO/SG/STADU DU 27 FEV 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE N° 03/AONO/CBYO/SG/STADU/CIPMP/2023 DU 16 JANVIER 2023 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS LES ECOLES PUBLIQUES DE KASSALA WAWA (LOT2), COMMUNE DE BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANYO, AUTORITE CONTRACTANTE

Porte à la connaissance du public que, par décision N° 006/2023/DA/M/C-BYO/SG/STADU du 27 Février 2023, l'entreprise dont le nom suit est déclarée attributaire du marché relatif à l'avis d'Appel d'Offre susmentionné pour les montants et les délais suivants ;

Maître d'Ouvrage	Lieu d'exécution	Entreprise	MONTANT TTC (FCFA)		Délai d'exécution	Observations
			Lu lors du dépouillement	Corrigé		
MAIRE DE LA COMMUNE DE BANYO	Kassala Wawa	ETS ABBAYSA, B.P.: 4244 Vaoundé, Tél. : 699 70 28 91/679 37 27 87	19 782 852	22 499 999	Quatre (04) Mois	Attributaire

Ladite entreprise est invitée à se présenter à la Commune de Banyo dans un délai de sept (07) jours, à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription au projet du marché. Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée. /-

BANYO le 27 Février 2023

Le MAIRE

GARBA SOULE

COMMUNE DE BARE BAKEM

COMMUNIQUE N°003/CDB/SG/CDPM/2023 DU 27 MAI 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL N°006 /AONO/C/BARE/CDPM MOUNGO/2023 DU 12 AVRIL , 2023, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES ESCALIERS D'ACCES ET DE PASSERELLE AU SITE TOURISTIQUE MBANG-EBONDO (VILLAGE-BAREKO), DANS LA COMMUNE DE BARE, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL (EN PROCEDURE D'URGENCE).

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BARE COMMUNIQUE :
Par Decision Municipal N°003/D/CDB/SG/CDPM/2023 du 27 MAI 2023
L'entreprise ci-dessous a ete retenue comme adjudicataire de la Lettre- Commande relative à l'Appel d'Offres National Ouvert ci-dessus mentionne suivant le tableau ci-apres:

INTITULE DU PROJET	ADJUDICATAIRE	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
TRAVAUX DE REHABILITATION DES ESCALIERS D'ACCES ET DE PASSERELLE AU SITE TOURISTIQUE MBANG-EBONDO (VILLAGE-BAREKO), DANS LA COMMUNE DE BARE, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL	ETS PENTAGONE B.P. : 91 NKONGSAMBA Tel. : +237 694 30 64 04/ 677 81 10 70	24 999 999 (Vingt quatre millions neuf cent quatre-vingt dix-neuf mille neuf cent quatrevingt-dix-neuf) francs CFA	Trois (03) mois

Cette Entreprise est invitee a se presenter des publication du present communiqué au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent sous peine d'annulation, au Secretariat General de la Commune de BARE pour les formalites d'elaboration de la Lettre Commande correspondante.

BARE le 27 Mai 2023

Le MAIRE

FROIDEVAUX EPSE NKOUE Lisette Marthe Thérèse

COMMUNE DE BANYO

COMMUNIQUE N° 007/2023/C/M/C-BYO/SG/STADU DU 03 MARS 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION N° 002/DC/CBYO/SG/STADU/CIPMP/2023 DU 30 JANVIER 2023 RELATIVE A LA FOURNITURE DE L'EQUIPEMENT TECHNIQUE DU CPFF DE BANYO. COMMUNE DE BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANYO. AUTORITE CONTRACTANTE.

Porte à la connaissance du public que, par décision N° 007/2023/DA/M/C-BYO/SG/STADU du 03 Mars 2023, l'entreprise dont le nom suit est déclarée attributaire du marché relatif à l'avis de consultation susmentionné pour les montants et les délais suivants :

Maître d'Ouvrage	Lieu d'exécution	Entreprise	MONTANT TTC (FCFA)		Délai d'exécution	Observations
			Lu lors du dépouillement	Corrigé		
MAIRE DE LA COMMUNE DE BANYO	CPFF de Banyo	MASTER SECURITY COMPANY LTD, BP:1137 BAFOUSSAM, TEL: 698 70 1172	10 732 500	14 987 340	Deux (02) Mois	Attributaire

Ladite entreprise est invitée à se présenter à la Commune de Banyo dans un délai de sept (07) jours, à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription au projet du marché. Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée. /-

BANYO le 3 Mars 2023

Le MAIRE

GARBA SOULE

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

DECISION N°00184/E/2 /D/MINHDU DU 07 JUIN 2023 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHE PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00071/AONO/MINHDU/CIPM /2023 DU 28 AVRIL 2023, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE TRAITEMENT DES NIDS DE POULES SUR LES VOIES PRINCIPALES DE LA VILLE DE DOUALA, (EN PROCEDURE D'URGENCE).FINANCEMENT : FONDS ROUTIER - EXERCICES 2023 ET 2024.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN,
Vu la constitution ;
la loi n° 2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;
Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
Vu le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 complétant certaines dispositions du décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu le décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement
le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du ministère des marchés publics ;
Vu la circulaire N°0000006/C/MINFI du 30/12/2022 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finance, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publics pour l'exercice 2023 ;
Vu La circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du code des marchés publics ;
Vu le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°00071/AONO/MINHDU/CIPM /2023 du 28 Avril 2023, pour l'exécution des travaux de nids de poules sur les voies principales dans la ville de Douala, (en procédure d'urgence). Financement : Fonds Routier - Exercices 2023;
Vu Le Procès-Verbal de la séance N°56 du 02 Juin 2023 de la CIPM/MINHDU, proposant l'attribution à l'entreprise COMAR SARL.
D E C I D E :
Article 1er – Le soumissionnaire ci-après cité est retenu comme adjudicataire du marché relatif à la consultation suscitée :

Ville	Soumissionnaire	Montant TTC (en F CFA)	Délai de livraison
YAOUNDE	**COMAR SARL** **BP:** 627 Douala**, Tél:** 677 75 65 68 / 699 93 20 65	**998 504 897**	**Cinq (05) mois**

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 7 Juin 2023

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

COMMUNE DE BARE BAKEM

DECISION MUNICIPALE N°005/DM/CDPM/CDB/SG/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCEDURE D'URGENCE). N°003/AONO/C/BARE/CDPM/2023 DU 12 AVRIL 2023, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE BARE —MPAKA — MANDJIBO — MOUNKO (14,830KM), DANS LA COMMUNE DE BARE, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BARE,
Vu La Constitution
Vu la loi N°2018/011/ du 12/07/2018 Portant regime financier au Cameroun et d'autres entites publiques,
Vu loi 2020/018 du 17 Decernbre 2020 portant Loi de Finances de la Republique du Cameroun pour l'exercice 2021
Vu Loi n°2019/024 du 24 decembre 2019 portant code general des collectivites territoriales decentralisees;
Vu le Decret no 77/91 du 25 mars 1977 determinant les pouvoirs de tutelles sur les Communes, Syndicats des Communes et etablissements communaux modifie et complete par le Decret N°90/1464 du 09novembre 1990 ; Vu le Decret n° 77/203 du 29 Juin 1977 determinant les communes et leurs ressorts territorial ;
Vu le Decret no 82/100 du 03 Mars 1982 modifiant le decret n°78/484 du 09 Novembre 1978 Fixant les dispositions communes applicables aux agents de l'Etat relevant du code de travail,
Vu le Decret N°2018/366 du 20 Juin 2018 Portant code des marches publics ;
Vu le decret n°93/321 du 25 Novembre 1993 portant creation de la commune de BARE
Vu le Decret 2019/536 du 07 octobre 2019 portant nomination des Prefets dans l'ensemble du territoire National; Vu circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 relative a]'application du code des marches publics Vu l'Arrete no 000149/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'election du Maire et des Adjoints au Maire de la Commune de BARE
Vu Le Budget de la Commune de Bare Exercice 2023 ;
Considerant le Proces-verbal de la Commission Departementale de passation des marches aupres du Departement du Moungo du 24 mai 2023 relatif a l'examen et la validation de rapport de la sous-commission d'analyse ; Considerant les necessites de service.

DECIDE :

Article Ier ETS MAYIT NKONGSAMBA Tel : +237 679 969 453 a ete retenue comme adjudicataire du Marche relatif aux travaux de *REHABILITATION DE LA ROUTE BARE —MPAKA — MANDJIBO — MOUNKO (14,830KM)* pour un montant de **98 660 295 (Quatre-vingt-dix-huit millions six cent soixante mille deux cent quatre-vingtquinze) francs CFA TTC** et un delai d'execution de quatre (04) mois.

Article 2 : La presente Decision sera enregistree et communiquee partout ou besoin sera.

BARE le 26 Mai 2023

Le MAIRE

FROIDEVAUX EPSE NKOUE Lisette Marthe Thérèse

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

DECISION N°00186/E/2 /D/MINHDU DU 07 JUIN 2023 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DES MARCHES PASSES APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00072/AONO/MINHDU/CIPM/2023 DU 28 AVRIL 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES VOIES DANS CERTAINES VILLES DU CAMEROUN : DEUX (02) LOTS (EN PROCEDURE D'URGENCE).FINANCEMENT : FONDS ROUTIER – EXERCICES 2023 ET 2024.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN,
Vu la constitution ;
la loi n° 2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;
Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
Vu le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 complétant certaines dispositions du décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu le décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement
le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du ministère des marchés publics ;
Vu la circulaire N°0000006/C/MINFI du 30/12/2022 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finance, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publics pour l'exercice 2023 ;
Vu La circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du code des marchés publics ;
Vu le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°00072/AONO/MINHDU/CIPM/23 du 28 avril 2023 pour l'exécution des travaux d'entretien des voies dans certaines villes du Cameroun : deux (02) lots (en procédure d'urgence). Financement : Fonds Routier - Exercices 2023 et 2024;
Vu Le Procès-Verbal de la séance N°57 du 05 Juin 2023 de la CIPM/MINHDU, proposant les attributions aux Entreprises.
D E C I D E :

Article 1er – Les soumissionnaires ci-après cités sont retenus comme adjudicataires des marchés relatifs à la consultation suscitée :

N° Lot	Villes	Soumissionnaire	Montant TTC (en F CFA)	Délai de livraison
1	Nkoteng	**Gpt NEO PREN Sarl / SOTRAC TP SA BP:** 740 Ngaoundéré **Tél. :** 622 25 45 12 / 695 590 940	241 135 628	Huit (08) mois
2	Nanga Eboko		234 619 048	Huit (08) mois

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 7 Juin 2023

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

COMMUNE DE BARE BAKEM

DECISION MUNICIPALE N°002/DM/CDPM/CDB/SG/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCEDURE D'URGENCE) N°001 /AONO/C/BARE/CDPM/2023 DU 12 AVRIL 2023, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) HANGARS AVEC BOUTIQUES ET BLOC LATRINES MODERNES AU MARCHE DE MELONG 2, DANS LA COMMUNE DE BARE DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BARE,
Vu La Constitution ;
Vu la loi N°2018/011/ du 12/07/2018 Portant regime financier au Cameroun et d'autres entites publiques,
Vu loi 2020/018 du 17 Decembre 2020 portant Loi de Finances de la Republique du Cameroun pour l'exercice 2021
Vu Loi n°2019/024 du 24 decembre 2019 portant code general des collectivites territoriales decentralisees;
Vu le Decret n° 77/91 du 25 mars 1977 determinant les pouvoirs de tutelles our les Communes, Syndicats des Communes et etablissements communaux modifie et complete par le Decret N°90/1464 du 09novembre 1990
Vu le Decret n° 77/203 du 29 Juin 1977 determinant les communes et leurs ressorts territorial ;
Vu le Decret n° 82/100 du 03 Mars 1982 modifiant le decret **n°78/484 du 09 Novembre 1978** Fixant les dispositions communes applicables aux agents de l'Etat relevant du code de travail,
Vu le Decret N°2018/366 du 20 Juin 2018 Portant code des marches publics ;
Vu le decret n°93/321 du 25 Novembre 1993 portant creation de la commune de BARE
Vu le Decret 2019/536 du 07 octobre 2019 portant nomination des Prefets dans l'ensemble du territoire National;
Vu circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 relative a]'application du code des marches publics
Vu l'Arrete n° 000149/A/MINDDEVEL du **03 Mars 2020** constatant election du **Maire et des Adjoints au Maire de** la Commune de BARE
Vu Le Budget de la Commune de Bare Exercice 2023 ;
Considerant le Proces-verbal de la Commission Departementale de passation des marches aupres du Departement du Moungo du 25 mai 2023 relatif a]'examen et la validation de rapport de la sous-commission d'analyse ;
Considerant les necessites de service.

DECIDE :

Article ler: **ETS TIK CAM B.P. : YAOUNDE Tel : +237 679 709 477 / 657 779 969** a ete retenue comme adjudicataire du Marche relatif aux travaux de CONSTRUCTION DE TROIS (03) HANGARS AVEC BOUTIQUES ET BLOC LATRINES MODERNES AU MARCHE DE MELONG 2 pour un montant de **89 578 594 (Quatre-vingt-neuf millions cinq cent soixante-dix-huit mille cinq cent quatre-vingt-quatorze) francs CFA TTC** et un dela' d'execution de quatre (04) mois.

Article 2 : La presente Decision sera enregistree et communiquee partout ou besoin seral?

BARE le 27 Mai 2023

Le MAIRE

FROIDEVAUX EPSE NKOUE Lisette Marthe Thérèse

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2E (NEW-BELL)

DECISION D'ATTRIBUTION DEFINITIVE N°10/DA/CAD2/CIPM/ST/2023 RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE N°10/AONO/CAD2/CIPM/ST/2023 DU 22/03/2023 POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS AU CMA DE CONGO 1 DE DOUALA 2ÈMEFINANCEMENT: BIP 2023IMPUTATION : 57 40 641422 524412

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

MADAME LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2ème, MAÎTRE D'OUVRAGE

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
Vu le décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du ministère des Marchés Publics ;
Vu le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu le décret N°2013/271 du 05 aout 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation de Marchés Publics ;
Vu l'arrêté N°033 CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le Cahier des Clauses Administratives Générales applicable aux marchés de travaux publics, de fournitures et de services passés au nom de l'Etat et des établissements publics nationaux non soumis aux lois et usages du commerce ;
Vu l'arrêté N°006/A/MINMAP/SG/DAJ du 17/04/2013 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics auprès de certaines Communes d'Arrondissement des villes de Yaoundé et Douala ;
Vu l'arrêté conjoint N°00000226/MINMAP/MINFI du 06 aout 2013 fixant le montant des indemnités de session des Présidents, Membres et Secrétaires des Commissions de Passation des Marchés, des Présidents, Membres et Rapporteurs des Sous- commissions d'analyse des offres, ainsi que celui des indemnités forfaitaires allouées aux personnels du MINMAP impliqués dans la passation, le suivi et le contrôle des Marchés publics ;
Vu la Décision N°0265/D/MINMAP/SG/DAJ/ du 19/11/2013 constatant la composition des Commissions internes des Marchés auprès de certaines Commune d'Arrondissement ;
Vu la circulaire N°004/CAB/PM du 30 Décembre 2005 relative au code des Marchés publics ;
Vu la circulaire N°003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;
Vu la circulaire N°002/CAB/PM du 31janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics ;
Vu la circulaire N°003/CAB/PM du 31 janvier 2011 précisant les modalités de gestions des changements des conditions économiques des Marchés Publics ;
Vu la circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Considérant la proposition d'attribution de la CIPM auprès de la Commune d'Arrondissement de Douala 2ème,

DECIDE

Article 1er : **LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS AU CMA DE CONGO 1 DE DOUALA 2ème** ,objet de l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N° **10** /AONO/CAD2/CIPM/ST/ **2023** DU **22/03/2023** est attribué à l'entreprise:

ETS DSJ,

BP:13 346 Douala

Tel. : 698 74 77 04

Article 2: Le montant de la prestation est évalué à la Somme de **Treize Millions Deux Cent Vingt Sept Mille Deux Cents (13 227 200) francs CFA TTC** soit **Douze Millions Cinq Cent Soixante Cinq Mille Deux Cents (12 565 200) francs CFA HTVA;**

Financement: **BIP 2023**

Article 3: Le délai d'exécution est de **Un (01) Mois** et court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

Article 4 : La présente décision sera enregistrée, publiée suivant la procédure d'urgence et communiqué partout où besoin sera. /-

COMMUNE DE BOKITO

DECISION MUNICIPALE N°05 /DM/ C/BOK / SG /CIPM/ M/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRE N°01/AONO /C/BOK/SG/CIPM/2023 DU 06/04/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE BILINGUE DE BALAMBA, COMMUNE DE BOKITO, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTREDANS LA COMMUNE DE BOKITO; DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU ; REGION DU CENTRE.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BOKITO
Maître d'Ouvrage
Vu la constitution ;
Vu la loi n° 2007/117 du 24 avril portant création des Communes ;
Vu la loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019, portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;
Vu le décret n°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
Vu le décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;
Vu le décret n°2018/366 du 20 juillet 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création organisation et fonctionnement des Commissions de passation des Marchés publics ;
Vu Le décret n° 2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination des Préfets ;
Vu l'Arrêté N°000133/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur **AMATAGANA ZACHEE** en qualité de Maire de la Commune de Bokito et ses Adjoints ;
Vu le Dossier de Demande de cotation **N°01/AONO/C/BOK/SG/CIPM/2023** pour les travaux de construction d'un bloc maternel a l'école bilingue de Balamba dans la Commune de Bokito; Département du Mbam et Inoubou ; Région du centre.
Vu la proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Bokito ;
DECIDE :
Article 1er : Est déclaré INFRUCTUEUX l'Appel d'Offre susmentionné,

N°	ADJUDICATAIRE	ADRESSE	MONTANT HTVA (FCFA)	MONTANT TTC (FCFA)	DELAIS D'EXECUTION
01	**INFRUCTUEUX**	////////	///////	///////	///////

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

BOKITO le 25 Mai 2023

Le MAIRE

AMATAGANA Zachée

COMMUNE DE BANYO

COMMUNIQUE N° 011/2023/C/M /C-BYO/SG/STADU DU 10 MARS 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE N° 004/AONO/CBYO/SG/STADU/CIPMP/2023 DU 30 JANVIER 2023 POUR LES TRAVAUX DE REALISATION D'UNE AIRE D'ABATTAGE A SAMBOLABO, COMMUNE DE BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANYO, AUTORITE CONTRACTANTE.

Porte à la connaissance du public que, par décision N° 011/2023/DA/M/C-BYO/SG/STADU du 10 Mars 2023, l'entreprise dont le nom suit est déclarée attributaire du marché relatif à l'avis d'Appel d'Offre susmentionné pour les montants et les délais suivants :

Maître d'Ouvrage	Lieu d'exécution	Entreprise	MONTANT TTC (FCFA)		Délai d'exécution	Observations
			Lu lors du dépouillement	Corrigé		
MAIRE DE LA COMMUNE DE BANYO	Sambolabo	ETS ABDOULAHI AOUDOU MANI BP: 115 Banyo ; TEL: 675-478-257 699-019-669	23 999 540	23 999 540	Quatre (04) Mois	Attributaire

Ladite entreprise est invitée à se présenter à la Commune de Banyo dans un délai de sept (07) jours, à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription au projet du marché. Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée. /-

BANYO le 10 Mars 2023

Le MAIRE

GARBA SOULE

COMMUNE DE BANYO

COMMUNIQUE N° 010/2023/C/M /C-BYO/SG/STADU DU 10 MARS 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE N° 006/AONO/CBYO/SG/STADU/CIPMP/2023 DU 30 JANVIER 2023 RELATIF A LA REALISATION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA PISTE RURALE, CARREFOUR GANDOUA - GANDOUA VILLAGE (13.6 KM), COMMUNE DE BANYO, DÉPARTEMENT DU MAYO-BANYO, RÉGION DE L'ADAMAOUA.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANYO, AUTORITE CONTRACTANTE,

Porte à la connaissance du public que, par décision N° 010/2023/DA/M/C-BYO/SG/STADU du 10 Mars 2023, l'entreprise dont le nom suit est déclarée attributaire du marché relatif à l'avis d'Appel d'Offre susmentionné pour les montants et les délais suivants :

Maître d'Ouvrage	Lieu d'exécution	Entreprise	MONTANT TTC (FCFA)		Délai d'exécution	Observations
			Lu lors du dépouillement	Corrigé		
MAIRE DE LA COMMUNE DE BANYO	piste rurale Carrefour Gandoua - Gandoua village	ETS OUMAROU BALA B.P.: 08 Banyo, Tél.: 699-710-523 677-469-505	26 998 832	26 998 832	Quatre (04) Mois	Attributaire

Ladite entreprise est invitée à se présenter à la Commune de Banyo dans un délai de sept (07) jours, à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription au projet du marché. Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée. /-

BANYO le 10 Mars 2023

Le MAIRE

GARBA SOULE

COMMUNE DE BARE BAKEM

COMMUNIQUE N°005/CDB/SG/CDPM/2023 DU 26 MAI 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE 1'APPEL N°003 /AONO/C/BARE/CDPM MOUNGO/2023 DU 12 AVRIL 2023, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE BARE —MPAKA MANDJIBO — MOUNKO (14,830KM), DANS LA COMMUNE DE BARE, DEPARTEMENT DU MO UNGO, REGION DU LITTORAL (EN PROCEDURE D'URGENCE).

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BARE COMMUNIQUE :
Par Decision Municipal N°005/D/CDB/SG/CDPM/2023 du 26 MAI 023
L'entreprise ci-dessous a ete retenue comme adjudicataire du Marche relative à l'Appel d'Offres National Ouvert cidessus mentionne suivant le tableau ci-apres:

INTITULE DU PROJET	ADJUDICATAIRE	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE BARE —MPAKA MANDJIBO — MOUNKO (14,830KM), DANS LA COMMUNE DE BARE, DEPARTEMENT DU MO UNGO, REGION DU LITTORAL	ETS MAYIT B.P. : NKONGSAMBA Tel : +237 679 969 453	98 660 295 (Quatre?vingt-dix-huit millions six cent soixante mille deux cent quatre-vingt?quinze) francs CFA	Quatre (04) mois

Cette Entreprise est invitee a se presenter des publication du present communiqué au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent sous peine d'annulation, au Secretariat General de la Commune de BARE pour les formalites d'elaboration de la Lettre Commande correspondante.

BARE le 26 Mai 2023

Le MAIRE

FROIDEVAUX EPSE NKOUE Lisette Marthe Thérèse

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

ADDITIF N° 03 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0010BIS/AONO/CRTV/CIPM/2023 POUR LA SURVEILLANCE ET LA SECURISATION DES LOCAUX DE LA CAMEROON RADIO TELEVISION EN CINQ (05) LOTS, EXERCICES 2023, 2024 ET 2025 EN PROCEDURE D'URGENCE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	Cout Prévisionnel
	Au lieu de ... Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **F CFA TTC** 858 000 000 (soit TTC F CFA **286 000 000** l'année), soit par lot : **Lot 1 :** FCFA TTC **110 000 000** (cent dix millions cinq cent mille) (pour 12 mois); **Lot 2 :** FCFA TTC **50 000 000** (cinquante millions) (pour 12 mois) ; **Lot 3 :** FCFA TTC **50 000 000** (cinquante millions) (pour 12 mois) ; **Lot 4 :** FCFA TTC **39 000 000** (trente-neuf millions) (pour 12 mois); **Lot 5 :** FCFA TTC **37 000 000** (trente-sept millions) (pour 12 mois).
	Lire plutot Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de F CFA TTC 870 000 000 (soit TTC F CFA 290 000 000 l'année), soit par lot : Lot 1 : FCFA TTC 102 000 000 (cent deux millions) (pour 12 mois); Lot 2 : FCFA TTC 51 000 000 (cinquante-et-un millions) (pour 12 mois) ; Lot 3 : FCFA TTC 53 500 000 (cinquante-trois millions cinq cent mille) (pour 12 mois) ; Lot 4 : FCFA TTC 45 500 000 (quarante-cinq millions cinq cent mille) (pour 12 mois); Lot 5 : FCFA TTC 38 000 000 (trente-huit millions) (pour 12 mois).

2	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés 9e étage porte 911, au plus tard le _**09 juin 2023**__ à **12 heures**, heure locale,
	Lire plutot Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés 9e étage porte 911, au plus tard le **20 juin 2023**_à **12 heures**, heure locale.

3	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des plis se fera en un (01) temps. L'ouverture des pièces administratives, techniques et financières aura lieu le _**09 juin 2023**__ à **13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la CRTV, dans ses bureaux sis au rez-de-chaussée du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II.

3	Ouverture des Plis
	Lire plutot L'ouverture des plis se fera en un (01) temps. L'ouverture des pièces administratives, techniques et financières aura lieu le **_20 juin 2023_** à **13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la CRTV, dans sesbureaux sis au rez-de-chaussée du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II.

4	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot VOIR FICHIER D ORIGINE

YAOUNDE le 5 Juin 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDONGO CHARLES

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS DE CONSULTATION N°003/DC/MINTP/CIPM-ENSTP/2023 DU 09 JUIN 2023 RELATIF À LA SÉCURITÉ DE L'ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES TRAVAUX PUBLICS

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Directeur de l'Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics (ENSTP) de Yaoundé lance un avis de consultation pour **la sécurité de l'ENSTP de Yaoundé.**

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont définies dans les termes de référence (TDR) annexés au dossier de consultation. Lesdites prestations constituent un lot unique

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux s'élève à 25.000.000 (vingt cinq millions) Francs CFA.

4. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais, ayant des compétences dans le domaine de la prestation.

5. Financement

Les prestations, objet de la présente consultation, sont financées par le Budget Autonome de l'Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics, Exercice 2023.

6. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maître d'ouvrage à l'ENSTP de Yaoundé, BP 510 Yaoundé, Téléphone 222 23 09 44, Fax 222 22 18 16 dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré auprès du secrétariat du Directeur de l'ENSTP de Yaoundé BP 510 Yaoundé, Téléphone 222 23 09 44, Fax 222 22 18 16 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **50 000 (Cinquante mille) FCFA** dans le compte CAS ARMP n°335 988 60001-94 dans l'une des agences de la BICEC.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au secrétariat du Maître d'Ouvrage, à l'ENSTP de Yaoundé au plus tard le **06 juillet 2023 à 12 heures précises**, heure locale et devront porter la mention :
« Avis de consultation N°003/DC/MINTP/CIPM-ENSTP/2023 du 09 Juin 2023 pour la sécurité de l'Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics-Yaoundé. Financement Budget Autonome de l'ENSTP-Yaoundé, Exercice 2023. A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution est fixé à **douze (12) mois ;** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 500 000(Cinq cent mille) de francs CFA, établie par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréé par le ministère chargé des finances et dont la liste figure dans les pièces de cette demande de cotation, valable pendant 30(trente) jours au-delà de la date originale de validité des offres.
Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Gouverneur, Préfet, Sous-préfet), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la demande de cotation.
Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de consultation.
Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et demande de consultation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces de la demande de cotation, entraînera le rejet de l'offre.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre incomplète par rapport aux stipulations du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Toutefois, en cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de quarante-huit heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question. Cependant, l'absence ou la non-conformité à l'ouverture des plis de la caution de soumission délivrée par un établissement bancaire ou un organisme financier de premier ordre, agréé par le Ministère chargé des Finances, entraîne le rejet de l'offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **06 juillet 2023** à **13 heures** précises dans la salle de lecture de la Bibliothèque de l'Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics de Yaoundé.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires
a)Absence de la caution de soumission,
b) Non production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente ;
c)Dossier technique incomplet ;
d)Dossier financier incomplet ;
e)Omission dans le bordereau des prix d'un prix unitaire quantifié ;
f)Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
gAbsence de la description des prestations à exécuter ;
hAbsence d'un agrément délivré par la présidence de la république en cours de validité ;
i)Absence d'une capacité financière d'un montant égal à 15 millions établie par une banque agrée par le MINFI ;
j)Figurer sur la liste des entreprises suspendues par le MINMAP.
Conformité des offres
Toute offre non-conforme aux prescriptions du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date de l'ouverture des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Direction de l'Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics à Yaoundé, BP 510, Tél. : 222 23 09 44 Fax : 222 22 18 16.
Numéro vert de la CONAC :
En cas de fraude ou corruption, vous pouvez appeler aux numéros suivants pour dénonciation : Tel : 222 20 37 32/ 658 26 26 82/ 651 64 91 94.

YAOUNDE le 8 Juin 2023

Le DIRECTEUR

NKENG GEORGE ELAMBO

COMMUNE DE MBANGA

COMMUNIQUE N°001/C/C/MBAGA/CIGSMP/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DES APPELS OFFRES NATIONAUX OUVERTS EN PROCEDURES D'URGENCE N° D'URGENCE N° 001, 002, 003, 004, 006, 008 ET 010 FINANCES-PAR LE BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC. (BIP) DE L'EXERCIE 2023 DANS LA COMMUNE DE MBANGA, DEPARTEMENT.DU MOUNGO REGION DU LITTORAL

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune de Mbanga, Autorité Contractante
COMMUNIQUE
Les entrepreneurs suivants sont par Décision N°**001**/D/C/MBA/CIGSMP/2023 du 18 Avril 2023 déclares attributaires des marchés

N°	REFERNCE	ATTRIBUTAIRES	
01	N°**001**/LC/C/MBA/CIGSMP/2023	SCR ENGINEERING BP12439 DOUALA	EXTENSION DE LA MINI-ADDICTION D'EAU DU
02	N°**002**/LC/C/MBA/CIGSMP/2023	ETS WAYIT BP 812 N'SAMBA	TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE 3-CARREFOUR NDOH 2/HANGAR DU MARCHE
03	N°**003**/LC/C/MBA/CIGSMP/2023	ETS WAYIT BP, 812 N'SAMBA	REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE 2EM (06 KM), DANS LA COMMUNE DE MBANGA
04	N°**004**/LC/C/MBA/CIGSMP/2023	ETS WEILO MULTISERVICE BP-DOUALA	CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SA QUARTIER 15 — MBANGA DANS LA COMMUNE
05	N°**006**/LC/C/MBA/CIGSMP/2023	ETS KABO . BP. - NKONGSAMBA	EXTENSION DE L'ECLAIRAGE DANS LES QUAR MUYUKA2A/ECHIMBI) DE LA COMMUNE DE MBANGA,
06	N°**007**/LC/C/MBA/CIGSMP/2023	P.E. MOTOR and EQUIPEMENT BP 3901 DOUALA	ACQUISITION ET LIVRAISON D'UNE PELLE CH LES SPECIFICATIONS TECHNIQUES A LA MAIRIE DE MBANGA
07	N°**008**/LC/C/MBA/CIGSMP/2023	ETS EMILIO BP. 25050 YAOUNDE	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LOGEMENT DE LA FEMME ET DE IA FAMILLE (CPFF) DE MI COMMUNE DE MBANGA
08	N°**010**/LC/C/MBA/CIGSMP/2023	ETS VVEILO MULTISERVICE	CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE EQUIPE D DANS LA COMMUNE DE MBANGA

Les Directeurs desdites entreprises sont invités à se présenter dès publication du présent communiqué et au plus tard dans les s

MBANGA le 19 Avril 2023

Le MAIRE

ENDALLE EPSE EJAKE MBONDO HENRIETTE

PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES II

AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET N° 007/ASMI/MINADER/PADFA II/CSPM/SPM/2023 DU 08 JUIN 2023 RECRUTEMENT D'UN(E) CONSULTANT(E) INDIVIDUEL(LE) POUR LA PRESTATION DE SERVICES DE TRADUCTION DES DOCUMENTS DU PADFA II

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Contexte

La République du Cameroun et le Fonds International de Développement Agricole (FIDA) ont convenu de commun accord, du financement et de la mise en œuvre du Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles phase II (PADFA II) avec la signature de l'accord de financement le 25 septembre 2020. Le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER) a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour financer les services d'un/une consultant (e) individuel(le) pour la prestation de services de traduction des documents du PADFAII.

2. Objet

Le présent avis porte sur le recrutement d'un Consultant selon la méthode de Sélection Fondée sur les Consultants Individuels « QCI », pour **la prestation de services de traduction des documents du PADFAII.**

3. Consistance des prestations

L'objectif principal de cette prestation est d'assurer une traduction de qualité soit du français à l'anglais, soit de l'anglais au français des documents stratégiques du projet.

4. Période d'éxecution

La mission aura une durée de 12 mois, renouvelable en cas de satisfaction de la tranche ferme. Le contrat relatif à la tranche conditionnelle sera signé, si et seulement si, le PADFA II a été satisfait des services du Consultant au cours de la tranche ferme.

5. Participation et origine

La présente prestation est ouverte au consultant individuel ayant les qualifications suivantes :
- Être titulaire d'un diplôme (BAC+5) en traduction, en interprétation, langues appliquées ;
- Avoir une connaissance avérée dans la traduction et la révision de manière générale et des documents techniques relatifs au secteur agricole de manière spécifique ;
- Avoir la maitrise et pouvoir traduire du français à l'anglais /ou de l'anglais au français ;
- Avoir une bonne maîtrise de l'environnement Microsoft ;
- Être disponible pour la période de la mission ;
- Avoir déjà travaillé avec les acteurs du développement rural et des organismes de développement serait un atout.

6. Remises des offres

Les Manifestations d'Intérêt (MI) rédigées en français ou anglais en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marquée comme telle, et une version électronique desdites Manifestations sur une clé USB, seront adressées sous plis cachetés et scellés, sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, et devra être déposée contre décharge à la cellule de Passation des Marchés ou au secrétariat du PADFA II au plus tard le **22 JUIN 2023 à 15 Heures précises** (heure locale) et devra porter la mention :

« AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET N°007/ASMI/MINADER/PADFA II/CSPM/SPM/2023 DU 08 JUIN 2023 RECRUTEMENT D'UN(E) CONSULTANT(E) INDIVIDUEL(LE) POUR LA PRESTATION DE SERVICES DE TRADUCTION DES DOCUMENTS DU PADFAII
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

7. Composition du dossier

Les Manifestations d'Intérêt comprendront les pièces suivantes :
- Une lettre de manifestation/motivation adressée à la Coordonnatrice Nationale du PADFA II ;
- Un curriculum vitae daté et signé faisant ressortir la qualification et l'expérience professionnelle de l'intéressé (e) ;
- Une copie certifiée conforme du diplôme requis ;
- Les justificatifs probants et les références dans les missions similaires (références pouvant attester de la compétence du candidat) ;
- L'Attestation d'immatriculation ou carte de contribuable Personne physique, Plan de localisation signé sur l'honneur et la CNI).

8. Critères d'évaluation

Les Critères éliminatoires sont les suivants :
- Absence de formulaire FIDA d'auto-certification pour service de consultant (daté, paraphé et signé par le soumissionnaire) ;
- Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;
- Obtention d'une note technique inférieure à 80 points sur 100.

Le Consultant national sera sélectionné selon la méthode de Sélection des Consultants Individuels « **SCI** » telle que décrite dans le Manuel de Passation des Marchés du FIDA en vigueur, ainsi que le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics (CMP) au Cameroun.
Critères de sélection : l'évaluation de la qualité des offres techniques sera faite sur 100 points sur la base des critères ci-dessous :

	Critères de sélection		Notations	Note max
				5 points
1	Lettre de motivation	Présentation générale de la lettre de motivation **(lisibilité, signature, etc.).**	Faible : 0 pt, Moyenne : 2.5pt, Bonne : 5 pts	5pts
2	**Diplôme et formation**			**25 points**
		Diplôme universitaire	BAC+5 = 5 Plus de BAC+8 = 10 Moins de BAC+5 = 0	10 pts
		Domaine de formation	Domaine : Traduction, interprétation, langues appliquées, équivalent : 05 Autres : 0	15 pts
3				**25 points**
	Expériences générales	Expériences dans la traduction des documents	5 points par prestation (maximum 5 prestations)	25 pts
4				**45 points**
	Références pertinentes	Expérience dans la traduction des documents techniques dans le domaine agricole	05 points par prestation pour un maximum de 30 points	30 pts
		Expérience avec les projets à bailleurs de fonds (FIDA, BM, BAD, UE, etc.).	5 points par expérience pour un maximum de 15 points	15 pts
	Total des points			**100 points**

9. Renseignements Complémentaires

L'adresse de contact et de dépôt des offres est : « Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles Phase II (PADFA II) » ; Unité de Coordination et de Gestion (UCGP), sise à Yaoundé, au quartier Bastos, derrière l'ambassade de Chine. Téléphone : (+237) 222 20 74 44. Email padfacameroun@gmail.com ; www.padfa.net Le délai de dépôt des manifestations est de Quatorze (14) jours à compter de la date de publication du présent avis.

YAOUNDE le 8 Juin 2023

Le COORDONNATEUR NATIONAL

MARIGOH MISSE HELENE

COMMUNE DE BOKITO

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BOKITO MAITRE D'OUVRAGE COMMUNIQUE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

L'Entreprise ETS LA SOLIDARITE **Tél. 696 26 85 29**a été retenue comme adjutatrice du Marché relatif à l'Appel d'Offre **N°03/AONO/C/BOK/SG/CIPM/2023 DU 06/04/2023** pour extension du centre médical d'arrondissement : construction d'une morgue communale (phase 1), dans la commune de Bokito, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre.
Le responsable de la structure est prié de prendre attache avec la Mairie pour la confection des lettres commandes

BOKITO le 25 Mai 2023

Le MAIRE

AMATAGANA Zachée

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

COMMUNIQUE N°000085/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/NBM PORTANT REPORT DE LA DATE D'OUVERTURE DES OFFRES RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES N° 0010BIS/AONO/CRTV/CIPM/2023, RELATIF A LA SURVEILLANCE ET LA SECURISATION DES LOCAUX DE LA CRTV EN CINQ (05) LOTS, EXERCICES 2023, 2024 ET 2025.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CRTV, MAITRE D'OUVRAGE, INFORME LES CANDIDATS A L'APPEL D'OFFRES N° 0010BIS/AONO/CRTV/CIPM/2023, RELATIF A LA SURVEILLANCE ET LA SECURISATION DES LOCAUX DE LA CRTV EN CINQ (05) LOTS, EXERCICES 2023, 2024 ET 2025, QUE LA DATE D'OUVERTURE DES OFFRES INITIALEMENT **PREVUE LE 22 mai 2023 EST REPORTEE AU 20 juin 2023.**
UN ADDITIF PEUT ETRE RETIRE TOUS LES JOURS OUVRABLES A LA PORTE 911 DE L'IMMEUBLE DU CENTRE DE PRODUCTION TV DE LA CRTV A MBALLA II.

YAOUNDE le 5 Juin 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDONGO CHARLES

COMMUNE DE BANYO

COMMUNIQUE N° 003/2023/C/M /C-BYO/SG/STADU DU 27 FEV 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE N°002/AONO /CBYO/SG/STADU/CIPMP/2023 DU 16 JANVIER 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU POSTE AGRICOLE D'ALLAT (LOT 1), COMMUNE DE BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANYO, AUTORITE CONTRACTANTE,

Porte à la connaissance du public que, par décision N°003/2023/DA/M /C-BYO/SG/STADU du 27 Février 2023, l'entreprise dont le nom suit est déclarée attributaire du marché relatif à l'avis d'Appel d'Offre susmentionné pour les montants et les délais suivants :

Maître d'Ouvrage	Lieu d'exécution	Entreprise	MONTANT TTC (FCFA)		Délai d'exécution	Observations
			Lu lors du dépouillement	Corrigé		
MAIRE DE LA COMMUNE DE BANYO	Allat	ETS ABDOULAHI AOUDOU MANI BP : 115 BANYO TEL : (237) 675-478-257/699-019-669	19 998 862	19 998 862	Quatre (04) Mois	Attributaire

Ladite entreprise est invitée à se présenter à la Commune de Banyo dans un délai de sept (07) jours, à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription au projet du marché. Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée. /-

BANYO le 27 Février 2023

Le MAIRE

GARBA SOULE

COMMUNE DE BARE BAKEM

COMMUNIQUE N °006/CDB/SG/CDPM/2023 DU 29/05/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL N°008 /AONO/C/BARE/CDPM MOUNGO/2023 DU 12 AVRIL 2023, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE MELONG2, DANS LA COMMUNE DE BARE, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL (EN PROCEDURE D'URGENCE).

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BARE COMMUNIQUE :,
Par Decision Municipal N°006/D/CDB/SG/CDPM/2023 du 26/05/2023
L'entreprise ci-dessous a ete retenue comme adjudicataire de la Lettre- Commande relative à l'Appel d'Offres National Ouvert ci-dessus mentionne suivant le tableau ci-apres:

INTITULE DU PROJET	ADJUDICATAIRE	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE MELONG2, DANS LA COMMUNE DE BARE, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL	ETS BOJIP'S CHALOM B.P : 13945 YAOUNDE Tel : +237 695 22 43 14	19 266 515 (Dix? neuf millions deux cent soixante-six male cinq cent quinze) francs CFA	Trois (03) mois

Celle Entreprise est invitee a se presenter des publication du present communiqué au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent sous peine d'annulation, au Secretariat General de la Commune de BARE pour les formalites d'elaboration de la Lettre Commande correspondante.

BARE le 26 Mai 2023

Le MAIRE

FROIDEVAUX EPSE NKOUE Lisette Marthe Thérèse

HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°011/N/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/CSM/CSAM/CBC PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE N°010/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2023 DU 05/04/2023 POUR LA FOURNITURE DES MEDICAMENTS A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA (HGOPED) AU TITRE DE L'EXERCICE 2023.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Directeur Général de l'Hôpital Gynéco-obstétrique et Pédiatrique de Douala communique :

PHARMASPRESS SARL, BP : 12164 DOUALA, Tel : (237) 692 243 646 / 233 475 128, est adjudicataire des lettres-commandes susmentionnées ainsi qu'il suit :

N° LOT	ADJUDICATAIRE	MONTANT (TTC)	DELAIS D'EXECUTION
1	PHARMASPRESS SARL	49 785 820 (quarante-neuf millions sept cent quatre-vingt-cinq mille huit cent vingt) FCFA.	Six (06) mois
2		29 840 500 (vingt-neuf millions huit cent quarante mille cinq cent) FCFA	

Ladite société est invitée à prendre attache avec le Service des Marchés de l'Hôpital Gynéco-obstétrique et Pédiatrique de Douala, pour l'établissement des projets de lettre-commande y afférente.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

DOUALA le 31 Mai 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PR. MBOUDOU Emile

COMMUNE DE BARE BAKEM

COMMUNIQUE N °008/CDB/SG/CDPM/2023 DU 29/05/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL N°001 /AONO/C/BARE/CDPM MOUNGO/2023 DU 12 AVRIL 2023, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE MELONG 2 (FRERE FRANCISCAIN)-SOUDOP (4 KM) A VEC BRETELLE 2,5 KM AU VILLAGE EBOUKOU DANS LA COMMUNE DE BARE, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL (EN PROCEDURE D'URGENCE).

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BARE COMMUNIQUE
Par Decision Municipal N°008/D/CDB/SG/CDPM/2023 du 26/05/2023
L'entreprise ci-dessous a ete retenue comme adjudicataire de la Lettre- Commande relative à l'Appel d'Offres National Ouvert ci-dessus mentionne suivant le tableau ci-apres:

INTITULE DU PROJET	ADJUDICATAIRE	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE MELONG 2 (FRERE FRANCISCAIN)-SOUDOP (4 KM) A VEC BRETELLE 2,5 KM AU VILLAGE EBOUKOU DANS LA COMMUNE DE BARE, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL	ETS ROXANE SERVICES BY :5203 DOUALA Tel : 677 216 360 / 696 840 780	29 973 400 (Vingtneuf millions neuf cent soixante-treize mi 'lle quatre cent) francs CFA	Trois (03) mois

Cette Entreprise est invitee a se presenter des publication du present communiqué au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent sous peine d'annulation, au Secretariat General de la Commune de BARE pour les forrnalites d'elaboration de la Lettre Commande correspondante.

BARE le 26 Mai 2023

Le MAIRE

FROIDEVAUX EPSE NKOUE Lisette Marthe Thérèse

COMMUNE DE BOKITO

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BOKITO MAITRE D'OUVRAGE COMMUNIQUE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

L'Appel d'offre **N° 01/AONO/C/BOK/SG/CIPM/2023** du 06/04/2023 pour les travaux de construction d'un bloc maternel à l'école bilingue de Balamba, Commune de Bokito, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre a été déclaré **INFRUCTUEUX**.

La procédure sera relancée ultérieurement.

BOKITO le 25 Mai 2023

Le MAIRE

AMATAGANA Zachée

COMMUNE D'AKONOLINGA

PORTANT PUBLICATION DE L'AUTORISATION DE GRE A GRE N°02000-20/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA/BY DU 12/05/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) PONTS DEFINITIFS, DE 6ML CHACUN SUR LE TRONCON DE ROUTE KOUNDOU-MENGUEME-SI DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ETDU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE (PROCEDURE D'URGENCE)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune d'Akonolinga communique :
A la suite de **L'AUTORISATION DE GRE A GRE N°02000-20/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA/BY DU 12/05/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) PONTS DEFINITIFS, DE 6ML CHACUN SUR LE TRONCON DE ROUTE KOUNDOU-MENGUEME-SI DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE**
le résultat se présente comme suit :

Soumissionnaire	N° PHASE	Prix de l'Offre TTC(FCFA)	Délai d'exécution	Observations
	001	**59 968 082**	**Six(06)**	Soumissionnaire dont les
ETS MANKO TEL :658682479 BP :1220 Yaoundé	002	119.998.437	six (06)mois	Offres remplissent les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels et éliminatoires.

L'entreprise **ETS MANKO, TEL :**658682479 est retenue suite **à L'AUTORISATION DE GRE A GRE N°02000-20/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA/BY DU 12/05/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) PONTS DEFINITIFS, DE 6ML CHACUN SUR LE TRONCON DE ROUTE KOUNDOU-MENGUEME-SI DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU,**dans la commune d'Akonolinga, pour les montants toutes Taxes Comprises (TTC) correspondant à son offre financière.

Le délai d'exécution des travaux est **de six (06) mois calendaire à compter de la date de notification du démarrage de la livraison.**

L'entreprise ci-dessus désignée est invitée à se présenter à la Mairie d'Akonolinga, dès publication du présent communiqué, pour l'établissement du marché correspondant.

YAOUNDE le 6 Juin 2023

Le MAIRE

AKAMBA ASSEMBE GEORGES

COMMUNE DE MBANGA

DECISION N°001/D/C/MBAGA/CIGSMP/2023 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHES ET LETTRES-COMMANDES A CERTAINS ENTREPRISE DANS LA COMMUNE DE MBANGA

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de Commune de Mbanga
Vu La Constitution ;
Vu La Loi n°2018/012 du-11 juillet 2018 portant Régime financier de l'Etat et autres entités publiques ;
Vu La loi N°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code General des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu La loi N°2022/020 du 27 décembre 2022-portant bi de finance de la République du Cameroun pour l'exercice 2023
Vu Le Décret N°2001/018 du 17 février 2001portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des- Marches Pub
Vu Le décret n°2001/048 du 23 du 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marches
Vu Le décret n°- 2003/651/PM du 16 Avril 2003- fiant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics
Vu Le décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation of fonctionnement des Commissions des Marches modi
Vu Le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marches Publics ;
Vu le décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marches publics
Vu l'arrêté n° 033/CAB/PM du 13 Février 2007 mettant en vigueur le Cahier des Clauses. Administratives Générales, applicable a
Vu Parretti n° 112/CAB/PM du 5 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et des frais d'achat des dossiers
Vu La circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative a la passation of au contrôle de l'exécution des Marches Publics
Vu La circulaire N°002/CAB/PR du 19 juin 2012 relative, au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle de
Vu La circulaire N°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relativise à l'exécution des lois de finances ; au s
Vu L'arrêté n°000125/A/M1NDDEVEL du 03 mars 2020 constatant l'élection de **Madame ENDALLE EJAKE HENRIETTE Epse E**
Vu Décision Municipale N°037/D11/1/C/ME3/SG/2019 du 27 Juin 2019 Portant constatation de la Commission Interne de Passati
Vu La Proposition d'attribution de Contrats relatifs au Dossier d'Appel d'Offres formulé par le Président-de la Commission Interne
Considérant les nécessités de services.

Article 1er : les Entreprises de raisons sociales suivantes sont retenues comme adjudicataire pour l'exécution des projets ci-dess

N°	ATTRIBUTAIRES	OBJETS
01	SCR ENGINEERING BP12439 DOUALA	EXTENSION DE LA MINI-ADDICTION D'EAU DU QUARTIER 1 - BAYONG DANS
02	ETS WAYIT BP 812 N'SAMBA	TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE CARREFOUR MA 3-CARREFOUR NDOH 2/HANGAR DU MARCHE (4 KM)
03	ETS WAYIT BP, 812 N'SAMBA	REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE 2EME CARREFOUR DSCHANG KWA KM), DANS LA COMMUNE DE MBANGA
04	ETS WEILO MULTISERVICE BP-DOUALA	CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE M QUARTIER 15 — MBANGA DANS LA COMMUNE DE MBANGA,
05	ETS KABO. BP. - NKONGSAMBA	EXTENSION DE L'ECLAIRAGE DANS LES QUARTIERS NECESSITEUX PRIORIT MUYUKA2A/ECHIMBI) DE LA COMMUNE DE MBANGA,

N°	ATTRIBUTAIRES	OBJETS
06	P.E. MOTOR and EQUIPEMENT BP 3901 DOUALA	ACQUISITION ET LIVRAISON D'UNE PELLE CHARGEUSE SUR PNEUS, TYPE S LES SPECIFICATIONS TECHNIQUES A LA MAIRIE DE MBANGA
07	ETS EMILIO BP. 25050 YAOUNDE	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LOGEMENT D'ASTREINTE CENTRE DE PR DE LA FEMME ET DE IA FAMILLE (CPFF) DE MBANGA (PHASE 3) DANS LA COMMUNE DE MBANGA
08	ETS WEILO MULTISERVICE	CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAI DANS LA COMMUNE DE MBANGA

Article 2 : Les mandataires des entreprises suscitées sont invités à se présenter au service technique de la Mairie de Mbanga po

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiqué partout où besoin sera. /-

MBANGA le 19 Avril 2023

Le MAIRE

ENDALLE EPSE EJAKE MBONDO HENRIETTE

COMMUNE DE BOKITO

DECISION MUNICIPALE N°07 /DM/ C/BOK / SG /CIPM/ M/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRE N°03/AONO /C/BOK/SG/CIPM/2023 DU 06/04/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXTENSION DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT : CONSTRUCTION D'UNE MORGUE COMMUNAL(PHASE1) DANS LA COMMUNE DE BOKITO; DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU ; REGION DU CENTRE.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BOKITO
Maître d'Ouvrage
Vu la constitution ;
Vu la loi n° 2007/117 du 24 avril portant création des Communes ;
Vu la loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019, portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;
Vu le décret n°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
Vu le décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;
Vu le décret n°2018/366 du 20 juillet 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création organisation et fonctionnement des Commissions de passation des Marchés publics ;
Vu Le décret n° 2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination des Préfets ;
Vu l'Arrêté N°000133/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur **AMATAGANA ZACHEE** en qualité de Maire de la Commune de Bokito et ses Adjoints ;
Vu l'Appel d'Offre **N°03/AONO/C/BOK/SG/CIPM/2023** pour l'extension du centre médical d'arrondissement : construction d'une morgue communal (phase1) dans la Commune de Bokito; Département du Mbam et Inoubou ; Région du centre.
Vu la proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Bokito ;
DECIDE :

Article 1er : Est déclaré adjudicataire des travaux relatifs à l'Appel d'Offre susmentionné, l'entreprise ci-dessous désignée et conformément au tableau ci-après :

N°	ADJUDICATAIRE	ADRESSE	MONTANT HTVA (FCFA)	MONTANT TTC (FCFA)	DELAIS D'EXECUTION
01	**ETS LA SOLIDARITE**	Tél. 696 26 85 29	41 928 721	50 000 000	03 mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

BOKITO le 25 Mai 2023

Le MAIRE

AMATAGANA Zachée

COMMUNE DE BARE BAKEM

DECISION MUNICIPALE N° 004/DM/CDPM/CDB/SG/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCEDURE D'URGENCE). N°007 /A0NO/C/BARE/CDP111/2023 DU 12 A VRIL 2023; POUR LES TRAVAUX REHABILITATION D 'UN HANGAR AU MARCHE DE BARE, DANS LA COMMUNE DE BARE, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BARE,
Vu La Constitution ;
Vu la Ioi N°2018/011/ du 12/07/2018 Portant regime financier au Cameroun et d'autres entites publiques,
Vu loi 2020/018 du 17 Decembre 2020 portant Loi de Finances de la Republique du Cameroun pour l'exercice 2021
Vu Loi n°2019/024 du 24 decembre 2019 portant code general des collectivites ten-itoriales decentralisees;
Vu le Decret n° 77/91 du 25 mars 1977 determinant les pouvoirs de tutelles sur les Communes, Syndicats des Communes et etablissements communaux modifie et complete par le Decret N°90/1464 du 09novembre 1990 Vu le Decret no 77/203 du 29 Juin 1977 determinant les communes et leurs ressorts territorial
Vu le Decret no 82/100 du 03 Mars 1982 modifiant le decret n°78/484 du 09 Novembre 1978 Fixant les dispositions communes applicables aux agents de l'Etat relevant du code de travail,
Vu le Decret N°2018/366 du 20 Juin 2018 Portant code des marches publics ;
Vu le decret n°93/321 du 25 Novembre 1993 portant creation de la commune de BARE
Vu le Decret 2019/536 du 07 octobre 2019 portant nomination des Prefets dans l'ensemble du territoire National; Vu circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 relative a l'application du code des marches publics Vu l'Arrete no 000149/AMINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'election du Maire et des Adjoints au Maire de la Commune de BARE
Vu Le Budget de la Commune de Bare Exercice 2023 ;
Considerant le Proces-verbal de la Commission Departementale de passation des marches aupres du Departement du Moungo du 26 mai 2023 relatif a l'examen et la validation de rapport de la sous-commission d'analyse ; Considerant les necessites de service.

DECIDE :

Article Ier: ETS LA MARSEILLAISE B.P. : 91 Nkongsamba Tel : +237 694 308 404 / 677 811 070 a ete retenue comme adjudicataire du Marche relatif aux travaux de *REHABILITATION D 'UN HANGAR AU MARCHE DE BARE* pour un montant de 9 996 906 (Neuf millions neuf cent quatre-vingt-seize mille neuf cent six) francs CFA et un delai d'execution de quatre (03) mois.

Article 2 : La presente Decision sera enregistree et communiquee partout 06 besoin sera./-

BARE le 29 Mai 2023

Le MAIRE

FROIDEVAUX EPSE NKOUE Lisette Marthe Thérèse

COMMUNE D'AKONOLINGA

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AUTORISATION DE GRE A GRE N°02000-20/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA/BY DU 12/05/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS(03)PONTS DEFINITIFS,DE 6ML CHACUN SUR LE TRONCON DE ROUTE KOUNDOU-MENGUEME-SI DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE (PROCEDURE D'URGENCE).

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AKONOLINGA
(Maître d'Ouvrage)
La Constitution ;
Vu La Loi Nº 2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu La loi N°2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi de finance de la république du Cameroun pour l'exercice 2022
Vu le décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'agence de régulation des marches publics ;
Vu le décret de N°2003/651 du 05novembre 2003fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des marches publics ;
Vu le décret N°2011/408 du 08decembrre 2011 portant organisation du gouvernement modifie et complété par le décret N°2018/191 du 02mars 2018 ;
Vu Le décret N°2018/366 du 20juin 2018 portant code marches publics ;
Vu le décret N°2012/076 du 08mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23fevrier 2001 portant organisation et fonctionnement de l'agence de régulation des marches publics ;
Vu la circulaire N°000006/C/MINFI du 30decembre 2022 portant Instruction relatives à l'exécution des lois des finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2023 ;
Vu **L'AUTORISATION DE GRE A GRE N°02000-20/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA/BY DU 12/05/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) PONTS DEFINITIFS, DE 6ML CHACUN SUR LE TRONCON DE ROUTE KOUNDOU-MENGUEME-SI** dans l'arrondissement d'Akonolinga, département du Nyong et Mfoumou, Région du centre ;
Vu Le procès-verbal de la commission Interne de passation des marches en date du ……..
Vu la proposition d'attribution de la commission Interne de passation des marches en date du **……..**
DECIDE
Article premier : l'entreprise ci-après citée est retenue comme adjudicataire du marché relatif à l'autorisation de gré à gré sus-mentionnée :

SOUMISSIONNAIRE	N° PHASE	Prix de l'Offre TTC(FCFA)	Délai d'exécution	Rang
Ets MANKO; **TEL:658 68 24 79 ;** **BP :1220 Yaoundé**	**N°01**	**59 968 082 FCFA**	**Six (06) mois**	**Soumissionnaire unique** dont les Offres remplissent les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels et éliminatoires
	N°02	119 998 437	**Six (06) mois**	

Article 2: La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

DECISION N°00185/E/2 /D/MINHDU DU 07 JUIN 2023 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DES MARCHES PASSES APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00073/AONO/MINHDU/CIPM/2023 DU 28 AVRIL 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOT DANS LA VILLE DE YAOUNDE ET D'UN PONT DANS LA VILLE DE TONGA EN DEUX (02) LOTS (EN PROCEDURE D'URGENCE).FINANCEMENT : BIP MINHDU (LIGNE INTERVENTION D'URGENCE ASSAINISSEMENT) – EXERCICE 2023.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN,
Vu la constitution ;
la loi n° 2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;
Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
Vu le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 complétant certaines dispositions du décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu le décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement
le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du ministère des marchés publics ;
Vu la circulaire N°0000006/C/MINFI du 30/12/2022 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finance, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publics pour l'exercice 2023 ;
Vu La circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du code des marchés publics ;
Vu le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°00073/AONO/MINHDU/CIPM/23 du 28 avril 2023 pour les travaux de construction d'un dalot dans la ville de Yaoundé et d'un pont dans la ville de Tonga (en procédure d'urgence). Financement : BIP MINHDU (Ligne Intervention d'Urgence Assainissement) - Exercice 2023;
Vu Le Procès-Verbal de la séance N°57 du 05 Juin 2023 de la CIPM/MINHDU, proposant les attributions aux Entreprises.

D E C I D E :

Article 1er – Les soumissionnaires ci-après cités sont retenus comme adjudicataires des marchés relatifs à la consultation suscitée :

N° Lot	Villes	Soumissionnaires	Montant TTC (en F CFA)	Délai de livraison
1	YAOUNDE	ETS AMA BP: 4 187 Yaoundé Tél. : 699 97 44 04	42 184 091	Quatre (04) mois
2	TONGA	Gpt ONE OF A KING Sarl / IDEAL ENGENEERING Sarl BP: 14 408 Yaoundé Tél. : 678 406 807 / 670 368 935	169 003 725	Quatre (04) mois

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 7 Juin 2023

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

COMMUNE DE MANJO

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°011/ONIT/C-MANJO/CIPM-PCCM/2023 OF 06/06/2023 UNDER URGENT PROCEDURE FOR THE CONSTRUCTION WORKS OF HOUSING ESTATE OF TWELVE (12) TYPE T2, T3 AND T4 IN MANJO COUNCIL, MOUNGO DIVISION, LITTORAL REGION FINANCING: PCCM BUDGET,FINANCING: PCCM BUDGET, 2023 FINANCIAL YEAR AND SUBSEQUENT FINANCIAL YEAR

FINANCING
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Subject of the invitation to tender

Within the framework of the implementation of the Municipal Housing Construction Program aimed at improving the living conditions of the populations, the Mayor of MANJO Council, MOUNGO division, LITTORAL Region, hereby launches an Open National Invitation to Tender for the construction works of the housing estate of twelve (12) type T2, T3 and T4 housing MANJO Council.

2. Nature of services

The works shall include in particular:

- Preliminary works and site installation;
- Additional earthworks;
- Foundations; Masonry;
- Elevations;
- Roofing and timber for the framework; Wood, aluminium and metal joinery;
- Plumbing and sanitation;
- Electricity / TV;
- Painting;
- Hard coatings;
- External works (VRD) and sanitation;
- Planting of trees and hedges.

The buildings to be constructed consist of:

- 02 blocks of 02 apartments type T2 housing;
- 03 blocks of 02 apartments type T3 housing;
- 02 individuals housing type T4.

3. Estimated cost

The estimated cost of these services is **two hundred forty-six million five hundred eleven thousand eight hundred forty-six (246 511 846)) CFA francs**, including taxes.

4. allotment

The works that are the subject of this Invitation to Tender include a single lot.

5. Participation and origin

Participation is open on equal terms to all Cameroonian companies established in the Republic of Cameroon and meeting the conditions set out in the Special Regulations of the Invitation to Tender (RPAO), which are provided in Document No 3 of this Tender File.

6. Financing

The works which are the subject of this Invitation to Tender are financed by the Budget of the Municipal Housing Construction Program (PCCM), 2023 Financial Year and subsequent financial year.

7. Consultation of tender file

The Tender File may be consulted as soon as this notice is published, during working hours, at the General Secretary of Mania Council and/or at the Service of Administrative Assistance and Contracts of the Partnership Projects and Programmes Department **(DPPP)** located at the former Head Office building of **FEICOM, in MIMBOMAN,** Yaounde.

8. Acquisition of tender file

The Tender File may be obtained from the General Secretary of Manjo Counciland from the Service of Administrative Assistance and Contracts of the Partnership Projects and Programs Department **(DPPP)** located at the former Head Office building of FEICOM, in MIMBOMAN, Yaounde, against payment of a nonrefundable amount of CFA francs two hundred thousand (200,000), payable to the **Municipal Treasury of MANJO COUNCIL.**
However, in accordance with the provisions of Article 82 of the Circular letter on the application of the Public Contracts Code, a tenderer who has paid the acquisition fees of the tender file to the Public Treasury as a result of difficulties encountered at the Municipal Treasury concerned, should include in his bid a report duly established by a bailiff or an acknowledgement of receipt of the letter, addressed to this effect to the Mayor
or to a local administrative authority with a copy to FEICOM
When collecting the DAO, bidders must register and communicate their full address (telephone, e-mail, post office, fax, etc.).

9. Submission of bids

Under pain of rejection, each bid should be drafted in French or in English, in seven (07) copies including the original and six (06) copies, labelled as such, and submitted in a sealed envelopeno later than **29/06/2023 at 02:00 p.m.** local time, against a receipt at the Projects and Programmes Contracts Service of the Partnership Projects and Programmes Department (DPPP), located at the former FEICOM Head Office Building bearing the following inscription:

«OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER UNDER URGENT PROCEDURE
No.011/ONIT/C-EVODOULA/CIPM-PCCM/2023 OF 06/06/2023
F0R THE CONSTRUCTION WORKS OF THE HOUSING ESTATE OF TWELVE (12) TYPE T2, T3 AND T4 IN MANJO COUNCIL, MOUNGO DIVISION, LITTORAL REGION
«TO BE OPENED ONLY DURING THE BID-OPENING SESSION»

NB: Bids reaching after the closing date and time will not be received.
Bids must include a CD containing the digital version in Excel format of the detailed bill of quantities and estimates.
Presentation of bids
Documents included in the offer shall be presented in three volumes, and placed in three envelopes as follows:

- Envelope A comprising the administrative offer (volume 1);
- Envelope B: comprising the technical offer (volume 2)
- Envelope C: comprising the financial offer (volume 3).

All the documents provided in the offers (envelopes A and B) shall be placed in a big external sealed envelope bearing only the inscription of the said Invitation to Tender.
The documents of each offer shall be numbered in accordance with the order the Tender File (DAO) and separated by inserts of identical color.

10. Delivery deadline

The maximum time provided by the Project Owner to carry out the works which are the subject of this Invitation to Tender is eight (08) months from the notification of the Service Order to start works.

11. Bid bond

Each bidder must include in his/her administrative documents, a bid bond issued by a first class bank approved by the Ministry of Finance, whose list is provided in Document 12 of the Tender File, and amounting to **CFA francs four million nine hundred thousand (4 900 000),** valid for **one hundred and twenty thousand (120) days.**
However, during the opening of bids, any bidder who has produced a bond issued by an insurance company, will be granted a period of 48 hours to comply.

12. Admissibility of bids

As per the Special Regulations of the Invitation to Tender, the required administrative documents must be submitted in original copies or copies certified true by the issuing service or an administrative authority (Senior Divisional Officer, Divisional Officer, ...), or else they shall be rejected.
They must date+ not more than three (03) months prior to the date of the submission of bids or be issued after the signature of the Tender Notice.
Any incomplete bid, as per the requirements of the Tender File, namely the absence of the bid bond issued by a first-ranked bank approved by the Ministry in charge of Finance or failure to comply with the model documents of the Tender File, shall be declared inadmissible and rejected without any appeal.

13. Opening of bids

The bids shall be opened in two phases.
Administrative documents of the technical and financial bids shall be opened on **29/06/22023 at 3 p.m.** local time by the Internal Tenders Board of the **Municipal Housing Construction Program (PCCM)** at the former site of **FEICOM Head Office in MIMBOMAN YAOUNDE.**
Only bidders may attend the bid-opening session or be represented by a duly mandated person.

14. Evluation critera

Eliminatory criteria
The eliminatory criteria set out the minimum conditions to be met in order to be admitted to the evaluation according to the essential criteria. Failure to meet these criteria will result in the rejection of the bid.
These include:

- Absence or non-compliance of a document in the administrative file 48 hours after the bid-opening;
- False declarations or forged documents;
- Absence of the bid bond;
- Incomplete technical offer (absence of an item in the technical offer);
- Incomplete financial offer (absence of the list of unit prices, a unit price, bill of quantities and cost
- estimates and any sub-detail of prices);
- Absence of a site visit attestation signed by the Project Owner or his/her representative; or a
- sworn statement signed by the bidder;
- Absence of a of credit line of a minimum amount of CFA Francs one hundred million
- (100,000,000) (solvency attestation);
- Technical score below the minimum required threshold (70%).

N.B: The bid bond and the banking attestation of the bidder must be produced in original, the other documents in original or certified copies. These administrative support documents must date less than three (03) months and conform to the DAO models. Else, they will be rejected.

Essential criteria
The criteria relating to the qualification of bidders will relate, on an indicative basis, to:

- Experience of the company's personnel (26 criteria);
- Availability of essential materials and equipment (06 criteria);
- References of the company (09 criteria);
- Financial situation of the company (04 criteria);
- Technical proposal and work schedule (05 criteria);
- Acceptance of the conditions of the contract (02 criteria);
- General presentation of the bid (04 criteria).

Only bidders who have presented a compliant administrative file and who have obtained a score of at least 70% will be qualified for the rest of the procedure and will have their financial offer analysed.

NB: The evaluation grid is Document 13 of this Tender File.

15. Award

The Contracting Authority will award the contract to the bidder whose bid has been found to be substantially compliant with the Tender File and who has the technical and financial resources required to perform the contract satisfactorily and whose bid has been evaluated as the lowest, including any discounts offered.

16. Validity of bids

Bidders will remain committed to their bids for ninety (90) days from the deadline for submission of bids.

17. Complementary information

Upon completion of the examination of bids by PCCM Internal Tenders Board, a works contract will be entered into between the successful bidder and the Contracting Authority, on behalf of MANJO COUNCIL.
Further information
Further information can be obtained during working hours from the Secretariat of MANJO MAYOR or FEICOM's Department of Partnership Projects and Programs at the following addresses:
MANY) Council: P.O BOX : 08 MANJO: Tel 699 99 41 87 / 675 94 76 75 / 697 19 96 15; - FEICOM: P. 0. Box: 718 YAOUNDE, FEICOM 381, Street 4561 MIMBOMAN YDE IV, Tel: (237) 222
23 51 64/ 690 04 0132 / 694 28 66 04 / 696 98 01 95; Fax: (237) 222 23 17 59.

MANJO le 6 Juin 2023

Le MAYOR

EKOSSO Téclaire

COMMUNE DE BARE BAKEM

DECISION MENICIPALE N°008/DM/CDPM/CDB/SG/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCEDURE D'URGENCE). N°001 /AONO/C/BARE/CDPM/2023 DU 12 AVRIL 2023, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE MELONG 2 (FRERE FRANCISCAIN)-SOUDOP (4 KM) AVEC BRETELLE 2,5 KM AU VILLAGE EBOUKOU, DANS LA COMMUNE DE BARE, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BARE,
Vu La Constitution ;
Vu la loi N°2018/011/ du 12/07/2018 Portant regime financier au Cameroun et d'autres entites publiques,
Vu loi 2020/018 du 17 Decembre 2020 portant Loi de Finances de la Republique du Cameroun pour l'exercice 2021
Vu Loi n°2019/024 du 24 decembre 2019 portant code general des collectivites territoriales decentralisees;
Vu le Decret n°77/91 du 25 mars 1977 determinant les pouvoirs de tutelles sur les Communes, Syndicats des Communes et etablissements communaux modifie et complete par le Decret N°90/1464 du 09novembre 1990 ;
Vu le Decret no 77/203 du 29 Juin 1977 determinant les communes et leurs ressorts territorial ;
Vu le Decret n° 82/100 du 03 Mars 1982 modifiant le decret **11°78/484 du 09 Novembre 1978** Fixant les dispositions communes applicables aux agents de l'Etat relevant du code de travail,
Vu le Decret N°2018/366 du 20 Juin 2018 Portant code des marches publics ;
Vu le decret n°93/321 du 25 Novembre 1993 portant creation de la commune de BARE
Vu le Decret 2019/536 du 07 octobre 2019 portant nomination des Prefets dans l'ensemble du territoire National;
Vu circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 relative a]'application du code des marches publics
Vu l'Arrete n° 000149/A/MINDDEVEL du **03 Mars 2020** constatant refection du **Maire et des Adjoints au Maire de** la Commune de BARE
Vu Le Budget de la Commune de Bare Exercice 2023 ;
Considerant le Proces-verbal de la Commission Departementale de passation des marches aupres du Departement du Moungo du 24 Mai 2023 relatif a]'examen et la validation de rapport de la sous-commission d'analyse ;
Considerant les necessites de service.

DECIDE :

Article ler: **ETS ROXANE SERVICES B.P :5203 DOUALA Tel : 677 216 360 / 696 840 780** a ete retenue comme adjudicataire du Marche relatif aux travaux de REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE MELONG 2 (FRERE FRANCISCAIN)-SOUDOP (4 KM) AVEC BRETELLE 2,5 KM AU VILLAGE EBOUKOU pour un montant de 29 **973 400 (Vingt-neuf millions neuf cent soixante-treize mille quatre cent) francs CFA TTC** et un delai d'execution de trois (03) mois.

Article 2 : La presente Decision sera enregistree et communiquee partout ob besoin sera./-

BARE le 26 Mai 2023

Le MAIRE

FROIDEVAUX EPSE NKOUE Lisette Marthe Thérèse

COMMUNE DE BARE BAKEM

DECISION MUNICIPALE N°009/DM/CDPPI/CDB/S6/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCEDURE DRGENCE). N°001 /AONO/C/BARE/CDPM/2023 DU 12 A VRIL 2023, POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEA U ET MONOPHASE DE NKONIAMBOT-NDOUENKE, DANS LA COMMUNE DE BARE, DEPARTEME DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BARE,
Vu La Constitution
Vu la loi N°2018/011/ du 12/07/2018 Portant regime financier au Cameroun et d'autres entites pulrliques,
Vu loi 2020/018 du 17 Decembre 2020 portant Loi de Finances de la Republique du Camernin pour l'exercice 2021
Vu Loi n°2019/024 du 24 decembre 2019 portant code general des collectivites territoriales deceltralisees;
Vu: le Decret no 77/91 du 25 mars 1977 determinant les pouvoirs de tutelles sur les Commune& Syndicats des Communes et etablissements communaux modifie et complete par le Decret N°90/1464 du 09nowmbre 1990
Vu le Decret n° 77/203 du 29 Juin 1977 determinant les communes et leurs ressorts territorial ;
Vu le Decret n° 82/100 du 03 Mars 1982 modifiant le decret **n°78/484 du 09 Novembre 1978** Fixant les dispositions communes applicables aux agents de l'Etat relevant du code de travail,
Vu le Decret N°2018/366 du 20 Juin 2018 Portant code des marches publics ;
Vu le decret n°93/321 du 25 Novembre 1993 portant creation de la commune de BARE
Vu le Decret 2019/536 du 07 octobre 2019 portant nomination des Prefets dans l'ensemble du territoire National;
Vu circulaire N°00001/PR/IVIINMAP/CAB du 25 Avril 2022 relative a l'application du code des marches publics
Vu l'Arrete n° 000149/A/MINDDEVEL du **03 Mars 2020** constatant 17election du **Maire et des Adjoints au Maire de** la Commune de BARE
Vu Le Budget de la Commune de Bare Exercice 2023 ;
Considerant le Proces-verbal de la Commission Departementale de passation des marches aupres du Departement du Moungo du 26 Mai 2023 relatif a l'examen et la validation de rapport de la sous-commission d'analyse ;
Considerant les necessites de service.

DECIDE :

Article ter: **ETS ZAIN GLOBAL COMPAGNY LTD B.P :201 BAMENDA Tel : 677 97 05 69** a ete retenue comme adjudicataire du Marche relatif aux travaux d' EXTENSION DU RESEAU ET ELECTRIQUE MONOPHASE DE NKONIAMBOT-NDOUENKE pour un montant de **49 995 673 FRS (quarante-neuf millions neuf cent quatrevingt-quinze mille six cent soixante-treize) francs CFA TTC** et un dela' d'execution de trois (03) mois.

Article 2 : La presente Decision sera enregistree et communiquee partout oil besoin sera./-

BARE le 29 Mai 2023

Le MAIRE

FROIDEVAUX EPSE NKOUE Lisette Marthe Thérèse

COMMUNE DE BARE BAKEM

DECISION MUNICIPALE N°001/DM/CDPM/CDB/SG/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCEDURE D'URGENCE) N°002/AONO/C/BARE/CDPM/2023 DU 12 AVRIL 2023, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ADDUCTION D'EAU POTABLE (AEP) DE VOISIN, DANS LA COMMUNE DE BARE, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BARE,
Vu La Constitution ;
Vu la loi N°2018/011/ du 12/07/2018 Portant regime financier au Cameroun et d'autres entites publiques,
Vu loi 2020/018 du 17 Decembre 2020 portant Loi de Finances de la Republique du Cameroun pour l'exercice 2021
Vu Loi 11°2019/024 du 24 decembre 2019 portant code general des collectivites territoriales decentralisees;
Vu le Decret no 77/91 du 25 mars 1977 determinant les pouvoirs de tutelles sur les Communes, Syndicats des Communes et etablissements communaux modifie et complete par le Decret N°90/1464 du 09novembre 1990
Vu le Decret n° 77/203 du 29 Juin 1977 determinant les communes et leurs ressorts territorial Vu le Decret ti° 82/100 du 03 Mars 1982 modifiant le decret n°78/484 du 09 Novembre 1978 Fixant les dispositions communes applicables aux agents de l'Etat relevant du code de travail,
Vu le Decret N°2018/366 du 20 Juin 2018 Portant code des marches publics ;
Vu le decret n°93/321 du 25 Novembre 1993 portant creation de la commune de BARE
Vu le Decret 2019/536 du 07 octobre 2019 portant nomination des Prefets dans l'ensemble du territoire National;
Vu circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 relative a l'application du code des marches publics
Vu l'Arrete n° 000149/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant Felection du Maire et des Adjoints au Maire de la Commune de BARE
Vu Le Budget de la Commune de Bare Exercice 2023 ;
Considerant le Proces-verbal de la Commission Departementale de passation des marches aupres du Departement du Moungo du 24 mai 2023 relatif a l'examen et la validation de rapport de la sous-commission d'analyse ;
Considerant les necessites de service.

DECIDE :

Article 1er : **ETS STUDY CONCEPTION REALISATION (SCR) ENGINEERING B.P. : 12439 Douala Tel. : +237 692 02 02 07** a ete retenue comme adjudicataire du Marche relatif aux travaux de REHABILITATION DE L'ADDUCTION D'EAU POTABLE (AEP) DE VOISIN pour un montant de 4**4 708 972 (Quarante-quatre millions sept cent huit mille neuf cent soixante-douze) francs CFA et un delai d'execution de quatre (04) mois.**

Article 2 : La presente Decision sera enregistree et communiquee partout oil besoin seral?

BARE le 26 Mai 2023

Le MAIRE

FROIDEVAUX EPSE NKOUE Lisette Marthe Thérèse

COMMUNE DE MBANGA

DECISION N°002/D/C/MBAGA/CIGSMP/2023 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHES ET LETTRES-COMMANDES A CERTAINS ENTREPRISE DANS LA COMMUNE DE MBANGA

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de Commune de Mbanga
Vu La Constitution ;
Vu La Loi n°2018/012 du-11 juillet 2018 portant Régime financier de l'Etat et autres entités publiques ;
Vu La loi N°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code General des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu La loi N°2022/020 du 27 décembre 2022-portant bi de finance de la République du Cameroun pour l'exercice 2023
Vu Le Décret N°2001/018 du 17 février 2001portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des- Marches Pub
Vu Le décret n°2001/048 du 23 du 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des March
mars 2012 ;
Vu Le décret n°- 2003/651/PM du 16 Avril 2003- fiant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics
Vu Le décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation of fonctionnement des Commissions des Marches modi
Vu Le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marches Publics ;
Vu le décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marches publics
Vu l'arrêté n° 033/CAB/PM du 13 Février 2007 mettant en vigueur le Cahier des Clauses. Administratives Générales, applicable a
Vu Parretti n° 112/CAB/PM du 5 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et des frais d'achat des dossiers
Vu La circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative a la passation of au contrôle de l'exécution des Marches Publics
Vu La circulaire N°002/CAB/PR du 19 juin 2012 relative, au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle de
Vu La circulaire N°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relativise à l'exécution des lois de finances ; au
2023 ;
Vu L'arrêté n°000125/A/M1NDDEVEL du 03 mars 2020 constatant l'élection de **Madame ENDALLE EJAKE HENRIETTE Epse E**
Vu Décision Municipale N°037/D11/1/C/ME3/SG/2019 du 27 Juin 2019 Portant constatation de la Commission Interne de Passati
Vu La Proposition d'attribution de Contrats relatifs au Dossier d'Appel d'Offres formulé par le Président-de la Commission Interne
Considérant les nécessités de services.

DECIDE

Article 1er : les Entreprises de raisons sociales suivantes sont retenues comme adjudicataire pour l'exécution des projets ci-dess

N°	ATTRIBUTAIRES	OBJETS
01	ETS ZENAINA ET FILS BP 585 N'SAMBA	EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CSI DE KOTTO MISSION
02	ETS WEILO MULTISERVICE BP. DOUALA	EQUIPEMENT DE PRODUCTION ET DE TRANSFORMATION AGRICOLE AU GIC ENMBANG DANS LA DE MBANGA

Article 2 : Les mandataires des entreprises suscitées sont invités à se présenter au service technique de la Mairie de Mbanga po

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiqué partout où besoin sera. /-

CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA

DECISION N° 0001/D/CR-AD/SG/2023 DU 06 JUIN 2023 PORTANT ANNULATION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 003/AONO/CR-AD/CIPM/2023 DU 24 MAI 2023 RELATIF A L'ACQUISITION DES ENGINS DE GENIE CIVIL POUR LE COMPTE DU CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA,
MAITRE D'OUVRAGE,

Vu la Constitution ;
Vu la Loi n° 2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;
Vu la Loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
Vu la Loi N°2018/022 du 11 décembre 2018 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2019 ;
Vu l'Ordonnance 2020/001 du 03/06/2020 ; modifiant et complétant certaines dispositions de la Loi N° 2019/023 du 24 Décembre 2019 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2020 ;
Vu le Décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le Décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;
Vu le Décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
Vu le Décret n° 2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
Vu le Décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu le Décret N°2018/366 du 20/06/2018 portant Codes des Marchés Publics ;
Vu le décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés publics en ses termes non-contraires au Code des Marchés Publics ;
Vu l'Arrêté n° 000445/A/MINDDEVEL du 31 décembre 2020 constatant l'élection du Président et des membres du bureau du Conseil régional de l'Adamaoua à l'issue de la session de plein droit tenue le 22 décembre 2020;
Vu la lettre-Circulaire n° 0000006/LC/MINFI du 30 Décembre 2022 relative à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution des budgets des CTD pour l'exercice 2023 ;
Vu l'avis d'Appel d'offres national ouvert n°003 /AONO/CR-AD/CIPM/2023 du 24 MAI 2023 POUR L'ACQUISITION DES ENGINS DE GENIE CIVIL POUR LE COMPTE DU CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA EN PROCEDURE D'URGENCE
Vu le procès-verbal de l'examen par la CIPM, de l'Appel d'offres national ouvert n° 003 /AONO/CR-AD/CIPM/2023 du 24 MAI 2023 POUR L'ACQUISITION DES ENGINS DE GENIE CIVIL POUR LE COMPTE DU CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA EN PROCEDURE D'URGENCE

- DECIDE -

Article 1er: L'avis d'Appel d'Offres N° 003/AONO/CR-AD/CIPM du 24 MAI 2023 pour l'acquisition des engins de génie civil pour le compte du Conseil Régional de l'Adamaoua est annulé.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

NGAOUNDERE le 6 Juin 2023

Le PRÉSIDENT

MOHAMADOU DEWA

PUBLIC INDEPENDANT CONCILIATOR OF NORTH WEST REGION

005/ONIT/OPIC/PIC/ITB/2023 OF 02 JUNE 2023 FOR THE PROVISION OF CLEANING SERVICES TO THE OFFICE OF THE PUBLIC INDEPENDENT CONCILIATOR, NORTH-WEST REGION

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

005/ONIT/OPIC/PIC/ITB/2023 OF 02 June 2023 FOR THE PROVISION OF CLEANING SERVICES TO THE OFFICE OF THE PUBLIC INDEPENDENT CONCILIATOR, NORTH-WEST REGION

2. Consistance des prestations

N/A

3. Cout Prévisionnel

The estimated cost after preliminary studies is 15,000,000 (Fifteen Million) FCFA all taxes inclusive.

4. Allotissement

The project is in a single lot

5. Participation et origine

Participation in this invitation is open to registered and qualified contractors of the Republic of Cameroon with financial ability, technical and professional expertise in the provision of CLEANING SERVICES.

6. Financement

The services that form the subject to this invitation to tender shall be financed by the 2023 Budget of the Office of the Public Independent Conciliator.

7. Consultation du Dossier

The file may be consulted during working hours at the Secretariat of the Office of the Public Independent Conciliator, North West Region (Tel N° 620 31 88 82) as soon as this notice is published.

8. Acquisition du Dossier

The file may be acquired from the Office of the Public Independent Conciliator, North West Region upon presentation of a non-refundable treasury receipt of Thirty Thousand (30,000) FCFA bearing the name of the company.

9. Remises des offres

Each bid drafted in English or French in seven (7) copies including the original and six (6) copies marked as such, should reach the Office of the Public Independent Conciliator not later than **Tuesday, 11 July 2023 at 10:00am** and should carry the inscription:

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER

N°. 005/ONIT/OPIC/PIC/ITB/2023 OF 02 June 2023 FOR THE PROVISION OF CLEANING SERVICES TO THE OFFICE OF THE PUBLIC INDEPENDENT CONCILIATOR, NORTH-WEST REGION

"*To be opened only during the bid-opening session*"

10. Delai de Livraison

The delivery period provided by the Project Owner or Contracting Authority for the delivery of the cleaning services forming the subject of this invitation to tender is **12 months**

11. Cautionnement Provisoire

Each bidder must include in his/her administrative documents, a bid bond issued by a first-rate banking establishment approved by the Ministry in charge of finance and whose list is found in document No. 11 of the Tender File, of an amount of 300,000 (**Three Hundred Thousand) FCFA** all taxes inclusive, and valid for thirty (30) days beyond the date of validity of bids.

12. Recevabilité des Offres

Subject to being rejected, documents in the administrative file must include only originals or true copies certified by the issuing service or competent administrative authorities in accordance with the Special Regulations of the invitation to tender. These documents must be less than three (3) months old or established after the signing of the tender notice.

Any bid not in conformity with the prescriptions of the Tender File shall be declared inadmissible. Especially the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Minister in charge of Finance or the non-respect of the models of the tender file documents shall lead to a pure and simple rejection of the bid.

Bids that do not respect the method of separating the financial offer from administrative and technical offers will be inadmissible.

13. Ouverture des Plis

The bids shall be opened in **two phases**. The opening of the administrative file and the technical bid shall first take place followed by the opening of the financial bids of bidders who obtained the required minimum technical score.

The Administrative and Technical Bids shall be opened on **Tuesday, 11 July 2023 at 11:00 am** in the conference room of the Office of the Public Independent Conciliator, by the Tenders Board, in the presence of the bidders or their mandated representatives with full knowledge of the files if they so desire.

The opening of the financial bids shall take place at the end of the technical analysis and shall only concern bidders who obtained the minimum required score of 75%. The bids will be evaluated exclusively of value added tax (EVAT) and all taxes inclusive (ATI) and accompanied by a signed model submission.

Only bidders may attend or be represented by a duly mandated person.

14. Critères d'évaluation

13.1- Eliminatory criteria.

i. Deadline for delivery higher than prescribed;

ii. False declaration or falsified documents;

iii. Absence or insufficient bid bond;

iv. A bid with the external envelope carrying a sign or mark leading to the identification of the bidder;

v. Incomplete financial file;

vi. Change of quantity or unit;

vii. Non-respect of 83% (**5/6)** of essential criteria;

N.B. For absence or non-conformity of an element in the administrative file, except absence of the bid bond, the bidder shall be given 48 hours to produce the valid element failure which the file shall be automatically rejected

13.2- Essential Criteria. The evaluation of the technical offers would be based on the criteria outlined in the table below. It shall be done in the following manner **positive (YES) or negative (NO).**

Nº	Criteria
1	**Attestation of solvability** of at least 80% of the financial offer (obtained from a bank recognized by the Ministry of Finance).
2	**Experience of the bidder** (01 contract justifying the provision of similar services and justified by the first and last pages of the contract and the Reception Minutes).
3	**The execution time of this Delivery** is fixed at: 12 months The bidder should show how they intend to carry out the cleaning within the timeframe.
4	**Proof of the acceptance of the Contract conditions**. The Rules of the Consultation initialled, signed and dated on the last page. The Technical specifications initialled, signed and dated on the last page
5	Technical specifications, descriptions of the cleaning services to be provided

13.3- Technical Evaluation.

The evaluation of these criteria would be done on a purely binary system: positive (YES) or negative (NO). Any negative response (NO) during the examination of the elimination criteria shall lead to the disqualification of the offer. Concerning the essential criteria, a minimum of five (05) on six (06) positive responses would be needed for a bid to be retained for the financial evaluation.

13.4- Financial Evaluation.

Only the prices of Bidders retained after the examination of the elimination and essential criteria shall be considered during this financial evaluation. Only the prices of the Unit Price List expressed in letters shall prevail over those in figures.

14. ACCEPTABILITY OF OFFERS.

Every bid, in order not to be rejected, should meet the expressed requirements.

15. ADMINISTRATIVE DOCUMENTS.

The required administrative documents should be, under penalty of being rejected; only originals or true copies certified by the issuing service or administrative authorities (Senior Divisional Officer, Divisional Officers) must imperatively be produced in accordance with the Special Regulations of the invitation to tender.

They must obligatorily not be older than **Three (3) months** preceding the date of submission of bids or may be established after the signature of the tender notice

Any bid not in compliance with the prescriptions of the Tender File shall be declared inadmissible. This refers especially the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Minister in charge of Finance

15. Attribution

N/A

16. Durée Validité des Offres

The bidders shall remain engaged by their offers for a period of **Ninety (90) days** as from the date fixed for the reception of offers.

17. Renseignements Complémentaires

Complementary technical information may be obtained every day during working hours from the Office of the Public Independent Conciliator, North West Region within working hours from 7:30am to 3:30pm.

BAMENDA le 2 Juin 2023

Le DIRECTEUR

TAMFU FRU Simon

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

COMMUNIQUE N°00070/E/2/C/MINHDU DU 07 JUIN 2023 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHE PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00071/AONO/MINHDU/CIPM /2023 DU 28 AVRIL 2023, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE TRAITEMENT DES NIDS DE POULES SUR LES VOIES PRINCIPALES DE LA VILLE DE DOUALA, (EN PROCEDURE D'URGENCE).FINANCEMENT : FONDS ROUTIER - EXERCICES 2023.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain

Par décision n°00184/E/2/D/MINHDU du **07 JUIN 2023**, le soumissionnaire ci-après cité est retenu comme adjudicataire du marché relatif à la consultation susmentionnée :

Ville	Soumissionnaire	Montant TTC (en F CFA)	Délai de livraison
YAOUNDE	**COMAR SARL** **BP:** 627 Douala, **Tél:** 677 75 65 68 / 699 93 20 65	**998 504 897**	**Cinq (05) mois**

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés Publics) du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain pour l'établissement du marché correspondant.

YAOUNDE le 7 Juin 2023

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 00091/AONR/MINHDU/CIPM/2023 DU 07 JUIN 2023 POUR LES ETUDES TECHNIQUES RELATIVES A L'ENTRETIEN DE LA VOIRIE, DES RESEAUX DIVERS ET AUTRES EQUIPEMENTS DU SITE DE RECASEMENT DE MBUNG EN PRELUDE AUX TRAVAUX DE RESTRUCTURATION / RENOVATION DE CERTAINES QUARTIERS DANS LA VILLE DE BAMENDA, REGION DU NORD-OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE). FINANCEMENT : FONDS ROUTIER, EXERCICES 2023 ET 2024

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Ministre de l'habitat et du développement Urbain, Maître d'ouvrage et Autorité Contractante, lance, pour le compte de l'Etat du Cameroun, un Appel d'Offres National Restreint **pour les études techniques relatives à l'entretien de la voirie, des réseaux divers et autres équipements du site de recasement de MBUNG en prélude aux travaux de reconstruction/rénovation de certains quartiers dans la ville de Bamenda, région du Nord-Ouest.**

2. Consistance des prestations

Les prestations consistent à la réalisation des missions suivantes :
Mission 0 : Démarrage des études
Mission 1 : Etudes préliminaires
Mission 2 : Etudes d'Avant-Projet Sommaire
Mission 3 : Etudes d'Avant-Projet Détaillé et cadre de gestion environnementale et sociale
NB : Les prestations sont définies de manière plus détaillée dans les Termes de Référence.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnelle est de 76 000 000FCFA, et est réparti comme suit :

- Tranche ferme (2023) : 45 000 000F CFA ;

- Tranche conditionnel (2024) : 31 000 000F CFA.

4. Participation et origine

La participation à cet appel d'offres est restreinte aux Bureaux d'Etudes Techniques ci-après cités, pré-qualifiés à l'issue de l'Appel à Manifestation d'Intérêt N°00055/E/2/ASMI/MINHDU/2023 du 31 Mars 2023 **pour le recrutement des BETs pour les études techniques relatives à l'entretien de la voirie, des réseaux divers et autres équipements du site de recasement de MBUNG en prélude aux travaux de reconstruction/rénovation de certains quartiers dans la ville de Bamenda, région du Nord-Ouest.** Il s'agit :

N°	*E*NTREPRISES	ADRESSES	TELEPHONES
1	ETS FAIRCHILD ENTERPRISE	BP : 201 Bamenda	676 09 34 45 / 697 27 45 40
2	UNIVERSAL CONSULT	BP : 978 Bamenda	675 09 28 32
3	Gpt BAMBUIY ENGINEERING SERVICES & TECHNIQUES ET TRINITY CONSULT COMPANY LIMITED	BP : 1105 Bamenda	678 61 02 11/676 78 09 51

NB : Les candidats de la liste restreinte ne peuvent pas s'associer en groupement, ni avec un candidat ne faisant pas partie de ladite liste.

5. Financement

Les prestations objets du présent Appel d'Offres sont financées par le Fonds Routier, exercices 2023 et 2024.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres ***en version physique*** peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré dès publication du présent avis à la Direction des Affaires Générales du au titre des frais d'acquisition du dossier d'appel d'offres.

8. Remises des offres

Chaque offre, sous peine de rejet, sera rédigée en français ou en anglais, et en sept (07) exemplaires dont un (01) orig

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 00091/AONR/MINHDU/CIPM/2023 DU 07 JUIN 2023 POUR LES ETU

Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des prestations est de 10 mois, soit 5 mois par tranche.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifié

Elles devront obligatoirement être datées d'au plus trois (03) mois ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis

12. Ouverture des Plis

Elle se fera en deux temps ainsi qu'il suit :

- L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **04 JUILLET 2023 au plus tard à 14 heures** p
- L'ouverture des offres financières sera faite au terme de l'analyse des offres techniques pour les soumissionnaires ayant o

Seuls les soumissionnaires concernés peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de

13. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires
Les critères éliminatoires sont les suivants :
A. Absence de la caution de soumission du dossier administratif ;
B. Non-production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis ou après constatation dûment notifiée au soumissionné co
C. Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
D. Absence Déclaration sur l'honneur de non-abandon des marchés publics au cours des trois (03) dernières années ;
E. Absence de l'attestation de visite de site signée sur l'honneur par le soumissionnaire, accompagnée du rapport de ladite visit
F. N'avoir pas présenté un Chef de Mission disposant les qualifications ci-après :
- Formation minimum : BAC+5 en Génie Civil, Architecture ; ou Urbaniste inscrit à l'Ordre professionnel ;
- Expérience Générale : ayant au moins cinq (05) ans d'expérience ;
- Expérience Spécifique : ayant occupé le poste de chef de mission dans au moins un (01) projet d'études similaire ou de voirie
G. Présence du diplôme et du curriculum vitae d'un fonctionnaire en activité, sans un document justifiant de sa mise en disponib
H. Non-conformité du modèle de soumission ;
I. Omission d'une pièce de l'offre financière (Soumission, BPU, DQE ou Décomposition des Prix Forfaitaires) ;
J. Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU ou DQE ou DPF ;
K. Présence des informations sur le montant de l'offre financière dans l'offre administrative ou technique ;
L. Absence de l'attestation de visite de site signée sur honneur par le soumissionnaire, accompagnée du rapport de ladite visite
M. Absence de la copie de l'agrément du BET ou projet de contrat de sous-traitance suivant le modèle joint au DAO et dûment r
N. La présentation en nombre insuffisante ou uniquement en copie des offres.
2 Critères essentiels
A – Méthodologie /20
B – Références justifiées du soumissionnaire /30
C – Personnel d'encadrement /40
D – Matériel /10
N.B : Seules les soumissions dont les propositions techniques justifient d'une note supérieure ou égale à 70% seront éligibles à

14. Attribution

Le consultant sera choisi par **la méthode de sélection qualité – coût (mieux disant)** conformément aux procédures décrites d

La note globale finale **N** sera calculée par la combinaison pondérée des notes techniques et financières suivant la formule ci-ap

Ng = 70 x Note technique (Nt) + 30 x Note financière (Nf)

100

La note financière **(Nf)** est obtenue de la façon suivante :

Soit **Fm** le montant de la proposition la moins disante, sa note financière sera prise égale à 100 points. Les notes des autres so

Nf = 100 x **Fm**

F

Fm = le montant de la proposition la moins disante

F = le montant de la proposition considérée

Le soumissionnaire présentant la note finale la plus élevée sera déclaré adjudicataire du marché.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **une durée de 90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remis

16. Renseignements Complémentaires

1. Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Direction des Opérations Urbaine
2. Pour toute dénonciation d'acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 67
3. Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme, bien vouloir ap

Additif de l'appel d'offres
Des additifs éventuels pourront être apportés au présent DAO en respect de la réglementation en vigueur

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

ADDITIF N°0008/E/2/A/MINHDU DU 07 JUIN 2023 PORTANT SUR LA MODIFICATION DE LA DATE DE DEPOT ET D'OUVERTURE DES OFFRES RELATIVES AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00076/AONO/MINHDU/CIPM /2023 DU 09 MAI 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE PASSERELLES PIETONNES EN BETON ARME A L'AUTOROUTE YAOUNDE – NSIMALEN (SECTION RASE CAMPAGNE) PHASE I , (EN PROCEDURE D'URGENCE).

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain communique :

- La date de remise et d'ouverture des offres est modifiée ainsi qu'il suit :
  - **au lieu du :**

Date et Heure de dépôt des Offres	06 Juin 2023 à 13 heures 00
Date et Heure d'Ouverture des Offres	06 Juin 2023 à 14 heures 00

  - **lire plutôt :**

Date et Heure de dépôt des Offres	13 Juin 2023 à 13 heures 00
Date et Heure d'Ouverture des Offres	13 Juin 2023 à 14 heures 00

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 7 Juin 2023

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 00093/AONR/MINHDU/CIPM/2023 DU 07 JUIN 2023 POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES VOIRIES EN TERRE ET/OU REVETUES DANS CERTAINES VILLES DU CAMEROUN, (EN PROCEDURE D'URGENCE), LOT 1 : VILLE DE BERTOUA, LOT 2 : VILLES DE DOUALA ET NKONGSAMBA LOT 3 VILLE DE GAROUA. FINANCEMENT : FONDS ROUTIER, EXERCICES 2023 ET SUIVANTS

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Ministre de l'habitat et du développement Urbain, Maître d'ouvrage et Autorité Contractante, lance, pour le compte de l'Etat du Cameroun, un Appel d'Offres National Restreint pour le **contrôle et la surveillance des travaux d'entretien des voiries en terre et/ou revêtues dans certaines villes du Cameroun, (en procédure d'urgence), Lot 1 : Ville de Bertoua, Lot 2: Villes de Douala et Nkongsamba, Lot 3: Ville de Garoua.**

2. Consistance des prestations

Les prestations consistent à :
- Mission 1 - EXE : Examen de la conformité au projet et visa des études d'exécution qui auront été faites par l'entreprise ;
- Mission 2 – DET- OPC : direction de l'exécution des contrats de travaux, ordonnancement, pilotage et coordination des chantiers,
- Mission 3 - AOR : assistance lors des opérations de réception et pendant la période de garantie.

NB : Les prestations sont définies de manière plus détaillée dans les Termes de Référence.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel des prestations est résumé dans le tableau ci-dessous :

N° lot	Région	Villes	Prestations :	Budget total/Projet	Crédits de Paiement (CP) exercice 2023	Crédits de Paiement (CP) exercice 2024
1	EST	Bertoua	Contrôle et Surveillance des travaux d'entretien de la voie d'accès au lotissement CFC des cadres Moguigui à Kano dans la ville de Bertoua	40 843 125	20 000 000	20 843 125
2	LITTORAL	Douala	Contrôle et Surveillance des travaux d'entretien des rues 1.786, rue Charley EYOUM EBELLE à Deido	65 273 717	39 651 397	25 622 320
		Nkongsamba	Contrôle et Surveillance des travaux d'entretien de la voirie revêtue du tronçon : DD MINEPAT – RN5 (face Samuel EBOA) et bretelles			
3	NORD	Garoua	Contrôle et Surveillance des travaux d'entretien de certaines voies dans la ville de Garoua : Carrefour Garage Administratif MINADER – Carrefour Moussa – Carrefour Petit Paris - PNDP	61 071 808	30 000 000	31 071 808

4. Allotissement

Les prestations sont regroupées en **trois (03) lots** ainsi qu'il suit :

N° lot	Région	Villes	Prestations :	Linéaire (ml)
1	EST	Bertoua	Contrôle et Surveillance des travaux d'entretien de la voie d'accès au lotissement CFC des cadres Moguigui à Kano dans la ville de Bertoua	1 150
2	LITTORAL	Douala	Contrôle et Surveillance des travaux des rues 1.786, rue Charley EYOUM EBELLE à Deido	1 150
		Nkongsamba	Contrôle et Surveillance des travaux de la voirie revêtue du tronçon : DD MINEPAT – RN5 (face Samuel EBOA) et bretelles	
3	NORD	Garoua	Contrôle et Surveillance des travaux de certaines voies dans la ville de Garoua : Carrefour Garage Administratif MINADER – Carrefour Moussa – Carrefour Petit Paris - PNDP	1 030

5. Participation et origine

La participation à cet appel d'offres est restreinte aux Bureaux d'Etudes Techniques ci-après cités, pré-qualifiés à l'issue de l'Appel à Manifestation d'Intérêt N°00054/ASMI/MINHDU/2023 du 31 Mars 2023 en vue du recrutement des BET pour le contrôle et la surveillance des travaux d'entretien des voiries en terre et/ ou revêtues dans certaines villes du Cameroun (en procédure d'urgence). **Lot 1 : Ville de Bertoua, Lot 2: Villes de Douala et Nkongsamba, Lot 3: Ville de Garoua**; Il s'agit de :

- **lot 1 : Ville de Bertoua**.

N°	ENTREPRISES	ADRESSES	TELEPHONES
1	BETAS AS	BP : 12 426 Yaoundé	243 620 819 / 699 984 673
2	ETS BET PF	BP : 216 Ebolowa	695 753 151 / 676 169 629
3	POUM'S Sarl	BP : 14 300 Yaoundé	696 711 351

- **lot 2 : Villes de Douala et Nkongsamba**

N°	ENTREPRISES	ADRESSES	TELEPHONES
1	67 DESIGN & BUILD	BP : 1 667 Douala	691 40 99 26
2	CREACONSULT Sarl	BP : 11 735 Douala	233 42 63 85
3	EXPLORA Sarl	BP : 24 177 Douala	233 479 295 / 699 349 184

- **Lot 3 : Ville de Garoua**

N°	ENTREPRISES	ADRESSES	TELEPHONES
1	INGENIERIE CONSEIL	BP : Yaoundé	675 160 884
2	MAD CONSULTING Sarl	BP : Yaoundé	696 113 329 / 656 228 770
3	TEAM INTERNATIONAL	BP : 5 412 Yaoundé	699 661 938 / 698 86 71 68

NB : Les candidats de la liste restreinte ne peuvent pas s'associer en groupement, ni avec un candidat ne faisant pas partie de ladite liste.

6. Financement

Les prestations objets du présent Appel d'Offres sont financées par le Fonds Routier-Exercices 2023 et 2024.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres en version physique peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales / Service des Marchés Publics du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sis au 9e étage porte 02 de l'immeuble Ministériel N° 1 à Yaoundé et la version électronique sur la plateforme COLEPS aux adresses http://www.marchespublics.cm et http://www.publiccontracts.cm dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré dès publication du présent avis à la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain (Service des Marchés) sise au 9è étage porte 09T02 de l'immeuble Ministériel N° 1 (en face de la Poste Centrale), sur présentation d'une quittance originale de versement d'une somme non-remboursable de **Cinquante mille (50 000) FCFA** payable au Trésor Public au titre des frais d'acquisition du dossier d'appel d'offres.

9. Remises des offres

Chaque offre, sous peine de rejet, sera rédigée en français ou en anglais, et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, et devra parvenir sous plis fermés, **à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés-Bureau des offres) du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain sise 2ème étage de l'immeuble abritant le projet PDUE/MINHDU, situé derrière la DGSN à LONGKAK-Yaoundé (bâtiment blanc aux balcons rouges),** au plus tard le **04 JUILLET 2023 à 13 heures, heure locale**. Elle devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 00093/AONR/MINHDU/CIPM/2023 DU 07 JUIN 2023 POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN, DES VOIRIES EN TERRE ET/OU REVETUES DANS CERTAINES VILLES DU CAMEROUN, (EN PROCEDURE D'URGENCE), LOT 1 : VILLE DE BERTOUA, LOT 2 : VILLES DE DOUALA ET NKONGSAMBA, LOT 3 : VILLE DE GAROUA.
FINANCEMENT : Fonds Routier, Exercices 2023 et 2024
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »
Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le [04 JUILLET 2023] à [13 heures, heure locale]. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.
Les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

5 MO pour l'Offre Administrative ;
15 MO pour l'Offre Technique ;
5 MO pour l'Offre Financière.
Les formats acceptés sont les suivants :
Format PDF pour les documents textuels ;
JPEG pour les images.
Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.]

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour le Contrôle et surveillance est résumé dans le tableau ci-dessous :

N° lot	Région	Délais d'Exécution (09 mois)		
		TF	TC	T
1	EST	04	05	09
2	LITTORAL	04	05	09
3	NORD	04	05	09

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre ou compagnie d'assurances agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé dans le tableau ci-dessous et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

N° lot	Région	Montant de la Caution
1	EST	800 000
2	LITTORAL	1 300 000
3	NORD	1 200 000

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifié

Elles devront obligatoirement être datées d'au plus trois (03) mois ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis

13. Ouverture des Plis

Elle se fera en deux temps ainsi qu'il suit :

- L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **04 JUILLET 2023 au plus tard à 14 heures** p
- L'ouverture des offres financières sera faite au terme de l'analyse des offres techniques pour les soumissionnaires ayant o

Seuls les soumissionnaires concernés peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires
Les critères éliminatoires sont les suivants :
A. Absence de la caution de soumission du dossier administratif ;
B. Non-production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis ou après constatation dûment notifiée au soumissionné co
C. Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
D. Absence Déclaration sur l'honneur de non-abandon des marchés publics au cours des trois (03) dernières années ;
E. N'avoir pas présenté un Chef de Mission disposant les qualifications ci-après :
- Formation : BAC+3 en Génie Rural ou Génie Civil et inscrit à l'ordre ;
- Expérience Générale : ayant au moins cinq (05) ans ;
- Expérience Spécifique : ayant déjà occupé le poste de chef de mission dans au moins deux projets de contrôle des travaux d'e
F. Présence du diplôme et du curriculum vitae d'un fonctionnaire en activité, sans un document justifiant de sa mise en disponib
G. Non-conformité du modèle de soumission ;
H. Omission d'une pièce de l'offre financière ;
I. Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, DQE et SDPU;
J. Absence de l'attestation de visite de site signée sur honneur par le soumissionnaire, accompagnée du rapport de ladite visite
K. Absence de la copie de l'agrément du BET ou projet de contrat de sous-traitance suivant le modèle joint au DAO et dûment r
L. Présence des informations sur le montant de l'offre financière dans l'offre administrative ou technique ;
M. La présentation en nombre insuffisant ou uniquement en copies des offres.
2 Critères essentiels
A – Personnel d'encadrement /40
B – Matériel /20
C – Note méthodologique /20
D- Références justifiées du soumissionnaire /20
N.B : Seules les soumissions dont les propositions techniques justifient d'une note supérieure ou égale à 70% seront éligibles à

15. Attribution

Le consultant sera choisi par **la méthode de sélection qualité – coût (mieux disant)** conformément aux procédures décrites d

La note globale finale **N** sera calculée par la combinaison pondérée des notes techniques et financières suivant la formule ci-ap

Ng = 70 x Note technique (Nt) + 30 x Note financière (Nf)

100

La note financière **(Nf)** est obtenue de la façon suivante :

Soit **Fm** le montant de la proposition la moins disante, sa note financière sera prise égale à 100 points. Les notes des autres so

Nf = 100 x **Fm**

F

Fm = le montant de la proposition la moins disante

F = le montant de la proposition considérée

Le soumissionnaire présentant la note finale la plus élevée sera déclaré adjudicataire du marché.

N.B : Aucun soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un lot.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **une durée de 90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remis

17. Renseignements Complémentaires

1. Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Direction des Opérations Urbaine
2. Pour toute dénonciation d'acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 67
3. Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme, bien vouloir ap

Additif de l'appel d'offres
Des additifs éventuels pourront être apportés au présent DAO en respect de la réglementation en vigueur

SOCIÉTÉ HÔTELIÈRE DU LITTORAL

AVIS DE CONSULTATION POUR DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/SOHLI/CIPM/2022 DU 05/06/2023 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UNE MACHINE A LAVER A L'HOTEL SAWA - DOUALAFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT DE LA SOCIÉTÉ HÔTELIÈRE DU LITTORAL (SOHLI), EXERCICE 2023.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du programme d'investissement de la Société Hôtelière du Littoral (SOHLI), le Directeur Général de l'Hôtel SAWA, Maître d'Ouvrage, lance une Consultation relative à une Demande de Cotation pour **la fourniture et l'installation d'une machine à laver à l'Hôtel SAWA - Douala.**

2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'équipement à l'issue des études préalables est de **quinze millions (15 000 000) Francs CFA Toutes Taxes Comprises.**

3. Participation et origine

La participation à la présente Consultation est ouverte à tout Fournisseur de droit camerounais, qui a souscrit aux déclarations, s'est acquitté des droits et taxes, impôts, cotisations et redevances prévus par les lois et règlements en vigueur.

4. Financement

L'équipement objet de la présente Consultation est financé par le Budget d'Investissement de la Société Hôtelière du Littoral (SOHLI), Exercice 2023.

Par Résolution N°179/CA/SOHLI/2022 du 21 décembre 2022, le Conseil d'Administration de la SOHLI a adopté le budget de l'exercice 2023 qui prévoit, entre autres le numéro et intitulé de la ligne 2412000DE023 AG – Approvisionnements Généraux (AG) pour l'acquisition d'une machine à laver vingt-cinq kilogrammes (25kg).

5. Acquisition du Dossier

Le dossier de Demande de Cotation devra être consulté et retiré aux heures ouvrables au Secrétariat du Directeur Général de l'Hôtel SAWA, 488. Rue de Verdun Bonanjo, BP. : 2 345 Douala, Tél. : 233 50 14 00, Fax : 233 43 02 13, E-mail : cipm-sohli@hotelsawa.com, reservation@hotelsawa.com dès publication du présent Avis de Consultation, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **Vingt Mille (20.000) Francs CFA** , payée auprès des Agences BICEC, SCB Cameroun et Banque Atlantique dans le Compte d'Affectation Spéciale ARMP (CAS ARMP).

6. Remises des offres

Les offres rédigées en langue française ou anglaise en **sept (7) exemplaires dont l'original et six (6) copies marqués comme tels**, seront déposés au Secrétariat du Directeur Général de l'Hôtel SAWA, 488. Rue de Verdun Bonanjo, BP. 2 345 Douala, Tél. 233 50 14 00, E-mail : cipm-sohli@hotelsawa.com, reservation@hotelsawa.com au plus tard le **28/06/2023 à 12 heures,** heure locale et devra porter la mention suivante :

AVIS DE CONSULTATION POUR DEMANDE DE COTATION

N° 001/DC/SOHLI/CIPM/2022 DU 05/06/2023

POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UNE MACHINE A LAVER A L'HOTEL SAWA - DOUALA

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Les pièces constituant l'offre doivent être contenues dans un document unique.

Les offres parvenues après la date et l'heure limites de dépôt ne seront pas reçues.

7. Delai de Livraison

Le délai de livraison prévu ne doit pas excéder **soixante (60) jours** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de livrer l'équipement.

8. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de **trois cent mille (300 000) Francs CFA**, ayant un délai de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date limite de remise des offres et délivrée par une institution bancaire de 1er ordre agréée par le Ministère des Finances.

9. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un (1) temps.
L'ouverture du document constituant l'offre aura lieu le **28/06/2023 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Société Hôtelière du Littoral (SOHLI) dans l'une des salles de l'Hôtel SAWA - Douala.
Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.
Les offres sont reçues par le Maître d'Ouvrage sont transmises à la Commission Interne de Passation des Marchés pour dépouillement, vérification de la conformité des spécifications techniques et comparaison.

10. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires
- Pièces administratives incomplètes ou non conformes à l'issue d'un délai règlementaire de quarante-huit (48) heures pour produire la pièce manquante ou remplacer la pièce non conforme ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée :
- Non-conformité aux spécifications techniques de l'équipement ;
- Non-respect de plus de deux critères essentiels (4 / 6 OUI) ;
- Non-conformité du modèle de soumission ;
- Absence du bordereau des prix unitaires (BPU) ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois (3) dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par l'ARMP et/ou le MINMAP ;
- Absence de prospectus couleur accompagné des fiches techniques du fabricant.

Critères essentiels de qualification
- Chiffre d'affaires OUI/NON
- Disponibilité de l'équipement et des pièces de rechange OUI/NON
- Références professionnelles OUI/NON
- Dispositions garantissant un bon service après-vente OUI/NON
- Preuve d'acceptation des conditions du Marché (Spécifications techniques et CCAP° OUI/NON
- Accès à une ligne de crédit ou autre ressource financière OUI/NON

11. Renseignements Complémentaires

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat du Directeur Général de l'hôtel SAWA, 488. Rue de Verdun Bonanjo, BP. : 2 345 Douala, Tél. : 233 50 14 00, E-mail : cipm-soh

DOUALA le 5 Juin 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOIFO Pierre

COMMUNE DE BARE BAKEM

COMMUNIQUE N°001/CDB/SG/CDPM/2023 DU 26/05/2023 PORTANT PUBLICATION DE RESULTAT DE L'APPEL N°007 /AONO/C/BARE/CDPM MOUNGO/2023 DU 12 AVRIL 2023, POUR LES TRAVAUX REHABILITATION D'UN HANGAR AU MARCHE DE BARE, DANS LA COMMUNE DE BARE, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL (EN PROCEDURE D'URGENCE).

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BARE COMMUNIQUE

Par Decision Municipal N°004/D/CDB/SG/CDPM/2023 du 2 9 MAI 2023

L'entreprise ci-dessous a ete retenue comme adjudicataire de la Lettre- Commande relative à IlAppel d'Offres National Ouvert ci-dessus mentionne suivant le tableau ci-apras:

INTITULE DU PROJET	ADJUDICATAIRE	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
TRAVAUX REHABILITATION D'UN HANGAR AU MARCHE DE BARE, DANS LA COMMUNE DE BARE, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL	ETS LA MARSEILLAISE B.P. : 91 Nkongsamba Tel : +237 694 308 404 / 677 811 070	9 996 906 (Neuf millions neuf cent quatre-vingt-seize mule neuf cent six) francs CFA	Trois (03) mois

Cette Entreprise est invitee a se presenter des publication du present communiqué au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent sous peine d'annulation, au Secretariat General de la Commune de BARE pour les formalites d'elaboration de la Lettre Commande correspondante.

BARE le 29 Mai 2023

Le MAIRE

FROIDEVAUX EPSE NKOUE Lisette Marthe Thérèse

COMMUNE DE BANYO

COMMUNIQUE N° 002/2023/C/M/C-BYO/SG/STADU DU 27 FEV 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE N° 001/AONO/CBYO/SG/STADU/CIPMP/2023 DU 16 JANVIER 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS A L'ECOLE PUBLIQUE DE OUMYARI, COMMUNE DE BANYO. DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANYO. AUTORITE CONTRACTANTE,

Porte à la connaissance du public que, par décision N°002/2023/DA/M /C-BYO/SG/STADU du 27 Février 2023, l'entreprise dont le nom suit est déclarée attributaire du marché relatif à l'avis d'Appel d'Offre susmentionné pour les montants et les délais suivants :

Maitre d'Ouvrage	Lieu d'exécution	Entreprise	MONTANT TTC (FCFA)		Délai d'exécution	Observations
			Lu lors du dépouillement	Corrigé		
MAIRE DELA COMMUNE DE BANYO	Oumyari	ETS LA PAIX Tél.: 678 28 64 68 694 27 89 44	19 998 882	19 998 882	Quatre (04) Mois	Attributaire

Ladite entreprise est invitée à se présenter à la Commune de Banyo dans un délai de sept (07) jours, à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription au projet du marché. Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée. /-

BANYO le 27 Février 2023

Le MAIRE

GARBA SOULE

COMMUNE DE BAFOUSSAM 3E

AVIS DE CONSULTATION N° 01/AC/CABAFIII/CIPM/2022 DU 02/06/2023POUR L'ACQUISITION DU PAQUET MINIMUM AU BENEFICE DES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM III

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget de fonctionnement de rEtatpour le compte de l'exercice 2023, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam 3ème lance une consultation en procédure d'urgence pour l'acquisition du paquet minimum au bénéfice des écoles primaires publiques de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam 3ème

2. Cout Prévisionnel

24 274 000 (vingt-quatre million deux cent soixante-quatorze mille) FCFA ;

3. Allotissement

N/A

4. Participation et origine

La présente consultation est ouverte à toutes les entreprises de droit Camerounais ayant des compétences dans le domaine.

5. Financement

La prestation objet de la présente consultation est financée parle MINEDUB, exercice 2023.

6. Consultation du Dossier

la demande de cotation peut être consultée aux heures ouvrables à la Mairie de Bafoussam 3ème (Secrétariat du Maire), dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

LeDossier de consultation peutêtre obtenu à la Commune d'Arrondissement de Bafoussam III, dès publication du présent avis, surprésentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de quarante cinq mille (45 000) francs CFA auprès de la recette municipale de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam III;

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont 01 (un) l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de Bafoussam 3ème (Secrétariat du Maire) au plus tard le 26/06/2023 à 09 heures, heure locale sous pli fermé. Au-delà de cette heure, aucune offre ne seraacceptée. Aucune offre régulièrement déposée ne peut être ni modifiée, ni retirée et devra porter la mention :

A N'OUVRIR QU'ENSEANCEDE DEPOUILLEMENT».

9. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu est de trente (30) jours pour compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage de la livraison.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 485 480 (quatre cent quatre vingt cinq mille quatre cent quatre vingt) FCFA, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres dont la liste est annexée.

11. Recevabilité des Offres

Souspeine de rejet, les autres pièces administratives requisesdevront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement de consultation. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.
Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et au Dossier de consultation sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture deî plis se fera en un temps, après l'obtention par la Commission de passation des Marchés de la preuve de publication de l'avis d'appel d'offres et des additifs éventuels dans le site de l'ARMP. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 26/06/2023 par la Commission de Passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam 111 siégeant dans la Commune.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture'ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :
• Absence de la caution de soumission ;
• Pièce administrative absente et non régularisée dans les quarante-huit (48) heures après l'ouverture des offres;
• Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
• pièce administrative non conforme et non régularisée dans les quarante-huit (48) heures après l'ouverture des offres;
• Offre non conforme aux prescriptions du descriptif technique ;
• Absence détaillé d'un élément du descriptif technique ;
• Absence d'un prix unitaire quantifié dans le BRU ;
• Soumissionnaire figurant sur la liste des entreprises suspendues par l'ARMP pour l'année 2023 ;
• Non-conformité du modèle de soumission.

14. Attribution

La Commission Interne de passation des marchés propose à l'attribution, au soumissionnaire dont i'offre est entièrement conforme aux exigences administratives et aux prescriptions du descriptif technique et est la moins-disante. Le Maître d'Ouvrage décide de l'attribution et publie

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant un délai de quatre vingt dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service technique de la Mairie de Bafoussam 3ème dès publication du présent avis.

BAFOUSSAM le 2 Juin 2023

Le MAIRE

NDEFONKOU Daniel

COMMUNE DE MBOUDA

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°07/AONO/C-MBDA/SG/CIPI\/I/2023 OF 24 MAY 2023 ANDCONTRACTS OFFICE FOR THE CONSTRUCTION WORKS OF THE FENCE AND THE EXTERIOR LANDSCAPE OF THE CITY HALL OF MBOUDACOUNCIL

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BIP
IMPUTATION
BIP 2023

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

The Mayor of MBOUDA Council. Contracting Authority, hereby launches and Open National Invitation lo Tender for the construction works of the fence and the exterior landscape ofthe City Hall ofMBOUDA Council.

2. Consistance des prestations

This involves the construction of a350 ml fence, the supply and installation of 02 métal gâtes, the supply and installation of ameta! gâte, the installation of 120 m2 of métal Iron gâtes forged on main façades, development of car parks, laying of 500 m2 of cobbiestones, development of green spaces, laying of borders, supply and installation of 02 solar street lights, construction of 10 public benches and aluminous enclosure and the construction of a entry box,

3. Cout Prévisionnel

Eighty million four hundred five thousand eight hundred and eighty-one (80,405,881) FCFA

4. Allotissement

The works are divided into one (01)single lot.

5. Participation et origine

Participation in this Gali for Tenders Dossier is open to national companies specializing in the field of construction and fulfilling the conditions setout in the Spécial Ruies for Galls for Tenders (RPAO).

6. Financement

The service relating lo this Invitation to tender shall be funded by the budget of the Spécial Council Support Fund for Mutual Assistance (FEICOM) and MBOUDA Council. Exercise 2023.

7. Consultation du Dossier

The tender file may be consuited during working hours at MBOUDA Council,

8. Acquisition du Dossier

Each bidder must attach to his administrative documents, a bid bond drawn up and Issued by a first-rate banking establishment or an insurance company approved by the Ministry of Finance and whose list appears in document 12 of the DAG of an amount equal one million
six hundred eighl thousand one hundred and eighteen **(1,608,118) CFA** francs, valid for thirty (30) days, beyond the deadiine for the validity of offers.

9. Remises des offres

Each bid drafted in English or French in seven (07) copies of which one (01) original, six (06) copies labeled as such and one numerical copy (CD Rom or USB Key), should reach sealed at the SIGAMP or Général Secrétariat of MBOUDA Council, latest on **19/06/2023 at 10:00 local time** and should be labeled as follows:
OPEN NATIONAL INVITATION TOTENDER
N°07/AONO/C-MBDA/SG/CIPM/2023 OF FOR THE CONSTRUCTION WORKS OF THE FENCE AND THE EXTERIOR LANDSCAPE OF THE CITY HALL OF MBOUDA COUNCIL

"TO BE OPENED ONLY DURING THE TENDER OPENING SESSION"

10. Delai de Livraison

The maximum period provided by the Project Owner for carrying out the work covered by this Gall for Tenders is **five (05) months** from the date of notification of the service order to begin the services. These deadiines run from the date of notification of the service order
to start the work.

11. Cautionnement Provisoire

Each bidder must attach to his administrative documents, a bid bond drawn up and Issued by a first-rate banking establishment or an insurance company approved by the Ministry of Finance and whose list appears in document 12 of the DAG of an amount equal one million
six hundred eighl thousand one hundred and eighteen (1,608,118) CFA francs, valid for thirty (30) days, beyond the deadiine for the validity of offers.

12. Recevabilité des Offres

Under pain of rejection, the administrative documents required, including abid bond, should be produced in originals or in certified true copies by compétent authorities, in accordance with the stipulations of the Général Régulations of the Invitation to tender. They should be
dated not more than three (03) months or should have been established later to the date of signing the invitation Notice.
Any bid not compilant with the prescriptions of tfiis Notice and Invitation to Tender shall be declared inadmissible. Bids reaching after the dates and time-limits for the submission shall not be admissible.

13. Ouverture des Plis

The opening of bids, wich shall be carrted out in one phase, shall take place on **19/06/2023 at 11 am** prompt by the Internai Tenders Board MBOUDA Council inthe Conférence Room ofTown Hall,
Only bidders or their duly mandated représentatives having perfect Knowledge of the file shall be called upon to take part in the opening session.

14. Critères d'évaluation

Eliminatory criteria:
incomplète administrative file not regularized within forty-eight (48) hours;
absence of a bid bond;
false déclaration or falsified documents;
technical
score below 80%;
appear on the list of companies prohibited from bidding for public procurement (see exhibit 14);
having been terminated for default during the exécution of aproject financed by FEICOM (see Exhibit 13);
omission in theprice schedule ofa quantifïed unit price.
S. Essential criteria:
Général présentation of bid;
Expérience;
Personnel;
Equipment;
Work pian and methodoiogy.
Any submission not having obtained acumulative percentage of 80% of «YES» shall not have ils financial bid examined.

15. Attribution

The Contract Authority shall be award the contracl at bidder who satisfies the conditions specified at point 34 of RPAO. No bidder may beawarded more onelot.

16. Durée Validité des Offres

Bidders shall remain committed by their bid for ninety (90) days with effect from the deadilne set out for the submission of bids.

17. Renseignements Complémentaires

Further information of technical type may beobtained atthe MBOUDA Town Hall at SIGAMP.

MBOUDA le 24 Mai 2023

Le MAIRE

WADJI

COMMUNE DE MBANGA

COMMUNIQUÉ N° 003/C/C/MBANGA/CIGSMP/CIPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE N°007/M/C/MBA/CIGSMP/2023 PASSEE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°007/AONO/CIGSMP/C/MBA/CIPM DU 02/03/2023 POUR L'ACQUISITION D'UNE PELLE CHARGEUSE SUR PNEUS, TYPE SEM 655D REPONDANT A TOUTES LES SPECIFICATIONS TECHNIQUES POUR IA COMMUNE DE MBANGA, DEPARTEMENT DU MOUNGO.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune de Mbanga, Autorité Contractante
COMMUNIQUE
Par Décision N°**003/D/C/MBA/CIGSMP/2023** du 19 AVRIL 2023
Lentreprise.ci-dessous a été retenue comme adjudicataire du Marche relatif l'appel à concurrence suscite.

INTITULE DU PROJET	
AVIS DE CONSULTATION OUVERTE EN PROCEDURE D'URGENCEN° 007/AONO/CIGSMPIC/MBAJCIPM12023 DU 02 MRS 2023, RELATIF A L'ACQUISITION ET LIVRAISON D'UNE PELLE CHARGEUSE SUR PNEUS, TYPE SEM 655D REPONDANT A TOUTES LES SPECIFICATIONS TECHNIQUES A LA MAIRIE DE MBANGA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.	P. E. M

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué et au plus tard dans les sept- (07) jours qui su

MBANGA le 19 Avril 2023

Le MAIRE

ENDALLE EPSE EJAKE MBONDO HENRIETTE

COMMUNE DE BARE BAKEM

COMMUNIQUE N °007/CDB/SG/CDPM/2023 DU 29/05/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL N°005/AONO/C/BARE/CDPM MOUNGO/2023 DU 12 AVRIL 2023, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE BAREHOCK DANS LA COMMUNE DE BARE, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL (EN PROCEDURE D'URGENCE).

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BARE COMMUNIQUE :
Par Decision Municipal N°007/D/CDB/SG/CDPM/2023 du 27/05/2023
L'entreprise ci-dessous a ete retenue comme adjudicataire de la Lettre- Cornmande relative a l'Appel d'Offres National Ouvert ci-dessus mentionne suivant le tableau ci-apres:

INTITULE DU PROJET	ADJUDICATAIRE	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE BAREHOCK DANS LA COMMUNE DE BARE, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL	ETS LA MARSEILLAISE B.P. : 91 Nkongsamba Tel : +237 694 308 404 / 677 811 070	57 950 000 (Cinquante-sept millions neuf cent cinquante mille) francs CFA	Quatre (04) MOIS

Cette Entreprise est invitee a se presenter des publication du present communiqué au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent sous peine d'annulation, au Secretariat General de la Commune de BARE pour les formalites d'elaboration de la Lettre Commande correspondante.

BARE le 27 Mai 2023

Le MAIRE

FROIDEVAUX EPSE NKOUE Lisette Marthe Thérèse

PUBLIC INDEPENDANT CONCILIATOR OF NORTH WEST REGION

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°. 004/ONIT/OPIC/PIC/ITB/2023 OF 02 JUNE 2023 FOR THE PROVISION OF SECURITY SERVICES TO THE OFFICE OF THE PUBLIC INDEPENDENT CONCILIATOR, NORTH-WEST REGION

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Within the framework of the execution ofthe2023 Budget of the Office of the Public Independent Conciliator, the Public Independent Conciliator, Contracting Authority, hereby launches OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°. 004/ONIT/OPIC/PIC/ITB/2023 OF 02 June 2023 FOR THE PROVISION OF SECURITY SERVICES TO THE OFFICE OF THE PUBLIC INDEPENDENT CONCILIATOR, NORTH-WEST REGION

2. Consistance des prestations

The services of this contract comprise notably: **FOR THE PROVISION OF SECURITY SERVICES TO THE OFFICE OF THE PUBLIC INDEPENDENT CONCILIATOR, NORTH-WEST REGION.**

(See details in the Terms of Reference)

3. Cout Prévisionnel

The estimated cost after preliminary studies is 15,000,000 (Fifteen Million) FCFA all taxes inclusive.

4. Allotissement

The project is in a single lot

5. Participation et origine

Participation in this invitation to tender is Open to all Enterprises of Cameroonian Nationality which are in compliance with the regulations in force.

6. Financement

The services that form the subject to this invitation to tender shall be financed by the 2023 Budget of the Office of the Public Independent Conciliator.

7. Consultation du Dossier

The file may be consulted during working hours at the Secretariat of the Office of the Public Independent Conciliator, North West Region (Tel N° 620 31 88 82) as soon as this notice is published.

8. Acquisition du Dossier

The file may be acquired from the Office of the Public Independent Conciliator, North West Region upon presentation of a non-refundable treasury receipt of Thirty Thousand (30,000) FCFA bearing the name of the company.

9. Remises des offres

Each bid drafted in English or French in seven (7) copies including the original and six (6) copies marked as such, should reach the Office of the Public Independent Conciliator not later than **Tuesday, 11 July 2023** at **10:00am** and should carry the inscription:

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER

N°. 004/ONIT/OPIC/PIC/ITB/2023 OF 02 June 2023 FOR THE PROVISION OF SECURITY SERVICES TO THE OFFICE OF THE PUBLIC INDEPENDENT CONCILIATOR, NORTH-WEST REGION

"*To be opened only during the bid-opening session*"

10. Delai de Livraison

The delivery period provided by the Project Owner or Contracting Authority for the delivery of the security services forming the subject of this invitation to tender is **12 months**.

11. Cautionnement Provisoire

Each bidder must include in his/her administrative documents, a bid bond issued by a first-rate banking establishment approved by the Ministry in charge of finance and whose list is found in document No. 11 of the Tender File, of an amount of 300,000 (**Three Hundred Thousand) FCFA** all taxes inclusive, and valid for thirty (30) days beyond the date of validity of bids.

12. Recevabilité des Offres

Subject to being rejected, documents in the administrative file must include only originals or true copies certified by the issuing service or competent administrative authorities in accordance with the Special Regulations of the invitation to tender. These documents must be less than three (3) months old or established after the signing of the tender notice.

Any bid not in conformity with the prescriptions of the Tender File shall be declared inadmissible. Especially the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Minister in charge of Finance or the non-respect of the models of the tender file documents shall lead to a pure and simple rejection of the bid.

Bids that do not respect the method of separating the financial offer from administrative and technical offers will be inadmissible

13. Ouverture des Plis

The bids shall be opened in **two phases**. The opening of the administrative file and the technical bid shall first take place followed by the opening of the financial bids of bidders who obtained the required minimum technical score.

The Administrative and Technical Bids shall be opened on **Tuesday, 11 July 2023 at 11:00am** in the conference room of the Office of the Public Independent Conciliator, by the Tenders Board, in the presence of the bidders or their mandated representatives with full knowledge of the files if they so desire.

The opening of the financial bids shall take place at the end of the technical analysis and shall only concern bidders who obtained the minimum required score of 75%. The bids will be evaluated exclusively of value added tax (EVAT) and all taxes inclusive (ATI) and accompanied by a signed model submission.

Only bidders may attend or be represented by a duly mandated person.

14. Critères d'évaluation

These criteria fix the minimum conditions to be met to qualify for evaluation according to the essential criteria. They should not be the subject of scoring. The non-respect of one of these criteria shall lead to the rejection of the bid. They include notably:

- Absence of bid bond;

- False declaration or falsified document;

- Non-compliance with the Terms of Reference;

- Absence or non-conformity of an administrative document that cannot be regularized after 48h;

- Absence of quantified unit price;

- Non satisfaction of at least 75% of the essential criteria.

14.2 Essential criteria

The technical bids shall be graded following the essential criteria shown below:

1.	Presentation of the bid	Yes/No
1.	Understanding of the terms of reference, organisation and methodology proposed	Yes/No
1.	General experience of the bidder for similar missions	Yes/No
1.	References of the company in similar missions	Yes/No
1.	Qualification of the security guards and their experiences in the field	Yes/No
1.	Technical equipment to be used	Yes/No

15. Attribution

The Contract shall be awarded to the bidder whose bid is in conformity to the dispositions of the tender file and on the basis of the best bidder and technical quality, relative to article 99b of the public contracts code.

16. Durée Validité des Offres

Bidders will remain committed to their offers for ninety (9**0**) days from the deadline set for the submission of bids.

17. Renseignements Complémentaires

Complementary information may be obtained during working hours at Services of the Public Independent Conciliator (Tel N°620 31 88 82).

BAMENDA le 2 Juin 2023

Le DIRECTEUR

TAMFU FRU Simon

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINTEN PROCEDURE D'URGENCE N° D13-120/AONR/MINSANTE/CSPM-CNLS/2023 DU 16 MAI 2023 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LA REALISATION DE L'AUDIT DES COMPTES DU COMITE NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA SOUS FINANCEMENT CDC/PEPFAR.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , ACCORD DE COOPÉRATION CDC/PEPFAR, POUR LA PARTIE HORS TAXES

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Ministre de la Santé Publique lance un Appel d'Offres National Restreint en procédure d'urgence pour le recrutement d'un cabinet pour l'audit des comptes du Comité National de Lutte contre le SIDA financés par l'Accord de Coopération CDC/PEPFAR dont l'objectif est de se prononcer sur la gestion administrative, comptable et financière des activités mises en œuvre par le CNLS.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres portent sur la réalisation de l'audit des comptes du Comité National de Lutte contre le SIDA financés par l'Accord de Coopération CDC/PEPFAR. Il s'agit principalement pour le Cabinet retenu d'émettre son opinion sur la gestion administrative et financière du projet financé par CDC/PEPFAR pour les périodes du 1er octobre 2022 au 30 septembre 2023, du 1er octobre 2023 au 30 septembre 2024 et du 1er octobre 2024 au 30 septembre 2025.

L'auditeur est chargé de formuler une opinion sur les états financiers sur la base des vérifications menées conformément aux normes internationales d'audit (ISA) édité par la Fédération Internationale des Comptables (IFAC) ou aux normes internationales des Institutions Supérieures de Contrôle (INTOSAI).

Les autres normes d'audit conformes dans leurs substances aux ISA et aux ISSAI sont également acceptées.

En application de ces normes d'audit, l'auditeur demande une "Lettre d'Affirmation" au CNLS engageant la responsabilité du CNLS de l'établissement des états financiers du CNLS, la tenue d'un système de contrôle interne adéquat ainsi que d'une documentation acceptable de toutes les transactions financières.

3. Cout Prévisionnel

Le budget prévisionnel pour l'ensemble des trois périodes se présente comme suit :

Période	Montant HT	Montant TTC
1er octobre 2022 – 30 septembre 2023	7 787 082	9 286 095
1eroctobre 2023 – 30 septembre 2024	7 787 082	9 286 095
1eroctobre 2024 – 30 septembre 2025	7 787 082	9 286 095
Total	23 361 246	27 858 285

4. Allotissement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont en un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux cabinets ci-après short-listés par CDC/PEPFAR :
· KPMG AFRIQUE CENTRAL BP 5563 DOUALA
· ECA ERNST & Young CAMEROUN BP 1043 DOULA
· DELOITTE & TOUCHE BP 5393 DOUALA
· PRICE WATHERHOUSE & COOPER BP 5689 DOUALA

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres, sont financées par l'Accord de coopération CDC/PEPFAR, pour la partie Hors Taxes et le Budget de l'Etat pour les taxes.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté par tout cabinet préqualifié par CDC/PEPFAR, aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du Ministère de la Santé Publique (MINSANTE) sis à l'immeuble de la Santé situé derrière le siège de la Croix-Rouge Camerounaise à Yaoundé, Tél./fax : 222 22 10 21, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le DAO peut être retiré aux heures ouvrables au Service des Marchés du Ministère de la Santé Publique (MINSANTE) sis à l'immeuble de la Santé situé derrière le siège de la Croix-Rouge Camerounaise à Yaoundé, Tél./fax : 222 22 10 21 dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) Francs CFA, au Trésor Public.

9. Remises des offres

Les Offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, seront déposées contre décharge aux heures ouvrables au Service des Marchés du Ministère de la Santé Publique (MINSANTE) sis à l'immeuble de la Santé situé derrière le siège de la Croix-Rouge Camerounaise à Yaoundé, Tél./fax : 222 22 10 21 au plus tard le 27 juin 2023 à 12 Heures et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

EN PROCEDURE D'URGENCE

N°D13-120/AONR/MINSANTE/CSPM-CNLS/2023 DU 16 MAI 2023

EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LA REALISATION DE L'AUDIT DES COMPTES DU COMITE NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA SOUS FINANCEMENT CDC/PEPFAR.

"A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de l'audit de chaque exercice est réparti comme suit :

§ Tranche ferme (1er octobre 2022 – 30 septembre 2023) : quarante-cinq (45) jours ;
§ Tranche conditionnelle n°1 : (1eroctobre 2023 – 30 septembre 2024) : quarante-cinq (45) jours ;
§ Tranche conditionnelle n°2 : (1eroctobre 2024 – 30 septembre 2025) : quarante-cinq (45) jours.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de cinq cent cinquante mille (550 000) FCFA établie par une institution financière de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce n°11 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de cinq cent cinquante mille (550 000) F.CFA établie par une banque de premier ordre et les compagnies d'assurances agréées par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce n°11 du DAO, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres Restreint sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une institution financière autorisée à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 27 juin 2023 à 13 heures par la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du Comité National de Lutte contre le SIDA, dans la salle de réunion du Comité National de Lutte contre le Sida sis à côté de l'Ecole Publique du Camp Bové à Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 70 pour 100 des points.

14. Critères d'évaluation

v Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont :

Ø Absence ou non-conformité d'une pièce administrative ;

Ø Pièces falsifiées ou fausse déclaration ;

Ø Absence de la caution de soumission ;

Ø Absence d'un des tableaux de l'offre financière ;

Ø Présence des informations financières dans l'offre administrative ou technique ;

Ø Note technique inférieure à 70 points sur 100 ;

Ø Absence d'une déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois dernières années d'une part et de ne pas figurer sur la liste des entreprises défaillante établie par le MINMAP d'autre part ;

Ø Absence d'une « offre financière témoin » scellé dans l'enveloppe financière.

v Les critères essentiels :

Les principaux critères d'évaluation des offres techniques sont les suivants :

Ø Expérience du Cabinet dans les missions similaires : 25 pts

Ø Compréhension des TDR, plan de travail et méthodologie : 30 pts

Ø Qualification et compétences du personnel clé pour la mission : 40 pts

Ø Présentation des offres : 05pts

Total : 100 pts

Le Score technique minimum requis pour être éligible à l'ouverture de l'offre financière est de 70 points sur 100.

Méthode de sélection du consultant

Le consultant sera choisi par la méthode du mieux disant « qualité et coût », basée sur la combinaison de la note technique et de la note financière, conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

15. Attribution

La Lettre-Commande sera attribuée à l'offre qualifiée après l'évaluation technico-administrative et financière après combinaison des deux notes au candidat jugé mieux disant.

Il s'agit du soumissionnaire ayant obtenue la note globale (NG) la plus élevée par combinaison de la note technique (NT) et de la note financière (NF) affectées des poids définis ci-dessous :

Coefficient de pondération de la note technique : 0,7

Coefficient de pondération de la note financière : 0,3

Formule de calcul de la note globale : NG= (0,7) x NT + (0,3) x NF

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du Service des Marchés du Ministre de la Santé Publique, au rez-de-chaussée de l'immeuble de la Santé situé derrière la Croix Rouge Camerounaise ou auprès de l'Unité de Coordination des Subventions du Fonds Mondial et des autres partenaires de Lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme (UCS-FMP), située au premier étage de l'Immeuble ex-PSFN à côté de l'Immeuble de la Santé, tél : 657 10 38 40 / 677 81 67 81/650 84 87 45/696 98 40 22.

Fraude et corruption

Pour toute dénonciation des faits de corruption ou de mauvaises pratiques, bien vouloir envoyer un sms ou appeler le MINMAP aux numéros suivants : Tél : + (237) 673 205 725/ + (237) 699 370 748.

YAOUNDE le 16 Mai 2023

Le MINISTRE

MANAOUDA Malachie

PUBLIC INDEPENDANT CONCILIATOR OF NORTH WEST REGION

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°. 007/ONIT/OPIC/PIC/ITB/2023 OF 02 JUNE 2023 FOR THE SUPPLY AND INSTALLATION OF HOUSE EQUIPMENT AT THE RESIDENCE OF THE PUBLIC INDEPENDENT CONCILIATOR, NORTH-WEST REGION

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

The state of Cameroon represented by the Public Independent Conciliator, Contracting Authority, hereby launches an Open National Invitation to Tender **for The Supply and Installation of House Equipment at the Residence of the Public Independent Conciliator, North-West Region.**

2. Consistance des prestations

N/A

3. Cout Prévisionnel

The estimated cost after preliminary studies is 13,865,000 (Thirteen Million Eight Hundred and Sixty-Five Thousand) FCFA all taxes inclusive.

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

Participation in this invitation is open to registered qualified contractors of the Republic of Cameroon with financial ability, technical and professional expertise in Supplies.

6. Financement

The supplies, subject of the present invitation, shall be financed by the 2023 Budget of the Office of the Public Independent Conciliator.

7. Consultation du Dossier

The file may be consulted at the Office of the Public Independent Conciliator, North-West Region within working hours from 7:30am to 3:30 pm or call 620 31 88 82.

8. Acquisition du Dossier

The file may be acquired from the Office of the Public Independent Conciliator, North West Region upon presentation of a non-refundable treasury receipt of **Twenty-Seven Thousand Seven Hundred and Thirty Francs (27,730) francs CFA** bearing the name of the company.

9. Remises des offres

Each offer or bid drafted in English or French in Seven (07) copies including the original and six (06) copies marked as such in accordance with the prescriptions of the tender file should be submitted at the Office of the Public Independent Conciliator, North West Region on Wednesday, **12 July 2023** at **10:00am** prompt local time and should carry the inscription:

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER

N°. 007/ONIT/OPIC/PIC/ITB/2023 OF 02 June 2023 FOR THE SUPPLY AND INSTALLATION OF HOUSE EQUIPMENT AT THE RESIDENCE OF THE PUBLIC INDEPENDENT CONCILIATOR, NORTH-WEST REGION

"To be opened only during the bid opening session"

The offers or the bids submitted after the stipulated deadline shall not be received.

10. Delai de Livraison

The execution period for this supply which is the subject of this invitation, shall be fixed for **Ninety (90) days** as from the date of notification of the Service Order to commence work by the Contracting Authority.

11. Cautionnement Provisoire

N/A

12. Recevabilité des Offres

Every bid should, in order not to be rejected, contain a Bid Bond (Caution Fee) of **Two Hundred and Seventy-Seven Thousand Three Hundred (277,300) Francs CFA** issued by a bank recognized by the Ministry of Finance for a period of ninety (90) days as from the date of deposit of the offer.

13. Ouverture des Plis

The opening of the bids in one phase shall be done on Wednesday**, 12 July 2023** at **11.00am** in the Conference Room of the Office of the Public Independent Conciliator, North West Region by the Internal Tenders Board.

Only bidders may attend or they could be duly represented by a person of their choice, who has full knowledge of the file.

Bids should be cost exclusive of value added taxes and all taxes inclusive (ATI) and accompanied by the signed model tender if your bid is chosen.

14. Critères d'évaluation

9.1- Eliminatory criteria.

1. **1.** Deadline for delivery higher than prescribed;
2. **2.** False declaration or falsified documents;
3. **3.** Absence or insufficient bid bond;
4. **4.** A bid with the external envelope carrying a sign or mark leading to the identification of the bidder;
5. **5.** Incomplete financial file;
6. **6.** Change of quantity or unit;
7. **7.** Non respect of 83% (**5/6)** of essential criteria;
8. **8.** Non completion of any project in the previous years in the North West Region and suspended by ARMP in 2022.

N.B. For absence or non-conformity of an element in the administrative file, except absence of the bid bond, the bidder shall be given 48 hours to produce the valid element failure which the file shall be automatically rejected

9.2- Essential Criteria.

The evaluation of the technical offers would be based on the criteria outlined in the table below. It shall be done in the following manner positive (YES) or negative (NO).

Nº	Criteria	
1	**Attestation of solvability** of at least 80% of the financial offer (obtained from a bank recognized by the Ministry of Finance).	
2	**Experience of the bidder** (01 contract justifying similar supplies and justified by the first and last pages of the contract and the Reception Minutes).	
3	**The execution time of this Delivery** is fixed at: 90 days from the date of notification of the Service Order to commence works.	
4	**Proof of the acceptance of the Contract conditions**. The Rules of the Consultation initialled, signed and dated on the last page. The Technical specifications initialled, signed and dated on the last page	
5	Technical specifications, descriptions or bronchus of the house equipment to be supplied	

9.3- Technical Evaluation.

The evaluation of these criteria would be done on a purely binary system: positive (YES) or negative (NO). Any negative response (NO) during the examination of the elimination criteria shall lead to the disqualification of the offer. Concerning the essential criteria, a minimum of five (05) on six (06) positive responses would be needed for a bid to be retained for the financial evaluation.

9.4- Financial Evaluation.

Only the prices of Bidders retained after the examination of the elimination and essential criteria shall be considered during this financial evaluation. Only the prices of the Unit Price List expressed in letters shall prevail over those in figures.

15. Attribution

N/A

16. Durée Validité des Offres

The bidders shall remain engaged by their offers for a period of **Ninety (90) days** as from the date fixed for the reception of offers.

17. Renseignements Complémentaires

Complementary technical information may be obtained every day during working hours from the Office of the Public Independent Conciliator, North West Region.

BAMENDA le 2 Juin 2023

Le DIRECTEUR

TAMFU FRU Simon

COMMUNE DE BAMENDA I

MUNICIPAL ORDER N0 01/RL/B1C/2023 BEARING ON THE RELAUNCH OF OPENED NATIONAL INVITATION TO TENDER ? 03 /ONIT/B1C/B1CITB/2023 OF 23/02/2023 OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER ? 05/ONIT/B1C/B1CITB/2023 OF 06/06/2023 EMERGENCY PROCEDURE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

MINDFUL of the Constitution of the Republic of Cameroon

MINDFUL of Decree No. 77/91 of 25th March, 1977 to determine the supervisory Powers over Councils,

Council Unions and Council Establishments and its subsequent Amendments.

MINDFUL of Law No. 82/100 of 3rd March 1982 modifying decree No, 78/484 of 9th November 1978 fixing the common provision applicable to state Employees Governed by the Labour Code.

MINDFUL of Law No. 92/007 of 14 August 1991on the Labour Code

MINDFUL of Law No. 2004/018 of 22nd July 2004 to lay down rules applicable to Councils

MINDFUL of Decree No. 2007/117 of 24th April, 2007 creating the Bamenda I Council

MINDFUL of Presidential Decree No2008/376 of 12th November, 2008 relating to the Administrative organizing of the Republic of Cameroon.

MINDFUL of Decree No. 2008/377 of 12th November, 2008 defining the powers, duties and organizing the Services of Heads of Administrative Units.

MINDFUL of Decree No. 2015/406 of 16th September 2015 fixing allowances to Government Delegate, Mayors, Deputy Mayors and members of the City Board and Municipal Councillors.

MINDFUL of Decree No. 2018/190 of 2nd March 2018 modifying and completing certain dispositions of Decree No.2011/408 of 9th December 2011 bearing on the organization of Government and creating of the

Ministry of Decentralization and Local Development.

MINDFUL of Decree No. 2019/536 of 07th October 2019 appointing MR. MOOH EMILE SIMON, Senior Administrative Officer as Senior Divisional Officer for Mezam

MINDFUL of Law No.2019/024 of 24th December 2019 to institute the General Code of Regional and Local

Authorities,

MINDFUL of Ministerial Order No 000283/A/MINDDEVEL of 06 March 2020 to establish the election of the Mayor and Deputy Mayors after the Municipal elections of 9th February 2020 in the Bamenda I

Sub Divisional Council;

Considering the necessity of service;

HEREBY ORDERS AS FOLLOWS:

ARTICLE 1: That following letter from the Chairman of the Bamenda I Council internal tenders board with reference N^0 001/B1CITB/B1C/GS/2023 of 02/06/2023, OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER ? 03 /ONIT/B1C/B1CITB/2023 OF 23/02/2023 FOR THE CONSTRUCTION OF A 40M3 STORAGE TANK/REHABILITATION AND EXTENSION OF PIPE LINE AT ABUHMECHWI II QUARTER BAMENDA 1 COUNCIL AREA MEZAM DIVISION NORTH WEST REGION EMERGENCY PROCEDURE

BAMENDA le 6 Juin 2023

Le MAYOR

And OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER ? 05/ONIT/B1C/B1CITB/2023 OF 25/05/2023 FOR THE CONSTRUCTION OF a BOREHOLE WITH a SOLAR PUMPING SYSTEM AT BAMENDA 1 COUNCIL MARKET PARK BAMENDA 1 COUNCIL AREA MEZAM DIVISION NORTH WEST REGION EMERGENCY PROCEDURE have been relaunched

MBIGHA NKAH Felix

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°01/ASMI/SIC/2023 DU 07 JUIN 2023POUR LA PREQUALIFICATION, DES BUREAUX D'ETUDES ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES (BEAT) OU GROUPEMENTS DE BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES ET CABINETS D'ARCHITECTURE EN VUE DE LA REALISATION DES ETUDES COMPLETES (ARCHITECTURALES, TECHNIQUES, ENVIRONNEMENTALES ET ECONOMIQUES) DE CERTAINS PROJETS A LA SIC. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT SIC-EXERCICES 2023 ET SUIVANTS LIGNES BUDGÉTAIRES : 21 93 10 30- 21 93 10 40- 21 93 10 50

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Contexte

Dans un contexte marqué par une crise aigüe du logement, la Société Immobilière du Cameroun (SIC), conformément à sa nouvelle Vision, entend relancer sa production de logement en masse en mettant sur le marché, une offre diversifiée comportant des logements sociaux et des logements de standing.
Plusieurs opérations immobilières sur l'ensemble du territoire sont inscrites dans le plan triennal 2021 – 2023. Certaines de ces opérations sont liées à la densification urbaine et porteront sur la restructuration et/ou la rénovation des anciennes cités SIC. Il s'agit d'une démarche structurée, destinée à permettre la viabilisation d'espaces péri-urbains pour en faire des quartiers d'habitat, accueillant une part importante des habitants des quartiers anciens dans le cadre de la rénovation urbaine.
D'autres actions portent sur des nouvelles opérations d'aménagement et de construction de logements dans plusieurs villes du territoire national dans l'optique d'offrir des logements décents aux populations à des coûts abordables d'une part et de répondre aux besoins de toutes les couches sociales à travers la construction des logements de standing varié.
C'est dans ce sens que le Directeur Général de la SIC, Maître d'Ouvrage de cette opération lance un Appel de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt pour présélectionner les Cabinets d'études architecturales et techniques en vue de participer à l'Appel d'Offre qui suivra.

2. Objet

Le présent Avis vise la Pré-sélection des Bureaux d'Etudes Architecturales et Techniques (BEAT) ou des Groupements de Cabinet d'Architecture et Bureau d'Etudes Techniques devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint (AONR) relatif à la réalisation des études complètes (architecturales, techniques, environnementales et économiques) de certains projets dans les villes de Yaoundé et de Douala pour les exercices 2023 et suivants, décrits ci-dessous à titre indicatif :

Lot	Projet	Consistance des prestations	superficie
Lot 1	Etudes de la Résidence BONADOUMBE à DOUALA	● Les études préliminaires (les levés topographiques et les études géotechniques…); ● L'étude de marché ; ● Les études d'esquisses ; ● Les études d'Avant-Projet Sommaire (APS); ● Les études d'Avant-Projet Détaillé (APD) ; ● L'élaboration du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) ; ● L'élaboration du dossier de Permis de Construire (PC) ; ● L'étude d'Impact Environnemental et Social ; ● L'étude économique et financière ; ● L'élaboration des Etats Descriptifs des Divisions et règlements de copropriété ; ● L'élaboration d'une maquette physique semi-réaliste avec animation lumineuse sur une planche de dimension maximale 2,5m*4m et disposant d'un couvercle de protection ; ● L'élaboration d'une vidéo à Motion graphics qui présente les éléments graphique sur-mesure illustrant les propos de la voix-off et s'enchainant avec des transitions fluides.	2 000 m²

Lot	Projet	Consistance des prestations	superficie
Lot 2	Etudes de l'immeuble 93 au quartier Hippodrome à Yaoundé	● Les études préliminaires (les levés topographiques et les études géotechniques…); ● L'étude de marché ; ● Les études d'esquisses ; ● Les études d'Avant-Projet Sommaire (APS); ● Les études d'Avant-Projet Détaillé (APD) ; ● L'élaboration du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) ; ● L'élaboration du dossier de Permis de Construire (PC) ; ● L'étude d'Impact Environnemental et Social ; ● L'étude économique et financière ; ● L'élaboration des Etats Descriptifs des Divisions et règlements de copropriété ; ● L'élaboration d'une maquette physique semi-réaliste avec animation lumineuse sur une planche de dimension maximale 2,5m*4m et disposant d'un couvercle de protection ; ● L'élaboration d'une vidéo à Motion graphics qui présente les éléments graphique sur-mesure illustrant les propos de la voix-off et s'enchainant avec des transitions fluides.	1 600 m^2
Lot 3	Etudes de l'immeuble 33 au quartier Hippodrome à Yaoundé	● Les études préliminaires (les levés topographiques et les études géotechniques…); ● L'étude de marché ; ● Les études d'esquisses ; ● Les études d'Avant-Projet Sommaire (APS); ● Les études d'Avant-Projet Détaillé (APD) ; ● L'élaboration du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) ; ● L'élaboration du dossier de Permis de Construire (PC) ; ● L'étude d'Impact Environnemental et Social ; ● L'étude économique et financière ; ● L'élaboration des Etats Descriptifs des Divisions et règlements de copropriété ; ● L'élaboration d'une maquette physique semi-réaliste avec animation lumineuse sur une planche de dimension maximale 2,5m*4m et disposant d'un couvercle de protection ; ● L'élaboration d'une vidéo à Motion graphics qui présente les éléments graphique sur-mesure illustrant les propos de la voix-off et s'enchainant avec des transitions fluides.	1 400 m^2

3. Participation et origine

La participation au présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt est réservée aux Bureaux d'Eudes Architecturales et Techniques (BEAT) ou aux Groupements de Cabinet d'Architecture et Bureau d'Etudes Techniques (Groupement Architecte/Ingénieur) de droit camerounais installés au Cameroun et justifiant des capacités administratives, techniques et financières nécessaires pour l'accomplissement des missions assignées

4. Financement

: **Budget d'Investissement SIC-exercices 2023 et suivants**

5. Remises des offres

Chaque dossier de candidature comprenant un Dossier Administratif et Dossier Technique rédigés en français ou en anglais en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Cellule des Marchés sise à la Direction Générale de la Société Immobilière du Cameroun (SIC), Rue 510, Avenue de l'Indépendance, B.P. 387 Yaoundé, Téléphone : 222 23 01 59, Fax : 222 22 51 19, Web site : www.sic.cm,
E-mail : info@sic.cm, face immeuble T. BELLA au quartier Hippodrome à Yaoundé au plus tard le 07 Juillet 2023à 13 heures précises, heure locale.
Les Dossiers Administratif et Technique doivent être placés dans une enveloppe unique portant la mention :
AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTÉRÊT
N°01 /ASMI/SIC/2023 DU 07 JUIN 2023
POUR LA PREQUALIFICATION, DES BUREAUX D'ETUDES ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES (BEAT) OU GROUPEMENTS DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES ET CABINETS D'ARCHITECTURE EN VUE DE LA REALISATION DES ETUDES COMPLETES (ARCHITECTURALES, TECHNIQUES, ENVIRONNEMENTALES ET ECONOMIQUES)
DE CERTAINS PROJETS A LA SIC.
« à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

6. Composition du dossier

Les candidats intéressés par cet Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt devront fournir les pièces ci-après, présentées en deux (02) volumes :
IV.1 – Dossier Administratif (Dossier Administratif)
Le Dossier Administratif comprendra les documents ci-après :
La lettre de déclaration de manifestation d'Intérêt du candidat dument signée, timbrée, faisant apparaître la raison sociale, l'adresse du siège social, les contacts, etc. ;
L'Attestation de non redevance en cours de validité délivrée par l'administration fiscale ;
La copie certifiée de la carte de contribuable ;
Le certificat de non exclusion des Marchés Publics délivré par l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Une attestation de non-faillite établie par le Tribunal de Première Instance ou tout autre document établi par l'institution compétente du pays de résidence du soumissionnaire étranger datant de moins de trois (3) mois précédant la date de remise des offres ;
L'accord de groupement le cas échéant. Dans ce cas, les pièces 2, 3,4 et 5 devront être produites pour chacun des membres du groupement ;
Le pouvoir de signature dûment signé le cas échéant.
Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être produites en originaux datant de moins de trois (3) mois ou leurs copies certifiées conformes par l'autorité compétente.
IV.2 – Dossier Technique (Dossier Technique)
Le Dossier Technique devra comprendre :
IV.2.1) Présentation du candidat
Le BEAT ou Groupement Architecte/Ingénieur fournira une présentation de l'organisation de sa structure ainsi que son expérience générale.
La liste du personnel d'encadrement
Le BEAT ou Groupement Architecte/Ingénieur fournira la liste définissant le personnel d'encadrement suivant :
Un Chef de Mission : un Architecte ou un Ingénieur de Génie Civil (Bac+5), inscrit à l'Ordre National des Architectes du Cameroun (ONAC)/Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC) et ayant une expérience dans le domaine les études similaires. Il doit avoir conduit avec succès comme **Chef de Mission** et ayant les références ci-après :
05 références personnelles de projets réalisés des bâtiments de type Etablissement Recevant du Public (ERP) en complexes commerciaux, immeubles de bureaux ou de logements de 5 étages ou supérieur ;
02 références personnelles de projets réalisés des bâtiments de type Etablissement Recevant du Public (ERP) en complexes commerciaux, immeubles de bureaux ou de logements de 10 étages ou supérieur.
Un Ingénieur de Génie Civil ou un architecte, Assistant du Chef de Mission, (BAC+5) inscrit à l'ONIGC ou l'ONAC ayant une expérience dans le domaine des études et/ou contrôle des travaux de bâtiment de même envergure. Il doit avoir conduit avec succès des projets comme **Chef de Mission ou assistant chef de mission** et ayant les références ci-après :
02 références personnelles d'études des projets réalisés d'immeubles de 10 étages ou plus en complexes commerciaux, immeubles de bureaux ou de logements.
Un Géomètre assermenté, (BAC+5) inscrit à l'ordre des géomètres ayant une expérience dans la réalisation des Etats Descriptif des Divisions dans les études similaires avec les références ci-après :
01 référence personnelle dans la réalisation des Etats Descriptif des Divisions (EDD) de projets réalisés d'ERP en complexes commerciaux, immeubles de 10 étages ou plus, etc.
Un Ingénieur en Génie Mécanique : Bac+5 en tant qu'ingénieur chargé de la conception des réseaux fluides et inscrit à l'Ordre des Ingénieurs de Génie Mécanique ayant les références ci-après :
02 références personnelles d'études fluides (plomberie, froid) et 01 d'ascenseur de projets réalisés d'ERP, complexes commerciaux, immeubles de 10 étages ou plus, etc.
Un Ingénieur en génie électrique : Bac+5 ayant une expérience dans le domaine des études et/ou du contrôle des travaux des courants forts et courants faibles ayant les références ci-après :
02 référencespersonnelles d'études de réseaux électriques complexes courants forts ;

02 références personnelles d'études de réseaux électriques complexes courants faibles de projets réalisés d'ERP, complexes commerciaux, immeubles de 10 étages ou supérieur.
Un Responsable de gestion environnementale (minimum BAC+3) ayant une expérience pertinente dans les Etudes d'Impact Environnemental et Social (EIES) avec les références ci-après :
02 références personnelles dans le domaine de réalisation d'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) de projets réalisés d'ERP, complexes commerciaux, immeubles de 10 étages ou supérieur.
Un Responsable d'études économique et financière (minimum BAC+3) en sciences économiques avec une expérience dans la réalisation des études économiques et financière et ayant les références ci-après :
02 références personnelles d'études économiques et financières projets d'ERP réalisés d'immeubles en complexes commerciaux, immeubles de bureaux ou de logements de 05 étages ou supérieur.
Un (01) **ingénieur junior en calcul de structure :** Bac+5 en tant qu'ingénieur chargé du calcul de structure et ayant les références ci-après :
02 références personnelles d'études de calculs des réalisés d'immeubles ou plus complexes commerciaux, immeubles de bureaux ou de logements de 10 étages ou supérieur.
Un Architecte junior : architecte (Bac+5)ayant une expérience dans le domaine des études et/ou contrôle des travaux de bâtiment, inscrit à l'Ordre National des Architectes du Cameroun (ONAC) et ayant les références ci-après :
02 références personnelles de projets réalisés d'Etablissement Recevant du Public (ERP), complexes commerciaux, immeubles de bureaux ou de logements de 5 étages ou supérieur.
Un métreur dessinateur : Technicien supérieur (Bac+2)ayant une expérience dans le domaine des études et/ou du contrôle des travaux de bâtiment avec les références ci-après :
02 références personnelles en qualité de métreur dessinateur réalisées dans le cadre des projets d'Etablissement Recevant du Public (ERP), complexes commerciaux, immeubles de bureaux ou de logements de 10 étages au moins.
Cette liste sera accompagnée :
- Du Curriculum Vitae de chaque personnel daté et signé ;
- Des copies certifiées conformes du diplôme de chaque personnel ;
- D'une attestation d'inscription à l'Ordre National (ONIGC, ONIGE, ONAC etc).

N.B. : **Le Chef de Mission et son Assistant ne peuvent être de la même qualification.**

IV.2.2) -Les références du BAET ou Groupement Architecte/Ingénieur.
Le BAET ou Groupement Architecte/Ingénieur présentera ses références dans un tableau synoptique faisant ressortir les projets mis en place (***trois (03) projets d'études de bâtiments ERP, plus de 5 étages, d'un montant de cent (100) millions minimums chacun)***, le Maître d'Ouvrage, la localisation de l'ouvrage, la surface bâtie, le coût du projet, les photographies et tout autre support permettant une meilleure compréhension du projet.
Pour être validée, chaque référence en prestation devra être justifiée par les éléments suivants :
La copie de l'extrait de chaque Marché comportant la première page du Marché et la dernière page de signatures du Marché y afférent. Ces documents devront être clairs et lisibles ;
La copie du Procès-Verbal de réception (provisoire ou définitive) ou le certificat de bonne fin délivré par le Maître d'Ouvrage le cas échéant ;
Une autorisation permettant de saisir le Maître d'Ouvrage indiqué pour la vérification des informations relatives à la référence concernée.

IV.2.3) La liste du matériel
La liste devra ressortir les moyens matériels à mettre à la disposition des personnels :
Matériels informatiques et bureautiques (fournir les factures des fournisseurs) ;
Matériels topographiques (fournir les factures des fournisseurs) ;
Matériels roulants (fournir les cartes grises et factures des fournisseurs).
Le candidat devra soit justifier de la propriété des moyens logistiques, techniques et matériels nécessaires à la réalisation des prestations (moyens communications, matériel bureautique, logiciels, divers, etc.) soit fournir les garanties d'une éventuelle location de certains matériels roulant ou technique.
Qualification et compétence du personnel **(50 pts)** : Le candidat devra disposer ou s'engager à embaucher avant le début des prestations, le personnel technique compétent et nécessaire à la bonne exécution des missions.
Présentation des dossiers de candidature sur **(05 pts)**.
Critères éliminatoires
Dossier technique et/ou administratif incomplet ;
Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
Note technique inférieure à quatre-vingt (80) points sur cent (100).
NB : Seuls les candidats ayant obtenu une note supérieure ou égale à Quatre-Vingt (80) points sur cent (à 100) à l'issue de cette évaluation, seront pré-qualifiés pour l'Appel d'Offre National Restreint subséquent.

7. Critères d'évaluation
Critères essentiels
Le Dossier Technique sera évalué sur cent (100) points et selon les sous critères ci-après :
Références du Candidat **(25 pts)** : Le candidat doit justifier d'une expérience minimale de **trois (03) projets** d'envergures dans son domaine des études des projets immobiliers de même nature.
Les Moyens techniques et matériels **(20 pts)** : (informatique, logistique, topographique etc..) nécessaires pour la bonne exécution des prestations.

8. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Programmes et Projets ou la Cellule des Marchés sises à la Direction Générale de la Société Immobilière du Cameroun (SIC), Rue 510, Avenue de l'Indépendance, B.P. 387 Yaoundé, Téléphone : 222 23 01 59, Fax : 222 22 51 19, Web site : www.sic.cm , E-mail : info@sic.cm, face immeuble T.BELLA au quartier Hippodrome à Yaoundé dès publication du présent Avis.

YAOUNDE le 7 Juin 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AVOULOU Colette suzie

COMMUNE DE MADINGRING

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°10/AONO/CMNEMADG/CIPM/2023 DU 29/05/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTIONDE L'HÔTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE MADINGRING, DEPARTEMENT DU MAYO-REY,REGION DU NORD. (EN PROCÉDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre du développement de ses infrastructures et ramélioration des conditions de travail du personnel communal, le Maire de la Commune de Madingring. lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les **travaux de construction de l'tiôtel de ville de la Commune de MADINGRING**.

2. Consistance des prestations

Les travaux consistent à construire un bâtiment de type R+1 et comprennent notamment :
o INSTALLATION DU CHANTIER ET TRAVAUX PRELIMINAIRES ;
o LES TERRASSEMENTS ;
o LES TRAVAUX DE BETON ET BETON ARME ;
o LES TRAVAUX DE MAÇONNERIES ;
o ETANCHEITE ET ISOLATION;
o CHARPENTE ET COUVERTURE ET FAUX PLAFOND ;
o REVETEMENTS DURS ;
o PLOMBERIE ;
o ELECTRICITE-CLIMATISATION ;
o MENUISERIE BOIS, METALLIQUE, ALU ET VITRERIE;
o MENUISERIE ALUMINIUM ET BOIS ;
o PEINTURE ;
o LES VRD - ASSAINISSEMENT ;
o MISE EN OEUVRE DU CAHIER DE GESTION ENVIRONNEMENTALE.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la présente prestation est de **deux cent quatre-vingt-six millions cinq cent mille (286 500 000) francs CFA TTC**.

4. Allotissement

Les travaux sont répartis en **un lot unique**.

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions **à toutes les entreprises de droit camerounais éligibles et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO).**

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le **Budget du FEICOM, exercice 2023 et suivants**.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dans les **services de la Commune de Madingring**, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables dans les services de la Commune de Madingring, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **Deux cent mille (200 000) francs CFA payable à la Recette Municipale de la Commune de Madingring.**

9. Remises des offres New(Additif)

Les offres rédigées en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées** comme telles, seront déposées sous pli fermé contre récépissé dans les services de la Commune de MADINGRING, **au plus tard le 03/07/2023 à 11 heures, heure locale** et devra porter la mention suivante:

« N°10/AONO/M-C-MADINGRING/CIPM/2023 DU 29/05/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L''HÔTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE MADINGRING, DEPARTEMENT DU MAYO-REY, REGION DU NORD, (EN PROCÉDURE D''URGENCE).»
« A N''OUVRIR QU''EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **dix (10) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.**

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité compétente (Préfet, Sous-préfet, ...), conform
Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agrée par le Ministère changé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO.

13. Ouverture des Plis New(Additif)

L''ouverture des plis se fera en un temps. L''ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **03/07/2023 à 12 heures, heure locale** par la Commission Interne Marchés de la Commune de MADINGRING dans la salle de réunion.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d''ouverture ou s''y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :
• 1ère étape : Vérification de la confonnité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
• 2ème étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
• 3ème étape ; Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.
Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Principaux critères éliminatoires:

Pièces administratives
• Absence de la caution de soumission ;
• Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
• Non-conformité ou Absence après 48 h d'une pièce du dossier administratif.

Offre technique
• Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
• Note technique Inférieure au seuil minimal requis de (70%) ; • • Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'avoir pas abandonné de marché au cours des trols(03) demières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues conformément aux dispositions de la Lettre circulaire N°005/L/M

Offre financière
• Offre incomplète ou non conforme (absence du bordereau des prix unitaires et du devis quantitatif et estimatif) ;
• Absence d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires et du devis quantitatif et estimatif ;
• Absence ou incohérence d'un sous-détail des prix unitaires ;
• Non-conformité du modèle de soumission ;

Critères essentiels :

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

• Présentation générale de l'Offre ;
• L'expérience du personnel de l'entreprise ;
• La disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
• Proposition technique et planning d'exécution des travaux ;
• Références de l'entreprise et capacité de préfinancement de l'Entreprise supérieure ou égale à cent millions (100 000 000) FCFA ;

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu (70% de « Oui »), soit 59 « Oui » sur 83 possibles, seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.
NB : la fiche d'évaluation est jointe en annexe.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée **la moins disante** après correction éventuelle.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.**

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la **Mairie de Madingring**.

GAROUA le 5 Mai 2023

Le MAIRE

DJENABOU MAFING

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

COMMUNIQUE N°00071/E/2/C/MINHDU DU 07 JUIN 2023 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DES MARCHES PASSES APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00073/AONO/MINHDU/CIPM/2023 DU 28 AVRIL 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOT DANS LA VILLE DE YAOUNDE ET D'UN PONT DANS LA VILLE DE TONGA EN DEUX (02) LOTS (EN PROCEDURE D'URGENCE).FINANCEMENT : BIP MINHDU – EXERCICE 2023.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain,
Par décision n°00185/E/2/D/MINHDU du **07 JUIN 2023**, les soumissionnaires ci-après cités sont retenus comme adjudicataires des marchés relatifs à la consultation susmentionnée :

N° Lot	Villes	Soumissionnaires	Montant TTC (en F CFA)	Délai de livraison
1	YAOUNDE	ETS AMA BP: 4 187 Yaoundé Tél. : 699 97 44 04	42 184 091	Quatre (04) mois
2	TONGA	Gpt ONE OF A KING Sarl / IDEAL ENGENEERING Sarl BP: 14 408 Yaoundé Tél. : 678 406 807 / 670 368 935	169 003 725	Quatre (04) mois

Les dits soumissionnaires sont invités à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés Publics) du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain pour l'établissement des marchés correspondants.

YAOUNDE le 7 Juin 2023

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

COMMUNE DE BANYO

COMMUNIQUE N° 004/2023/C/M /C-BYO/SG/STADU DU 27 FEV 2023 PORTANT PUBLICATÏON DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE N°002/AONO /CBYO/SG/STADU/CIPMP/2023 DU 16 JANVIER 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU POSTE AGRICOLE DE MBAMTI KATARKO (L0T2). COMMUNE DE BANYO. DEPARTEMENT DU MAYO BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANYO, AUTORITE CONTRACTANTE,

Porte à la connaissance du public que, par décision N° 004/2023/DA/M/C-BYO/SG/STADU du 27 Février 2023, l'entreprise dont le nom suit est déclarée attributaire du marché relatif à l'avis d'Appel d'Offre susmentionné pour les montants et les délais suivants :

Maître d'Ouvrage	Lieu d'exécution	Entreprise	MONTANT TTC (FCFA)		Délai d'exécution	Observations
			Lu lors du dépouillement	Corrigé		
MAIRE DE LA COMMUNE DE BANYO	Mbamti Katarko	ETS DJAÏGOL, Tél.; 696 63 64 30	19 999 458	19 999 458	Quatre (04) Mois	Attributaire

Ladite entreprise est invitée à se présenter à la Commune de Banyo dans un délai de sept (07) jours, à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription au projet du marché. Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée. /-

BANYO le 27 Février 2023

Le MAIRE

GARBA SOULE

PUBLIC INDEPENDANT CONCILIATOR OF NORTH WEST REGION

N°. 002/ONIT/OPIC/PIC/ITB/2023 OF 02 JUNE 2023 FOR THE PROVISION OF MEDICAL CONSULTANCY TO THE OFFICE OF THE PUBLIC INDEPENDENT CONCILIATOR, NORTH-WEST REGION

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Within the framework of the execution ofthe2023 Budget of the Office of the Public Independent Conciliator, the Public Independent Conciliator, Contracting Authority, hereby launches Open National Invitation to Tender N°. 002/ONIT/OPIC/PIC/ITB/2023 OF **02 June 2023** FOR THE PROVISION OF MEDICAL CONSULTANCY TO THE OFFICE OF THE PUBLIC INDEPENDENT CONCILIATOR, NORTH-WEST REGION.

2. Consistance des prestations

The services of this contract comprise notably: **THE PROVISION OF MEDICAL CONSULTANCY TO THE OFFICE OF THE PUBLIC INDEPENDENT CONCILIATOR, NORTH-WEST REGION** . ***See details in the Terms of Reference.***

3. Cout Prévisionnel

The estimated cost after preliminary studies is 7,000,000 (Seven Million) FCFA all taxes inclusive.

4. Allotissement

The project is in a single lot.

5. Participation et origine

Participation in this open national invitation to tender is Open to all Enterprises of Cameroonian Nationality which are in compliance with the regulations in force.

6. Financement

2023 Budget of the Office of the Public Independent Conciliator

7. Consultation du Dossier

The file may be consulted during working hours at the Secretariat of the Internal Tenders Board of the Office of the Public Independent Conciliator, North West Region (Tel N° 620 31 88 82) as soon as this notice is published.

8. Acquisition du Dossier

The file may be acquired from the Office of the Public Independent Conciliator, North West Region upon presentation of a non-refundable treasury receipt of Fourteen Thousand (14,000) FCFA bearing the name of the company.

9. Remises des offres

Each bid drafted in English or French in seven (7) copies including the original and six (6) copies marked as such, should reach the Office of the Public Independent Conciliator not later than **Monday, 10 July 2023** at **10:00 a.m**. and should carry the inscription:

Open National Invitation to Tender

N°. 002/ONIT/OPIC/PIC/ITB/2023 OF 02 June 2023 FOR THE PROVISION OF MEDICAL CONSULTANCY TO THE OFFICE OF THE PUBLIC INDEPENDENT CONCILIATOR, NORTH-WEST REGION

"*To be opened only during the bid-opening session*"

10. Delai de Livraison

The delivery period provided by the Project Owner or Contracting Authority for the delivery of the MEDICAL CONSULTANCY forming the subject of this open national invitation to tender is **12 months**.

11. Cautionnement Provisoire

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first-rate banking establishment approved by the Ministry in charge of finance and whose list is found in document No. 11 of the Tender File, of an amount of 140,000 (One hundred and forty thousand FCFA) all taxes inclusive, and valid for thirty (30) days beyond the date of validity of bids.

12. Recevabilité des Offres

Subject to being rejected, documents in the administrative file must include only originals or true copies certified by the issuing service or competent administrative authorities in accordance with the Special Regulations of the invitation to tender. These documents must be less than three (3) months old or established after the signing of the tender notice.

Any bid not in conformity with the prescriptions of the Tender File shall be declared inadmissible. Especially, the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Minister in charge of Finance or the non-respect of the models of the tender file documents shall lead to a pure and simple rejection of the bid.

Bids that do not respect the method of separating the financial offer from administrative and technical offers will be inadmissible.

13. Ouverture des Plis

The bids shall be opened in two phases. The opening of the administrative file and the technical bid shall first take place followed by the opening of the financial bids of bidders who obtained the required minimum technical score.

The Administrative and Technical Bids shall be opened on **Monday, 10 July 2023** at **11:00 AM** in the conference room of the Office of the Public Independent Conciliator, by the Internal Tenders Board, in the presence of the bidders or their mandated representatives with full knowledge of the files if they so desire.

The opening of the financial bids shall take place at the end of the technical analysis and shall only concern bidders who obtained the minimum required score of 75%. The bids will be evaluated exclusively of value added tax (EVAT) and all taxes inclusive (ATI) and accompanied by a signed model submission.

Only bidders may attend or be represented by a duly mandated person.

14. Critères d'évaluation

These criteria fix the minimum conditions to be met to qualify for evaluation according to the essential criteria. They should not be the subject of scoring. The non-respect of one of these criteria shall lead to the rejection of the bid by the bidder. They include notably:

- Absence of bid bond.

- False declaration or falsified document.

- Non-compliance with the Terms of Reference.

- Absence or non-conformity of an administrative document that cannot be regularized after 48 hours.

- Absence of quantified unit price.

- Non satisfaction of at least 75% of the essential criteria.

13.1 Essential criteria

The technical bids shall be graded following the essential criteria shown below:

1.	Presentation of the bid	Yes/No
1.	Understanding of the terms of reference, organization and methodology proposed	Yes/No
1.	General experience of the bidder for similar consultancy	Yes/No
1.	References of the consultant in similar missions	Yes/No
1.	Qualification of the expert(s) and their experiences in the field of Medical Consultancy	Yes/No
1.	Technical equipment to be used	Yes/No

15. Attribution

The Contract shall be awarded to the bidder whose bid is in conformity to the dispositions of the tender file and on the basis of the **best bidder** and technical quality, relative to article 99b of the public contracts code.

16. Durée Validité des Offres

Bidders will remain committed to their offers for ninety (**90**) days from the deadline set for the submission of bids.

17. Renseignements Complémentaires

Complementary information may be obtained during working hours at the Office of the Public Independent Conciliator (Tel N° 620 31 88 82).

BAMENDA le 2 Juin 2023

Le DIRECTEUR

TAMFU FRU Simon

COMMUNE DE GASHIGA

AVISD'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN''0.10/AONO/MC-/CIPM/2023 DU 06/06/2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF CONSTRUCTION D'UN(01)LOGEMENT D'ASTREIINTE POUR ENSEIGNANTS A L'ECOLE PUBLIQUE DE TONTONGO,REGION DU NORD

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , BA
IMPUTATION
000

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice Budgétaire 2023,le Maire de la Commune de Gaschiga lance en procédure d'urgence,un appel d'offres national ouvert pour la Construction d'un (01) logement d'astreinte à l'école publique de Tontongo

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres,comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatifet Estimatif,
notamment :
La consistance des travaux se présente comme suit:
Travaux préparatoires et études
Terrassements
Fondations
Maçonnerie-Elévations
(Couverture et charpente
Menuiseries bois métalliques
Electricité
Peinture
VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de vingl millions(20000000)Francs CFA

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont constitués en un(01)lot.

5. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine du bâtiment et des travaux publics et n'ayant pas abandonné un marché au cours des trois dernières années et ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP.

6. Financement

Les travaux du présent Appel d'Offres sont financés par les BIP du MINEDUB,Exercice 2023

7. Consultation du Dossier

le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Goschiiga dès Publication de l'avis d'Appel d'Offre.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat dès publication du présent Avis d'Appel d'Offes, contre versement d'une somme non remboursable de cinquante mille(50 000)francs CFA,payable à la recette .

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept(07) exemplaires dont l'original et six(06)copies marquées comme telles, devra par venir au Secrétariat au plus tard le 05/07/2023 à 10 heures précises.
Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention:

AVIS D'APPELD'OFFRES NATIONAL OUVERT
N"O.10/AONO/MC-/CIPM/2023 DU 06/06/2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01)LOGEMENTD'ASTREINTE REGION DU NORD
"A n'ouvrirqu'enséance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de trois(03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de2% du montant prévisionnel soit quatre cent mille(400 000)Francs CFA ctabUe par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère charge des finances et dontla liste figure dans la pièce 11 du DAO et valable pendant trente (30)jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet,les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées
conformes par le service émetteur compétent,conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles devront obligatoirement dater de moins de trois(03) mois précédant la date de dépôt des offres,ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable,notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui aura lieu le 05/07/ 2023 à 11 heures précises dans la salle de la Commission interne de Passation des Marchés.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois(03)étapes :
• 1 étape:Vérification de la conformité du dossier administratifde chaque soumissionnaire.
• 2 étape:Evaluation technique des offres administrativementconformes.
• 3 étape: Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et
administrativement conformes.
Les critères d'évaluation des offres sontles suivants:
14.1. Principaux critères éliminatoires:

• Fausse déclaration ou pièce falsifiée
• Absence ou Non-conformité après48 h d'une pièce du dossier administratif
14.1.2 Offre technique
• Fausse déclaration ou pièce falsifiée
• Note technique inférieure au seuil minimalrequis37ouisur52soit(70%),
• Absence de la déclaration surl'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'avoir pasabandonné de marché au coursdes trois
(03)dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues
14.1.3 Offre financière
• Offre incomplèteou non conforme
• Non-conformité du modèle de soumission
• Absence d'un prix unitaire quantifié à la fois dans leBPU etDQE
• Omission d'un corps d'état
14.2.Principaux critères essentiels
L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non)suivant la grille d'évaluation établie sur 52 critères essentiels jointe au
DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous ;
• Présentation générale de l'Offre sur3critères;
• L'expérience du personnelde l'entreprise sur 21critères;
• La disponibilité du matérieletdes équipements essentiels sur 8critères;
• Proposition technique et planning d'exécution des travaux surllcritères;
• Références de l'entreprise et capacité de préfinancement de l'Entreprise supérieure ou égale au tiers du coûtprévisionnel(7000000)
sept millions Francs CFA sur 7critère 8;
• Consentement aux clauses à caractères administratifettechnique sur 2 critères.
Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI soit 37 sur 52 seront quaUfiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière
analysée.

15. Attribution

11 sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre fmancière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins disante après correction éventuelle.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Délégation Départementale des Travaux Publics de la Bénoué

GASHIGA le 6 Juin 2023

Le MAIRE

ABDOURAHMANOU OUMAROU

COMMUNE DE BANYO

COMMUNIQUE N° 005/2023/C/M/C-BYO/SG/STADU DU 27 FEV 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE N° 003/AONO/C-BYO//SG/STADU/CIPMP/2023 DU 16 JANVIER 2023 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS LES ECOLES PUBLIQUES DE FERCE LAMBA (LOT 1), COMMUNE DE BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANYO, AUTORITE CONTRACTANTE

Porte à la connaissance du public que, par décision N° 005/2023/DA/M/C-BYO/SG/STADU du 27 février 2023, l'entreprise dont le nom suit est déclarée attributaire du marché relatif à l'avis d'Appel d'Offre susmentionné pour les montants et les délais suivants :

Maitre d'Ouvrage	Lieu d'exécution	Entreprise	MONTANT TTC (FCFA		Délai d'exécution	Observation
			Lu lors du dépouillement	Corrigé		
MAIRE DE LA COMMUNE DE BANYO	Ferde Lamba	ETS IBRAHIM HAMAN BP : Banyo Tél : 677 39 42 02	22 499 112	22 499 112	Quatre (04) Mois	Attributaire

Ladite entreprise est invitée à se présenter à la Commune de Banyo dans un délai de sept (07) jours, à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription au projet du marché. Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée./-

BANYO le 27 Février 2023

Le MAIRE

GARBA SOULE

COMMUNE DE BARE BAKEM

COMMUNIQUE N°002//CDB/SG/CDPM/2023 DU 27/05/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE !'APPEL N°004 /AONO/C/BARE/CDPM MOUNGO/2023 DU 12 AVRIL 2023, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) HANGARS A VEC BOUTIQUES ET BLOC LATRINES MODERNES AU MARCHE DE MELONG 2, DANS LA COMMUNE DE BARE, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL (EN PROCEDURE D'URGENCE).

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BARE COMMUNIQUE :
Par Decision Municipal N° 002/D/CDB/SG/CDPM/2023 du 2 7 MAI 2023
L'entreprise ci-dessous a ete retenue comme adjudicataire de la Lettre- Commande relative a l'Appel d'Offres National Ouvert ci-dessus mentionne suivant le tableau ci-apres:

INTITULE DU PROJET	ADJUDICATAIRE	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) HANGARS A VEC BOUTIQUES ET BLOC LATRINES MODERNES AU MARCHE DE MELONG 2, DANS LA COMMUNE DE BARE, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL	ETS TIK CAM B.P. : YAOUNDE Tel : +237 679 709 477 / 657 779 969	89 578 594 (Quatre-vingt-neuf mi Mons cinq cent soixante-dix-huit mille cinq cent quatre-vingt?quatorze) francs CFA	Quatre (04) mois

Cette Entreprise est invitee a se presenter des publication du present communiqué au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent sous peine d'annulation, au Secretariat General de la Commune de BARE pour les formalites d'elaboration de la Lettre Commande correspondante.

BARE le 27 Mai 2023

Le MAIRE

FROIDEVAUX EPSE NKOUE Lisette Marthe Thérèse

PUBLIC INDEPENDANT CONCILIATOR OF NORTH WEST REGION

001/ONIT/OPIC/PIC/ITB/2023 OF 02 JUNE 2023 FOR THE PROVISION OF COMMUNICATION CONSULTANCY TO THE OFFICE OF THE PUBLIC INDEPENDENT CONCILIATOR, NORTH-WEST REGION

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Within the framework of the execution ofthe2023 Budget of the Office of the Public Independent Conciliator, the Public Independent Conciliator, Contracting Authority, hereby launches OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°. 001/ONIT/OPIC/PIC/ITB/2023 OF **02 June 2023** FOR THE PROVISION OF COMMUNICATION CONSULTANCY TO THE OFFICE OF THE PUBLIC INDEPENDENT CONCILIATOR, NORTH-WEST REGION.

2. Consistance des prestations

The services of this contract comprise notably: **THE PROVISION OF COMMUNICATION CONSULTANCY TO THE OFFICE OF THE PUBLIC INDEPENDENT CONCILIATOR, NORTH-WEST REGION**. ***See details in the Terms of Reference.***

3. Cout Prévisionnel

The estimated cost after preliminary studies is 14,000,000 (Fourteen Million) FCFA all taxes inclusive.

4. Allotissement

The project is in a single lot.

5. Participation et origine

Participation in this open national invitation to tender is Open to all Enterprises of Cameroonian Nationality which are in compliance with the regulations in force.

6. Financement

2023 Budget of the Office of the Public Independent Conciliator

7. Consultation du Dossier

The file may be consulted during working hours at the Secretariat of the Internal Tenders Board of the Office of the Public Independent Conciliator, North West Region (Tel N° 620 31 88 82) as soon as this notice is published

8. Acquisition du Dossier

The file may be acquired from the Office of the Public Independent Conciliator, North West Region upon presentation of a non-refundable treasury receipt of Twenty-Eight Thousand (28,000) FCFA bearing the name of the company.

9. Remises des offres

Each bid drafted in English or French in seven (7) copies including the original and six (6) copies marked as such, should reach the Office of the Public Independent Conciliator not later than **Monday**, **10 July 2023** at 10:00 a.m. and should carry the inscription:

Open National Invitation to Tender

N°. 001/ONIT/OPIC/PIC/ITB/2023 OF 02 June 2023 FOR THE PROVISION OF COMMUNICATION CONSULTANCY TO THE OFFICE OF THE PUBLIC INDEPENDENT CONCILIATOR, NORTH-WEST REGION

"*To be opened only during the bid-opening session*"

10. Delai de Livraison

The delivery period provided by the Project Owner or Contracting Authority for the delivery of the COMMUNICATION CONSULTANCY forming the subject of this open national invitation to tender is **12 months**.

11. Cautionnement Provisoire

Each bidder must include in his/her administrative documents, a bid bond issued by a first-rate banking establishment approved by the Ministry in charge of finance and whose list is found in document No. 11 of the Tender File, of an amount of 280,000 (Two hundred and eighty thousand FCFA) all taxes inclusive, and valid for thirty (30) days beyond the date of validity of bids.

12. Recevabilité des Offres

Subject to being rejected, documents in the administrative file must include only originals or true copies certified by the issuing service or competent administrative authorities in accordance with the Special Regulations of the invitation to tender. These documents must be less than three (3) months old or established after the signing of the tender notice.

Any bid not in conformity with the prescriptions of the Tender File shall be declared inadmissible. Especially, the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Minister in charge of Finance or the non-respect of the models of the tender file documents shall lead to a pure and simple rejection of the bid.

Bids that do not respect the method of separating the financial offer from administrative and technical offers will be inadmissible.

13. Ouverture des Plis

The bids shall be opened in two phases. The opening of the administrative file and the technical bid shall first take place followed by the opening of the financial bids of bidders who obtained the required minimum technical score.

The Administrative and Technical Bids shall be opened on **Monday, 10 July 2023** at 11:00 AM in the conference room of the Office of the Public Independent Conciliator, by the Internal Tenders Board, in the presence of the bidders or their mandated representatives with full knowledge of the files if they so desire.

The opening of the financial bids shall take place at the end of the technical analysis and shall only concern bidders who obtained the minimum required score of 75%. The bids will be evaluated exclusively of value added tax (EVAT) and all taxes inclusive (ATI) and accompanied by a signed model submission.

Only bidders may attend or be represented by a duly mandated person.

14. Critères d'évaluation

These criteria fix the minimum conditions to be met to qualify for evaluation according to the essential criteria. They should not be the subject of scoring. The non-respect of one of these criteria shall lead to the rejection of the bid by the bidder. They include notably:

- Absence of bid bond;

- False declaration or falsified document;

- Non-compliance with the Terms of Reference;

- Absence or non-conformity of an administrative document that cannot be regularized after 48 hours.

- Absence of quantified unit price.

- Non satisfaction of at least 75% of the essential criteria.

13.1 Essential criteria

The technical bids shall be graded following the essential criteria shown below:

1.	Presentation of the bid	Yes/No
1.	Understanding of the terms of reference, organization and methodology proposed	Yes/No
1.	General experience of the bidder for similar missions	Yes/No
1.	References of the consultant(s) in similar missions	Yes/No
1.	Qualification of the expert(s) and their experiences in the field of Communication Consultancy	Yes/No
1.	Technical equipment to be used	Yes/No

15. Attribution

The Contract shall be awarded to the bidder whose bid is in conformity to the dispositions of the tender file and on the basis of the **best bidder** and technical quality, relative to article 99b of the public contracts code

16. Durée Validité des Offres

Bidders will remain committed to their offers for ninety (**90**) days from the deadline set for the submission of bids.

17. Renseignements Complémentaires

Complementary information may be obtained during working hours at the Office of the Public Independent Conciliator (Tel N° 620 31 88 82).

BAMENDA le 2 Juin 2023

Le DIRECTEUR

TAMFU FRU Simon

PUBLIC INDEPENDANT CONCILIATOR OF NORTH WEST REGION

N°. 003/ONIT/OPIC/PIC/ITB/2023 OF 02 JUNE 2023 FOR THE PROVISION OF PERSONNEL MEDICAL INSURANCE COVERAGE FOR THE OFFICE OF THE PUBLIC INDEPENDENT CONCILIATOR, NORTH-WEST REGION.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
670040

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Within the framework of the execution of the 2023 Budget of the **OFFICE OF THE PUBLIC INDEPENDENT CONCILIATOR, NORTH-WEST REGION**, **THE PUBLIC INDEPENDENT CONCILIATOR**, (Contracting Authority), hereby launches, an Open National Invitation to Tender N°. 003/ONIT/OPIC/PIC/ITB/2023 OF **02 June 2023** FOR THE PROVISION OF PERSONNEL MEDICAL INSURANCE COVERAGE FOR THE OFFICE OF THE PUBLIC INDEPENDENT CONCILIATOR, NORTH-WEST REGION**.**

2. Consistance des prestations

The services are in one (1) lot.

FOR THE PROVISION OF PERSONNEL MEDICAL INSURANCE COVERAGE FOR THE OFFICE OF THE PUBLIC INDEPENDENT CONCILIATOR, NORTH-WEST REGION. The description of these services is detailed in the Terms of Reference of the Tender File.

3. Cout Prévisionnel

N/A

4. Allotissement

The project is in one lot. An insurance company may bid for the project. The bidder who has the best bid in his/her technical and financial files shall be awarded the contract.

5. Participation et origine

Participation in this invitation to tender is reserved for Insurance Companies registered in Cameroon, fulfilling the conditions provided for by regulations in force in Member States of the Inter-African Insurance Market (CIMA).

6. Financement

The services which form the subject of this invitation to tender shall be financed by the 2023 budget of the **PUBLIC INDEPENDENT CONCILIATOR, NORTH-WEST REGION**, budget head No. 670040.

7. Consultation du Dossier

The file may be consulted during working hours at the secretariat of the Internal Tenders Board of the Office of the Public Independent Conciliator, North-West Region as soon as this notice is published.

8. Acquisition du Dossier

The file may be acquired from the Office of the Public Independent Conciliator, North West Region upon presentation of a non-refundable treasury receipt of Twenty-Six Thousand (26,000) FCFA bearing the name of the company

9. Remises des offres

Each bid drafted in English or French in seven (7) copies including the original and six (6) copies marked as such, should reach the OFFICE OF THE PUBLIC INDEPENDENT CONCILIATOR, NORTH-WEST REGION (Tel N° 620 31 88 82) not later than Monday, 10 July 2023at 10:00am and should carry the inscription:

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER

N°. 003/ONIT/OPIC/PIC/ITB/2023 OF 02 June 2023 FOR THE PROVISION OF PERSONNEL MEDICAL INSURANCE COVERAGE FOR THE OFFICE OF THE PUBLIC INDEPENDENT CONCILIATOR, NORTH-WEST REGION.

"*To be opened only during the bid-opening session*"

10. Delai de Livraison

The period of coverage shall be for **12 MONTHS.**

- Firm phase: 12 months from 01/01/2024 to 31/12/2024 at midnight;

11. Cautionnement Provisoire

Amount of Bid bond**: Two Hundred and Sixty Thousand (260,000) CFA francs**

12. Recevabilité des Offres

Subject to being rejected**,** each bidder must include in his/her administrative documents, a bid bond issued by a first-rate Banking establishment approved by the Ministry in charge of finance and whose list is found in document No. 11 of the Tender File, valid for thirty (30) days beyond the date of validity of bids.

Amount of Bid bond**: Two Hundred and Sixty Thousand (260,000) CFA francs**

The other administrative documents must imperatively be only originals or true copies certified by the issuing service or administrative authorities (Senior Divisional Officer, Divisional Officers) in accordance with the Special Regulations of the invitation to tender. They must obligatorily not be older than three (3) months preceding the date of submission of bids or may be established after the signature of the tender notice

Any bid not in compliance with the prescriptions of the Tender File shall be declared inadmissible. This refers especially the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Minister in charge of Finance.

13. Ouverture des Plis

The bids shall be opened in Two (02) phases.

The opening of the administrative file and the technical bid shall take place on **Monday, 10 July 2023** at 11:00am by the Internal Tenders Board in the conference room of the Office of the Public Independent Conciliator, North West Region, situated at Up-Station near the Court of First Instance.

The opening of the financial bids shall take place at the end of the technical analysis and shall only concern bidders who obtained the minimum required score of 75%. The bids will be evaluated exclusively of value added tax (EVAT) and all taxes inclusive (ATI) and accompanied by a signed model submission.

Only bidders may attend or be represented by a duly mandated person.

14. Critères d'évaluation

The eliminatory criteria of this tender are the following*:*

- False declarations, substituted or forged administrative documents;

- Absence of bid bond;

- Absence of the accreditation;

- Technical score less than 75 out of 100 points.

- Presence of financial information in the technical bid.

11.2 Essential criteria

The technical bids will be evaluated over one hundred (100) marks according to the following criteria:

Criteria	Scoring (points)
General presentation of bid	Yes/No
Bidder's References in similar risks during the last five years (attach the first and the last pages of the contract)	Yes/No
Detailed description of guarantees offered	Yes/No
Modalities for putting the guarantee into action	Yes/No
Representation in the territory	Yes/No
Coverage of regulated commitments	Yes/No
Coverage of the solvency margin	Yes/No
Disaster payment rate in the similar branch during the last five years.	Yes/No
Reassurance treaties in the similar branch currently valid	Yes/No
Facilities granted	Yes/No

Evaluation criteria and essential sub criteria, are detailed in the Special Regulations of the tender.

15. Attribution

N/A

16. Durée Validité des Offres

Bidders shall remain committed by their bid for ninety (90) days with effect from the date of submission of bids

17. Renseignements Complémentaires

Complementary information may be obtained during working hours from the OFFICE OF THE PUBLIC INDEPENDENT CONCILIATOR, NORTH-WEST REGION (620 31 88 82).

BAMENDA le 2 Juin 2023

Le DIRECTEUR

TAMFU FRU Simon

COMMUNE DE BARE BAKEM

COMMUNIQUE N°009/CDB/SG/CDPM/2023 DU 29/05/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL N°009 /AONO/C/BARE/CDPM MOUNG0/2023DU 12 AVRIL 2023, POUR LES TRAVAUX, D 'EXTENSION DU RESEA U ET MONOPHASE DE NKONIAMBOT-NDOUENKE DANS LA COMMUNE DE BARE DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL (PROCEDURE D'URGENCE).

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BARE COMMUNIQUE :
Par Decision Municipal N°009/D/CDB/SG/CDPM/2023 du 29 MAI 2023
L'entreprise ci-dessous a ete retenue comme adjudicataire de la Lettre- Commande relative a l'Appel d'Offres National Ouvert ci-dessus rnentionne suivant le tableau ci-apres:

INTITULE DU PROJET	ADJUDICATAIRE	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
RAVAUX, D 'EXTENSION DU RESEA U ET MONOPHASE DE NKONIAMBOT-NDOUENKE DANS LA COMMUNE DE BARE DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL	ETS ZAIN GLOBAL COMPAGNY LTD B.P :201 BAMENDA Tel :677 97 05 69	49 995 673 FRS (QUARANTE NEUF MILLIONS NEUF CENT QUATRE VINGT QUINZE MILLE SIX CENT SOIXANTE TREIZE FRANCS) CFA	Trois (03) Mois

Cette Entreprise est invitee a se presenter des publication du present communiqué au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent sous peine d'annulation, au Secretariat General de la Commune de BARE pour les formalites d'elaboration de la Lettre Commande correspondante.

BARE le 29 Mai 2023

Le MAIRE

FROIDEVAUX EPSE NKOUE Lisette Marthe Thérèse

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2E (NEW-BELL)

COMMUNIQUE N°10/C/CAD2/CIPM/ST/2023 DU 29/05/2023 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT D'APPEL D'OFFRES NATIONAL EN PROCÉDURE D'URGENCE N°10/AONO/CAD2/CIPM/ST/2023 DU 22/03/2023 POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS AU CMA DE CONGO 1 DE DOUALA 2ÈMEFINANCEMENT : BIP 2023IMPUTATION :57 40 641422 524412

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala 2ème, « Maître d'Ouvrage », porte à la connaissance du public que :
Par Décision d'Attribution définitive **N°10/DA/CAD2/CIPM/ST/2023** du 29/05/2023
L'Entreprise dont le nom suit est déclarée adjudicataire de la Lettre - Commande relative à l'avis l'appel d'offres susmentionné pour le montant et délai ci-après :

Entreprise	Montant TTC lu lors du dépouillement	Montant TTC corrigé	Délai
ETS DSJ BP : 13 346 Douala Tél : 698 74 77 04	**14 983 763 FCFA**	**13 227 200 FCFA**	**UN (01) MOIS**

Le représentant de ladite entreprise est invité à se présenter à la Commune d'Arrondissement de Douala 2ème, dans un délai de (72) heures à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de Lettre - Commande. Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée.

Par ailleurs, le soumissionnaire ci-après n'a pas été retenu pour le motif suivant :

Soumissionnaires	Montant TTC lu lors du dépouillement	Montant TTC corrigé	Motif d'élimination
CTP SARL BP : 24 EDEA, Tel. : 696 61 83 89/ 675 13 62 35	**12 970 525 FCFA**	**8 974 775 FCFA**	**Offres jugées anormalement basses** **(Prix non justifiés)**

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

DOUALA le 29 Mai 2023

Le MAIRE

FAMPOU Denise

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TÉRRITOIRE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00013/AONO/MINEPAT/CIPM/2023 DU 05 JUIN 2023, EN VUE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINS FORAGES ET POINTS D'EAU DANS CERTAINS VILLAGES DES COMMUNES DE MVAGANE ET D'OVENG (DEPARTEMENT- DE LA MVILA ET DU DJA ET LOBO), EN PROCEDURE D'URGENCE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
57 22 019 08 330033 523419

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire porte publication d'un Appel d'Offres National Ouvert, en vue de l'exécution des travaux de réhabilitation de certains forages et points d'eau dans certains villages des communes de Mvagane et d'Oveng dans le département de la Mvila et du Dja et Lobo, en procédure d'urgence.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent :

- Fourniture et installation d'une pompe;
- Installation de tuyau en Inox, PVC, des tringles et des cylindres ;
- Traitement et désinfection;
- Mobilisation (installation montage et démontage) ;
- Curage et nettoyage du fond du puits ;
- Développement à la pompe ;
- Aménagement d'une super structure sur 12 m2 y compris puits perdu.

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel est de **25 000 000 FCFA TTC** ;

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine des travaux des bâtiments, du génie rural et ou de VRD. Les Entreprises intéressées par le présent Appel d'Offres peuvent soumissionner seules ou s'associer dans le cadre d'un groupement solidaire.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINEPAT, **EXERCICE 2023, imputation 57 22 019 08 330033 523419.**

6. Consultation du Dossier

Dès publication du présent Avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, porte 005 à l'immeuble principal du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à Yaoundé, **Tél.** : 222 22 41 28.

7. Acquisition du Dossier

Le retrait du Dossier d'Appel d'Offres se fera à l'adresse sus indiquée contre présentation de l'original de la quittance de versement au trésor public d'une somme non remboursable de **Vingt Cinq Mille (25 000) Francs CFA.**

8. Remises des offres

Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, devra être déposée à la porte 005, Immeuble Rose, du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, sis à l'adresse susmentionnée, au plus tard **le 04 juillet 2023 à 13h00, heure locale r** evêtue de la mention suivante:

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00013/AONO/MINEPAT/CIPM/2023 DU 05 JUIN 2023, EN VUE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINS FORAGES ET POINTS D'EAU DANS CERTAINS VILLAGES DES COMMUNES DE MVAGANE ET D'OVENG (DEPARTEMENT- DE LA MVILA ET DU DJA ET LOBO), EN PROCEDURE D'URGENCE.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Toute Offre non produite en sept (07) exemplaires ou non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

9. Delai de Livraison

Le délai maximum des travaux est de **Trois (03) mois**.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le ministère chargé des finances, d'une durée de validité de soixante (120) jours à compter de la date limite de dépôt des Offres et d'un montant de **Cinq Cent Mille (500 000) Francs CFA.**

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du RPAO. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (3) mois précédant la date de dépôt des Offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'Offres.
Toute Offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier d'appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une Compagnie d'Assurance ou une compagnie d'Assurance agréée par le Ministère des finances ou le non-respect des pièces du dossier d'appel d'Offres entraînent le rejet de l'Offre.
A défaut de cette caution de soumission, et conformément à l'arrêté n°093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du dossier d'Appel d'Offres, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale, un chèque certifié ou un chèque banque.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres se fera en un temps **le 04 juillet 2023 à 14h00**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, dans la salle de réunion de ladite Commission à l'annexe 1, Bâtiment de la Coopération avec le Monde Islamique, en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

13. Critères d'évaluation

A- Principaux Critères éliminatoires
- Non production dans un délai de 48h d'une pièce administrative jugée non-conforme ou absente ;
- Absence de caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- Absence de déclaration signée sur l'honneur de non abandon de l'exécution d'un Marché au cours des trois (03) dernières années;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Omission dans le bordereau des prix d'un prix unitaire quantifié ;
- Note Technique inférieure à 70%.

B- Critères essentiels
L'évaluation des Offres techniques sera faite suivant la notation binaire (oui/non) sur la base des points essentiels ci-dessous et conformément au RPAO:
- Présentation de l'offre ;
- Références de l'entreprise ;
- Matériel de chantier à mobiliser ;
- Personnel d'encadrement de l'entreprise ;
- Méthodologie et planning d'exécution ;
- La Capacité financière.

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire ayant présente une offre remplissant les critères techniques et financières et évaluée la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs Offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite de remise des Offres.

16. Renseignements Complémentaires

Pour toute information complémentaire relative au présent Appel d'Offres, les entreprises intéressées peuvent s'adresser à la Direction des Affaires Générales au Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Service des Marchés Publics, porte 005, Téléphone 222 22 41 28.
DENONCIATIONS
Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48. Ou appeler le numéro vert de la CONAC qui répond au 1517.

YAOUNDE le 5 Juin 2023

Le MINISTRE

ALAMINE OUSMANE MEY

PUBLIC INDEPENDANT CONCILIATOR OF NORTH WEST REGION

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°. 009/ONIT/OPIC/PIC/ITB/2023 OF 02 JUNE 2023 FOR THE SUPPLY AND INSTALLATION OF OFFICE FURNITURE TO THE OFFICE OF THE PUBLIC INDEPENDENT CONCILIATOR, NORTH-WEST REGION

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

The state of Cameroon represented by the Public Independent Conciliator, Contracting Authority, hereby launches an Open National Invitation to Tender **for The Supply and Installation of Office Furniture to the Office of the Public Independent Conciliator, North-West Region.**

2. Consistance des prestations

N/A

3. Cout Prévisionnel

The estimated cost after preliminary studies is 15,850,000 (Fifteen Million Eight Hundred and Fifty Thousand) FCFA all taxes inclusive.

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

Participation in this invitation is open to registered qualified contractors of the Republic of Cameroon with financial ability, technical and professional expertise in Supplies.

6. Financement

The supplies, subject of the present invitation, shall be financed by the 2023 Budget of the Office of the Public Independent Conciliator.

7. Consultation du Dossier

The file may be consulted at the Office of the Public Independent Conciliator, North West Region within working hours from 7:30am to 3:30pm or call 620 31 88 82.

8. Acquisition du Dossier

The file may be acquired from the Office of the Public Independent Conciliator, North West Region upon presentation of a non-refundable treasury receipt of **Thirty-One Thousand Seven Hundred Francs (31,700) francs CFA** bearing the name of the company.

9. Remises des offres

Each offer or bid drafted in English or French in Seven (07) copies including the original and six (06) copies marked as such in accordance with the prescriptions of the tender file should be submitted at the Office of the Public Independent Conciliator, North West Region on **12 July 2023** at **11.00am** prompt local time and should carry the inscription:

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER

N°. 009/ONIT/OPIC/PIC/ITB/2023 OF 02 June 2023 FOR THE SUPPLY AND INSTALLATION OF OFFICE FURNITURE TO THE OFFICE OF THE PUBLIC INDEPENDENT CONCILIATOR, NORTH-WEST REGION

"To be opened only during the bid opening session"

The offers or the bids submitted after the stipulated deadline shall not be received.

10. Delai de Livraison

The execution period for this supply which is the subject of this invitation, shall be fixed for **Ninety (90) days** as from the date of notification of the Service Order to commence work by the Contracting Authority.

11. Cautionnement Provisoire

N/A

12. Recevabilité des Offres

Every bid, in order not to be rejected, should contain a Bid Bond (Caution Fee) of **Three Hundred and Seventeen Thousand (317,000) Francs CFA** issued by a bank recognized by the Ministry of Finance for a period of ninety (90) days as from the date of deposit of the offer.

13. Ouverture des Plis

The opening of the bids in one phase shall be done on **12 July 2023** at **11.00am** in the Conference Room of the Office of the Public Independent Conciliator, North West Region by the Internal Tenders Board.

Only bidders may attend or they could be duly represented by a person of their choice, who has full knowledge of the file.

Bids should be cost exclusive of value added taxes and all taxes inclusive (ATI) and accompanied by the signed model tender if your bid is chosen

14. Critères d'évaluation

9.1- Eliminatory criteria.

1. **1.** Deadline for delivery higher than prescribed;
2. **2.** False declaration or falsified documents;
3. **3.** Absence or insufficient bid bond;
4. **4.** A bid with the external envelope carrying a sign or mark leading to the identification of the bidder;
5. **5.** Incomplete financial file;
6. **6.** Change of quantity or unit;
7. **7.** Non respect of 83% (**5/6)** of essential criteria;
8. **8.** Non completion of any project in the previous years in the North West Region and suspended by ARMP in 2022.

N.B. For absence or non-conformity of an element in the administrative file, except absence of the bid bond, the bidder shall be given 48 hours to produce the valid element failure which the file shall be automatically rejected

9.2- Essential Criteria.

The evaluation of the technical offers would be based on the criteria outlined in the table below. It shall be done in the following manner positive (YES) or negative (NO).

Nº	Criteria
1	**Attestation of solvability** of at least 80% of the financial offer(obtained from a bank recognized by the Ministry of Finance).
2	**Experience of the bidder** (01 contract justifying similar supplies and justified by the first and last pages of the contract and the Reception Minutes).
3	**The execution time of this Delivery** is fixed at: 90 days from the date of notification of the Service Order to commence works. Bidder must show proof of delivery within this timeframe.
4	**Proof of the acceptance of the Contract conditions**. The Rules of the Consultation initialled, signed and dated on the last page. The Technical specifications initialled, signed and dated on the last page
5	Technical specifications, descriptions or bronchus of the furniture to be supplied

9.3- Technical Evaluation.

The evaluation of these criteria would be done on a purely binary system: positive (YES) or negative (NO). Any negative response (NO) during the examination of the elimination criteria shall lead to the disqualification of the offer. Concerning the essential criteria, a minimum of five (05) on six (06) positive responses would be needed for a bid to be retained for the financial evaluation.

9.4- Financial Evaluation.

Only the prices of Bidders retained after the examination of the elimination and essential criteria shall be considered during this financial evaluation. Only the prices of the Unit Price List expressed in letters shall prevail over those in figures.

15. Attribution

N/A

16. Durée Validité des Offres

The bidders shall remain engaged by their offers for a period of **Ninety (90) days** as from the date fixed for the reception of offers

17. Renseignements Complémentaires

Complementary technical information may be obtained every day during working hours from the Office of the Public Independent Conciliator, North West Region

BAMENDA le 2 Juin 2023

Le DIRECTEUR

TAMFU FRU Simon

COMMUNE DE BANYO

COMMUNIQUE N° 009/2023/C/M /C-BYO/SG/STADU DU 03 MARS 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION N° 004/DC/CBYO/SG/STADU/CIPMP/2023 DU 30 JANVIER 2023 RELATIVE A L'EQUIPEMENT DE LA SAR/SM DE BANYO EN MATERIEL DIDACTIQUE. COMMUNE DE BANYO. DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO. REGION DE L'ADAMAOUA.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANYO, AUTORITE CONTRACTANTE.

Porte à la connaissance du public que, par décision N°009/2023/DA/M/C-BYO/SG/STADU du 03 Mars 2023, l'entreprise dont le nom suit est déclarée attributaire du marché relatif à l'avis de consultation susmentionné pour les montants et les délais suivants :

Maître d'Ouvrage	Lieu de livraison	Entreprise	MONTANT TTC (FCFA)		Délai d'exécution	Observations
			Lu lors du dépouillement	Corrigé		
MAIRE DE LA COMMUNE DE BANYO	SAR/SM de Banyo	ETS MANG-LAB, B.P.: 322 Ngaoundéré, Tél.: 670 351 960	18 000 000	20 365 515	Deux (02) Mois	Attributaire

Ladite entreprise est invitée à se présenter à la Commune de Sanyo dans un délai de sept (07) jours, à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription au projet du marché. Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée. /-

BANYO le 3 Mars 2023

Le MAIRE

GARBA SOULE

COMMUNE DE MBANGA

COMMUNIQUÉ N° 002/C/C/MBANGA/CIGSMP/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DES DEMANDES DE COTATION N°005 ET 009 FINANCES PAR LE BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) DE L'EXERCIE 2023 DANS LACOMMUNE DE MBANGA, DEPARTEMENT DU MOUNGO REGION DU LITTORAL.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune de Mbanga, Autorité Contractante
COMMUNIQUE
Les entrepreneurs suivants sont par Décision N°**002**/D/C/MBA/CIGSMP/2023 du 18 Avril 2023 déclares attributaires des Lettres-C

N°	REFERNCE	ATTRIBUTAIRES	OBJETS
01	N°**005**/LC/C/MBA/CIGSMP/2023	ETS ZENAINA ET FILS .BP 585 N'SAMBA	EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CSI DE KOTTO MISSION
02	N°**009**/LC/C/MBA/CIGSMP/2023	ETS WEILO MULTISERVICE BP. – DOUALA	EQUIPEMENT DE PRODUCTION ET DE TRANSFORMATION AGRICO DE MBANGA

Les Directeurs desdites entreprises sont invités à se présenter dès publication du présent communiqué et au plus tard dans les s des contrats correspondants.

MBANGA le 19 Avril 2023

Le MAIRE

ENDALLE EPSE EJAKE MBONDO HENRIETTE

BANQUE CAMEROUNAISE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000001/AONO/BC-PME S.A./DG/CIPM/2023DU 09 JUIN 2023 POUR LA SOUSCRIPTION DE LA POLICE D'ASSURANCE MALADIE, EVACUATION SANITAIRE ET FRAIS FUNERAIRE A LA BANQUE CAMEROUNAISE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES POUR LA PERIODE ALLANT DU 01ER JANVIER 2024 AU 31 DÉCEMBRE 2026FINANCEMENT BUDGET DE FONCTIONNEMENT BC-PME SAEXERCICES 2024, 2025 ET 2026

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Directeur Général de la BANQUE CAMEROUNAISE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (BC-PME S.A), Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la souscription de la police d'assurance maladie, évacuation sanitaire et frais funéraires à la Banque Camerounaise des Petites et Moyennes Entreprises (BC-PME S.A) pour la période allant du 1er Janvier 2024 au 31 Décembre 2026 auprès des compagnies nationales d'assurances intéressées

2. Consistance des prestations

Les prestations consistent en la souscription triennale avec une tranche ferme (du 1er Janvier 2024 au 31 Décembre 2024) et deux tranches conditionnelles (1ère Tranche du 1er Janvier 2025 au 31 Décembre 2025 et 2 -ème Tranche du 1er Janvier 2026 au 31 Décembre 2026) de la police d'assurance conformément aux Termes de Références ci-après déterminés .

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du marché TTC est de : Cent Cinquante millions (150.000.000) F CFA, réparti ainsi qu'il suit :
Tranche Ferme : Quarante Cinq Millions (45 000 000) FCFA ;
1ère Tranche conditionnelle : Cinquante Millions (50 000 000) FCFA ;
2ème Tranche conditionnelle : Cinquante Cinq Millions (55 000 000) FCFA.

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres National est réservée aux Compagnies d'Assurances de droit camerounais installées au Cameroun régies par la CIMA, dûment agréées par le Ministre chargé des finances.
La gestion de la police d'assurance sera assurée par un Courtier autorisé en 2023 par le Ministre en Charge des Finances. Sa rémunération sera prise en charge par l'Assureur conformément à la réglementation en vigueur ;

5. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de fonctionnement de la BC-PME SA, Exercices 2024, 2025 et 2026.
Imputation Budgétaire: ASSURANCE MALADIE,EVACUATION SANITAIRE ET FRAIS FUNERAIRE F -10000-65600026990 .

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Direction Générale de la BC-PME SA, située à Yaoundé, au 516 rue 1157 Albert ATEBA EBE, Direction des Moyens Généraux, Service de la Logistique et des Approvisionnements, 1er Etage, à Gauche, de 09 Heures à 17 Heures, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'offres peut être obtenu au siège de la BC-PME SA, à la Direction Générale de la BC-PME SA, située à Yaoundé, au 516 rue 1157 Albert ATEBA EBE, Direction des Moyens généraux, Service de la Logistique et des Approvisionnements, 1er étage, à Gauche, de 09 Heures à 17 Heures dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **FCFA Cent cinquante mille (150 000),** payable dans le compte n° 335988 ouvert au nom de l'ARMP dans les livres des Agences BICEC . La copie du reçu de versement sera déposée au lieu de retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, doit être déposée à la Direction Générale de la BC-PME SA, située à Yaoundé, au 516 rue 1157 Albert ATEBA EBE, Direction des Moyens Généraux, Service de la Logistique et des Approvisionnements, 1er Etage, à Gauche, au plus tard le **26 Juin 2023 , à 11 heures**, heure locale et revêtue de la mention :
AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°00000001/AONO/BC-PME S.A./DG/CIPM/2023 du 09 Juin 2023 POUR LA SOUSCRIPTION DE LA POLICE D'ASSURANCE MALADIE, EVACUATION SANITAIRE ET FRAIS FUNERAIRES DE LA BANQUE CAMEROUNAISE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES POUR LA PERIODE ALLANT DU 01er Janvier 2024 au 31 Décembre 2026
FINANCEMENT BUDGET DE FONCTIONNEMENT BC-PME SA :
EXERCICES 2024, 2025 et 2026
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

La période de couverture des prestations est de trente-six (36) mois réparties ainsi qu'il suit :
Tranche ferme (12 mois) : du 1er Janvier 2024 au 31 Décembre 2024 ;
-1ère Tranche Conditionnelle (12 mois) : du 1er Janvier 2025 au 31 Décembre 2025 ;
-2èmeTranche Conditionnelle (12 mois) : du 1er Janvier 2026 au 31 décembre 2026.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou par une compagnie d'assurance, agréées par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N° 11 du DAO valable pendant 30 jours au-delà de la date de validité des offres. Ladite caution est fixée à Trois millions (3.000 000) de F CFA .

Les autres pièces administratives requises, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou par une compagnie d'assurance, agréées par le Ministre chargé des finances, ou le non-respect des modèles de pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraîne le rejet pur et simple de l'offre.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps :
L'ouverture du dossier administratif et des offres techniques aura lieu le **Lundi 26 Juin 2023 à 12 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la BC-PME SA, dans la salle de conférences de la BC-PME S.A.
L'ouverture des offres financières se fera à la BC-PME SA à une date ultérieure, dans la salle de conférence de la BC-PME S.A par la même Commission, à l'issue de l'examen du rapport de la Sous-Commission d'Analyse des Offres.
Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à ces séances d'ouverture.

12. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués des critères éliminatoires et des critères essentiels.
12.1 Critères éliminatoires :
Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de l'un des critères éliminatoires entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.
Les critères éliminatoires du présent Appel d'Offres National sont les suivants:
1) Fausse déclaration, substitution ou falsification des pièces administratives ;
2) Absence d'une pièce du dossier administratif ;
3) Non-conformité d'une pièce du dossier administratif ;
4) Absence agrément MINFI comme compagnie d'assurance ;
5) Absence d'un coutier autorisé en 2023 par le Ministre en Charge des finances dans l'offre ;
6) Absence de la caution de soumission ;
7) Note technique inférieur à 80 points sur 100 ;
8) Offre soumise par un courtier ou toute personne non habilitée ;
9) Présence d'une information financière dans l'offre technique ;
10) Offre non conforme au DAO.
12.2 Critères essentiels :
ASSURANCE MALADIE, EVACUATION SANITAIRE ET FRAIS FUNERAIRES ;

	CRITERES	NOTATION (POINTS)
1	Présentation générale de l'offre	3
2	Références générales du soumissionnaire dans les risques similaires au cours des trois dernières années	5
3	Références spécifiques du soumissionnaire dans les risques similaires au cours des trois dernières années	12
4	Description détaillée des garanties offertes	12
5	Modalités de mise en jeu de la garantie	12
6	Couverture des engagements réglementés	20
7	Couverture de la marge de solvabilité	18
8	Cadence de règlement des sinistres dans les branches similaires au cours des cinq dernières années ou pour la durée d'existence pour les compagnies de moins de 5 ans d'âge	18
	TOTAL	100 Pts

N .B : Les sous-critères d'analyse sont contenus dans le RPAO

Le score minimum technique requis est de 80 /100. Et seules les offres financières des soumissionnaires ayant atteint ce

seuil seront ouvertes.

13. Attribution

Le marché sera attribué à l'entreprise dont l'offre aura été évaluée la mieux disante, c'est-à-dire l'offre ayant obtenu la meilleure note technico – financière et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

Le calcul de la note technico – financière (note finale) sera fait suivant la formule 0.65NT + 0.35NF Où NF = (MMd x 100)/Ms avec NF = note financière, MMd = proposition la moins disante, Ms = montant de la proposition considérée.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction Générale de la BC-PME SA, située à Yaoundé, au 516 rue 1157 Albert ATEBA EBE, Direction des Moyens Généraux ; Service de la Logistique et des Approvisionnements, 1er Etage, à Gauche, de 09 Heures à 17 Heures (heure locale), BP 12 962 Yaoundé, Tél. :222 510 370/222 510 339, 681 582 101/.

DENONCIATION

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

YAOUNDE le 8 Juin 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MANDENG NÉE NDOUMBE AGNÈS

COMMUNE DE MBANGA

DECISION N°003/D/C/MBAGA/CIGSMP/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION DAO N°007/AONO/CIGSMPIC/MBAJCIPM12023 DU 02 MRS 2023, RELATIF A L'ACQUISITION ET LIVRAISON D'UNE PELLE CHARGEUSE SUR PNEUS, TYPE SEM 655D REPONDANT A TOUTES LES SPECIFICATIONS TECHNIQUES POUR LA COMMUNE DE MBANGA

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de Commune de Mbanga
Vu La Constitution ;
Vu La Loi n°2018/012 du-11 juillet 2018 portant Régime financier de l'Etat et autres entités publiques ;
Vu La loi N°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code General des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu La loi N°2022/020 du 27 décembre 2022-portant bi de finance de la République du Cameroun pour l'exercice 2023
Vu Le Décret N°2001/018 du 17 février 2001portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des- Marches Pub
Vu Le décret n°2001/048 du 23 du 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marches
Vu Le décret n°- 2003/651/PM du 16 Avril 2003- fiant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics
Vu Le décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation of fonctionnement des Commissions des Marches modi
Vu Le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marches Publics ;
Vu le décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marches publics
Vu l'arrêté n° 033/CAB/PM du 13 Février 2007 mettant en vigueur le Cahier des Clauses. Administratives Générales, applicable a
Vu Parretti n° 112/CAB/PM du 5 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et des frais d'achat des dossiers
Vu La circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative a la passation of au contrôle de l'exécution des Marches Publics
Vu La circulaire N°002/CAB/PR du 19 juin 2012 relative, au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle de
Vu La circulaire N°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relativise à l'exécution des lois de finances ; au s
Vu L'arrêté n°000125/A/M1NDDEVEL du 03 mars 2020 constatant l'élection de **Madame ENDALLE EJAKE HENRIETTE Epse E**
Vu Décision Municipale N°037/D11/1/C/ME3/SG/2019 du 27 Juin 2019 Portant constatation de la Commission Interne de Passati
Vu L'AVIS N°007/AONO/CIGSMPIC/MBAJCIPM12023 DU 02 MRS 2023, relatif a l'acquisition et livraison d'une pelle chargeuse
Vu La Proposition d'attribution formulée par le Président de la Commission Interne de Passation des marches auprès de la Comm
Considérant les nécessités de services.

Article 1er : L'entreprise dont le nom suit est retenue pour la prestation suivante :

LOT	PRESTATION
Unique	AVIS DE CONSULTATION OUVERTE EN PROCEDURE D'URGENCEN° 007/AONO/CIGSMPIC/MBAJCIPM12023 DU 02 MRS 2023, RELATIF A L'ACQUISITION ET LIVRAISON D'UNE PELLE CHARGEUSE SUR PNEUS, TYPE SEM 655D REPONDANT A TOUTES LES SPECIFICATIONS TECHNIQUES A LA MAIRIE DE MBANGA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.

Article 2 : Le mandataire de ladite entreprise est invité à se présenter au service technique de la mairie de Mbanga pour la sous

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout ou besoin sera.

MBANGA le 19 Avril 2023

Le MAIRE

ENDALLE EPSE EJAKE MBONDO HENRIETTE

PUBLIC INDEPENDANT CONCILIATOR OF NORTH WEST REGION

N°. 006/ONIT/OPIC/PIC/ITB/2023 OF 02 JUNE 2023 FOR STRATEGIC PLANNING, BUDGETING AND PROGRAMME DEVELOPMENT FOR THE OFFICE OF THE PUBLIC INDEPENDENT CONCILIATOR, NORTH-WEST REGION

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Within the framework of the execution ofthe2023 Budget of the Office of the Public Independent Conciliator, the Public Independent Conciliator, Contracting Authority, hereby launches Open National Invitation to Tender N°. 006/ONIT/OPIC/PIC/ITB/2023 OF **02 June 2023** FOR STRATEGIC PLANNING, BUDGETING AND PROGRAMME DEVELOPMENT FOR THE OFFICE OF THE PUBLIC INDEPENDENT CONCILIATOR, NORTH-WEST REGION.

2. Consistance des prestations

The services of this contract comprise notably: **STRATEGIC PLANNING, BUDGETING AND PROGRAMME DEVELOPMENT FOR THE OFFICE OF THE PUBLIC INDEPENDENT CONCILIATOR, NORTH-WEST REGION.** ***See details in the Terms of Reference.***

3. Cout Prévisionnel

The estimated cost after preliminary studies is 20,000,000 (Twenty Million) FCFA all taxes inclusive.

4. Allotissement

The project is in a single lot.

5. Participation et origine

Participation in this open national invitation to tender is Open to all Enterprises of Cameroonian Nationality which are in compliance with the regulations in force.

6. Financement

2023 Budget of the Office of the Public Independent Conciliator

7. Consultation du Dossier

The file may be consulted during working hours at the Secretariat of the Internal Tenders Board of the Office of the Public Independent Conciliator, North West Region (Tel N° 620 31 88 82) as soon as this notice is published.

8. Acquisition du Dossier

The file may be acquired from the Office of the Public Independent Conciliator, North West Region upon presentation of a non-refundable treasury receipt of Forty Thousand (40,000) FCFA bearing the name of the company.

9. Remises des offres

Each bid drafted in English or French in seven (7) copies including the original and six (6) copies marked as such, should reach the Office of the Public Independent Conciliator not later than **Tuesday, 11 July 2023** at **10:00 a.m**. and should carry the inscription:

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER

N°. 006/ONIT/OPIC/PIC/ITB/2023 OF 02 June 2023 FOR STRATEGIC PLANNING, BUDGETING AND PROGRAMME DEVELOPMENT FOR THE OFFICE OF THE PUBLIC INDEPENDENT CONCILIATOR, NORTH-WEST REGION

"*To be opened only during the bid-opening session*"

10. Delai de Livraison

The delivery period provided by the Project Owner or Contracting Authority for the delivery of the STRATEGIC PLANNING, BUDGETING AND PROGRAMME DEVELOPMENT consultancy forming the subject of this open national invitation to tender is **four months**.

11. Cautionnement Provisoire

Each bidder must include in his/her administrative documents, a bid bond issued by a first-rate banking establishment approved by the Ministry in charge of finance and whose list is found in document No. 11 of the Tender File, of an amount of 400,000 (Four hundred thousand) FCFA all taxes inclusive, and valid for thirty (30) days beyond the date of validity of bids.

12. Recevabilité des Offres

Subject to being rejected, documents in the administrative file must include only originals or true copies certified by the issuing service or competent administrative authorities in accordance with the Special Regulations of the invitation to tender. These documents must be less than three (3) months old or established after the signing of the tender notice.

Any bid not in conformity with the prescriptions of the Tender File shall be declared inadmissible. Especially, the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Minister in charge of Finance or the non-respect of the models of the tender file documents shall lead to a pure and simple rejection of the bid.

Bids that do not respect the method of separating the financial offer from administrative and technical offers will be inadmissible.

13. Ouverture des Plis

The bids shall be opened in two phases. The opening of the administrative file and the technical bid shall first take place followed by the opening of the financial bids of bidders who obtained the required minimum technical score.

The Administrative and Technical Bids shall be opened on **Tuesday, 11 July 2023** at 11:00 AM in the conference hall of the Office of the Public Independent Conciliator, by the Internal Tenders Board, in the presence of the bidders or their mandated representatives with full knowledge of the files if they so desire.

The opening of the financial bids shall take place at the end of the technical analysis and shall only concern bidders who obtained the minimum required score of 75%. The bids will be evaluated exclusively of value added tax (EVAT) and all taxes inclusive (ATI) and accompanied by a signed model submission.

Only bidders may attend or be represented by a duly mandated person.

14. Critères d'évaluation

These criteria fix the minimum conditions to be met to qualify for evaluation according to the essential criteria. They should not be the subject of scoring. The non-respect of one of these criteria shall lead to the rejection of the bid by the bidder. They include notably:

- Absence of bid bond;

- False declaration or falsified document;

- Non-compliance with the Terms of Reference;

- Absence or non-conformity of an administrative document that cannot be regularized after 48 hours.

- Absence of quantified unit price.

- Non satisfaction of at least 75% of the essential criteria.

13.1 Essential criteria

The technical bids shall be graded following the essential criteria shown below:

1.	Presentation of the bid	Yes/No
1.	Understanding of the terms of reference, organization and methodology proposed	Yes/No
1.	General experience of the bidder for similar missions	Yes/No
1.	References of the consultants in similar missions	Yes/No
1.	Qualification of the expert(s) and their experiences in the field of Strategic Planning, Budgeting and Programme Development	Yes/No
1.	Technical equipment to be used	Yes/No

15. Attribution

The Contract shall be awarded to the bidder whose bid is in conformity with the dispositions of the tender file and on the basis of the **best bidder** and technical quality, relative to article 99b of the public contracts code.

16. Durée Validité des Offres

Bidders will remain committed to their offers for ninety (**90**) days from the deadline set for the submission of bids.

17. Renseignements Complémentaires

Complementary information may be obtained during working hours at the Office of the Public Independent Conciliator (Tel N° 620 31 88 82).

BAMENDA le 2 Juin 2023

Le DIRECTEUR

TAMFU FRU Simon

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TÉRRITOIRE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00012/AONO/MINEPAT/CIPM/2023 DU 05 JUIN 2023, EN VUE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES SALLES DE CLASSES DANS LE DEPARTEMENT DE LA MVILA ET DE LA VALLEE DU NTEM, EN PROCEDURE D'URGENCE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
56 22 019 01 330034 464105 352

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire porte publication d'un Appel d'Offres National Ouvert, en vue de l'exécution des travaux de réhabilitation de certaines salles de classes dans le département de la Mvila et de la vallée du Ntem, en procédure d'urgence.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent :

- Les travaux préparatoires ;
- Démolitions ;
- Fondations ;
- Maçonnerie-élévation ;
- Charpente-couverture ;
- Menuiserie métallique ;
- Menuiserie bois ;
- Plomberie sanitaire ;
- Electricité ;
- Peinture ; VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel par lot est de :

Lot1 : **21 470 366 FCFA** ;

Lot2 : **26 913 533 FCFA ;**

Lot3 **: 26 616 004 FCFA.**

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offre est subdivisé en trois (03) lots ainsi qu'il suit :
- Lot1 : Réhabilitation d'une salle de classe et de la bibliothèque au lycée d'Ambam ;
- Lot2 : Réhabilitation de deux (02) salles de classes au lycée bilingue d'Olamze et trois (03) salles de classes au lycée bilingue de Kye-Ossi ;
- Lot3 : Réhabilitation d'un bloc de trois (03) salles de classe au lycée de Ma'an et deux (02) salles de classe au lycée de Mvangan.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine des travaux des bâtiments et ou de VRD. Les Entreprises intéressées par le présent Appel d'Offres peuvent soumissionner seules ou s'associer dans le cadre d'un groupement solidaire.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINEPAT, **EXERCICE 2023, imputation 56 22 019 01 330034 464105 352.**

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent Avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, porte 005 à l'immeuble principal du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à Yaoundé, **Tél.** : 222 22 41 28.

8. Acquisition du Dossier

Le retrait du Dossier d'Appel d'Offres se fera à l'adresse sus indiquée contre présentation de l'original de la quittance de versement au trésor public d'une somme non remboursable de **Soixante Quinze Mille (75 000) Francs CFA.**

9. Remises des offres

Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, devra être déposée à la porte 005, Immeuble Rose, du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, sis à l'adresse susmentionnée, au plus tard **le mardi 04 juillet 2023 à 13h00, heure locale** revêtue de la mention suivante:

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00012/AONO/MINEPAT/CIPM/2023 DU 05 JUIN 2023, EN VUE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES SALLES DE CLASSES DANS LE DEPARTEMENT DE LA MVILA ET DE LA VALLEE DU NTEM, EN PROCEDURE D'URGENCE.
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »
Toute Offre non produite en sept (07) exemplaires ou non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum des travaux est de **Trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le ministère chargé des finances, d'une durée de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date limite de dépôt des Offres à des montants respectifs de :

- **Quatre cent vingt neuf mille quatre cent (429 400) Francs CFA** pour le lot 1 ;

- **Cinq cent trente huit mille deux cent soixante dix (538 270) Francs CFA** pour le lot 2 ;

- **Cinq cent trente deux mille trois cent vingt (532 320à Francs CFA** pour le lot 3.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du RPAO. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (3) mois précédant la date de dépôt des Offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'Offres.
Toute Offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier d'appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une Compagnie d'Assurance ou une compagnie d'Assurance agréée par le Ministère des finances ou le non-respect des pièces du dossier d'appel d'Offres entraînent le rejet de l'Offre.
A défaut de cette caution de soumission, et conformément à l'arrêté n°093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du dossier d'Appel d'Offres, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale, un chèque certifié ou un chèque banque.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres se fera en un temps **le 04 juillet 2023 à 14h00**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, dans la salle de réunion de ladite Commission à l'annexe 1, Bâtiment de la Coopération avec le Monde Islamique, en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

14. Critères d'évaluation

A- Principaux Critères éliminatoires
- Non production dans un délai de 48h d'une pièce administrative jugée non-conforme ou absente ;
- Absence de caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- Absence de déclaration signée sur l'honneur de non abandon de l'exécution d'un Marché au cours des trois (03) dernières années;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Omission dans le bordereau des prix d'un prix unitaire quantifié ;
- Note Technique inférieure à 70%.

B- Critères essentiels
L'évaluation des Offres techniques sera faite suivant la notation binaire (**oui/non**) sur la base des points essentiels ci-dessous et conformément au RPAO:
- Présentation de l'offre ;
- Références de l'entreprise ;
- Matériel de chantier à mobiliser ;
- Personnel d'encadrement de l'entreprise ;
- Méthodologie et planning d'exécution ;
- La Capacité financière.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire ayant présente une offre remplissant les critères techniques et financières et évaluée la moins disante.
Un soumissionnaire peut être attributaire de tous les lots.

16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs Offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite de remise des Offres.

17. Renseignements Complémentaires

Pour toute information complémentaire relative au présent Appel d'Offres, les entreprises intéressées peuvent s'adresser à la Direction des Affaires Générales au Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Service des Marchés Publics, porte 005, Téléphone 222 22 41 28.
DENONCIATIONS
Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48. Ou appeler le numéro vert de la CONAC qui répond au 1517.

YAOUNDE le 5 Juin 2023

Le MINISTRE

ALAMINE OUSMANE MEY

COMMUNE DE GASHIGA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT"0.12/AAONO/MC-/CIPM/2023 DU 06/06/2023 RELATIF AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN ESPACE VERT DANSLA VILLE DE GASHIIGA DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD. EN PROCEDURE D'URGENCE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BA
IMPUTATION
00

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice Budgétaire 2023, lance en procédure d'urgence, un appel d'offres national ouvert pour les travaux d'Aménagement d'un espace vert dans la ville de GASUIIGA, Département de la Bénoué,Région du Nord.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis
Quantitatif et Estimatif, notamment:
La consistance des travaux se présente comme suit :
Préparation du site
Adduction d'eau , Electricité, et Plomberie
Aménagement de la composante végétale
Entretien du jardin

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de dix millions(10000000)Francs CFA

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont constitués en lot(01)unique

5. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine du bâtiment et des travaux publics et n'ayant pas abandonné un marché au cours des trois dernières années et ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP,

6. Financement

Les travaux du présent Appel d'Offres sontfinancés par le BIP du MINEPDED Exercice 2023

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Gaschiga dès Publication de l'avis d'Appel d'Offre.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat du Maire de la Commune de Gaschiga dés publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre versement d'une somme non remboursable de cinquante mille(50 000)francs CFA, payable à la recette

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept(07) exemplaires dont l'original et six(06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat du Maire de la Commune de Gaschiga au plus tard le 05/07/2023 à 10 heures précises.
Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N"12/AA0N0/C- GASCHIGA/CIPM/2023 DU 06/06/2023 RELATIF AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN ESPACE VERT DANS LA VILLE DE GASUIIGA ,DEPARTEMENT DE LA BENOUE,REGION DU NORD.EN PROCEDURE D'URGENCE
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de trois(03)mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doitjoindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montantde2% du montant prévisionnel soit deux cent mille(200 000)Francs CFA établie par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO et valable pendant trente(30)jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur compétent,conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargedes Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui aura lieu le 05/07/2023 à 11 heures précises dans la salle de la Commission interne de Passation des Marchés .
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois(03)étapes :
• 1 étape:Vérification de la conformité du dossier administratifde chaque soumissionnaire.
• 2 étape:Evaluation technique des offres administrativement conformes.
• 3 étape:Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnuestechniquement qualifiées
et administrativement conformes.
Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :
34.1. Principaux critères éliminatoires:
34.1.1. Pièces administratives
• Absence de la caution de soumission à l'ouverture
• Fausse déclaration ou pièce falsifiée
• Absence ou Non-conformité après48 h d'une pièce du dossier administratif
14.1.2 Offre technique
• Fausse déclaration ou pièce falsifiée
• Note technique inférieure au seuil minimal requis 37ouisur52soit(70%),
• Absence de la déclaration sur l'honneur parlaquelle le soumissionnaire déclare n'avoir pasabandonné de marché
au cours des trois(03)dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues
14.1.3 Offre financière
• Offre incomplète ou non conforme
• Non-conformité du modèle de soumission
• Absence d'un prix unitaire quantifié à la fois dans le BPU etDQE
• Omission d'un corps d'état
14.2. Principaux critères essentiels
L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire(oui/non)suivant la grille d'évaluation établie sur 52 critères
essentiels jointe au DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :
• Présentation générale de l'Offre sur3critères ;
• L'expérience du personnel de l'entreprise sur 21 critères ;
• La disponibilité du matériel et deséquipements essentielssur8critères ;
• Proposition technique et planning d'exécution des travaux sur 11critères ;
• Référencesde l'entreprise et capacité de préfinancementde l'Entreprise supérieure ou égale au tiers du coût prévisionnel(3500 000)trois millions cinq cent mille Francs CFA par lot sur 7critères ;
• Consentementaux clauses à caractères administratifettechnique sur2critères.
Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI soit 37 sur 52 seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au
soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins disante après correction éventuelle.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Délégation Départementale des
Marchés Publics de la Bénoué. Tel. 222273 278/222273 289.

GASHIGA le 6 Juin 2023

Le MAIRE

ABDOURAHMANOU OUMAROU

COMMUNE DE MANJO

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°012/ONIT/C-MANJO/CIPM-PCCM/2023 OF 06/06/2023 UNDER URGENT PROCEDURE FOR THE RECRUITMENT OF AN ARCHITECTURE AND/OR ENGINEERING FIRM TO CONTROL AND MONITOR THE CONSTRUCTION WORKS OF HOUSING ESTATE OF TWELVE (12) TYPE T2, T3 AND T4 IN MANJO COUNCIL, MOUNGO DIVISION, LITTORALREGIONFINANCING: PCCM BUDGET, 2023 FINANCIAL YEAR AND SUBSEQUENT FINANCIAL YEAR

FINANCING
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Subject of the invitation to tender

The Mayor of MANJO Council, MOUNGO Division, LITTORAL Region, Project Owner and Contracting Authority, hereby launches an Open Invitation to Tender, under urgent procedure for the recruitment of an Architecture and/or Engineering Firm to control and monitor the construction works of a housing estate of twelve(12) type T2, T3 and T4.

- The buildings to be constructed consist of:
- 02blocks of 02 apartments type T2 housing;
- 03 blocks of 02 apartments type T3 housing;
- 02 apartments type r4 housing.

2. Nature of services

The services which the subject of this Invitation to Tender shall include: the following missions:

- **Mission 1:** Examination of the conformity to the project, visa of the studies and the execution project made by the company (EXE);
- **Mission 2:** Directorate for the execution of works contracts (DET) scheduling, management and coordination of construction sites (OPC);
- **Mission 3:** Assistance in provisional, final Acceptance Operations and during the warranty period.

3. Estimated cost

The estimated cost of these services is **FCFA francs fourteen million seven hundred ninety thousand seven hundred eleven (14 790 711), including taxes.**

4. allotment

The services which are the subject of this Invitation to Tender include a single lot.

5. Participation and origin

Participation in this National Invitation to Tender under the emergency procedure is open to Architecture and/or Engineering Firms (BET) having the required qualifications for the control and supervision of the construction works of a municipal housing estate of twelve(12) type T2 and T3 and in MANJO Council.

6. Financing

The services which are the subject of this Invitation to Tender are financed by the Budget of the Municipal Housing Construction Program (PCCM), 2023 Financial Year and subsequent financial year.

7. Consultation of tender file

The Tender File may be consulted as soon as this notice is published, during working hours, at the General Secretary of MANJO (Thuncil and/or at the Department of Partnership Projects and Programs (DPPP) located at the former Head Office building of FEICOM, in MIMBOMAN, Yaounde.

8. Acquisition of tender file

The Tender File (DAO.) shall be collected on presentation of the original receipt for the payment, at the Municipal Treasury of MANJO Council, of a non-refundable amount of **CFA francs fifty thousand (50,000)** representing the cost of purchasing the Tender File.
However, in accordance with the provisions of Article 82 of the Circular letter on the application of the Public Contracts Code, a tenderer who has paid the acquisition fees of the tender file to the Public Treasury as a result of difficulties encountered at the Municipal Treasury concerned, should include in his bid a report duly established by a bailiff or an acknowledgement of receipt of the letter, addressed to this effect to the Mayor or to a local administrative authority with a copy to FEICOM.
When collecting the DAO, bidders must register and communicate their full address (telephone, e-mail, post office, fax, etc.).

9. Submission of bids

Under pain of rejection, each bid should be drafted in French or in English, in seven (07) copies including the original and six (06) copies, labelled as such, and submitted no later than 29/06/202 at 02:00 pm, against a receipt duly signed by toe Service Head of Projects and Programs Contact (DPPP).They shall bear the following inscription:

**(OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER
No.012/ONIT/C-MANJO/CIPN1-PCCM/2023 UNDER URGENT PROCEDURE OF 06/06/2023
FOR THE RECRUITMENT OF AN ARCHITECTURE AND/OR ENGINEERING FIRM TO CONTROL AND MONITOR THE CONSTRUCTION WORKS OF HOUSING ESTATE OF TWELVE (12) TYPE T2, T3 AND IN MANJO COUNCIL, MOUNGO DIVISION, LITTORAL REGION
TO BE OPENED ONLY DURING THE BID-OPENING SESSION).**

Presentation of bids

Documents included in the offf..- ;,hail be presented in three volumes, and placed in a three envelopes as follows:

- Envelope A: comprising the administrative offer (volume 1) and the technical offer (volume 2);
- Envelope B: comprising the financial offer (volume 3).
- Envelope C: containing a copy of the financial bid (Volume 3) separated and sealed serving as the control bid intended for the Organization responsible for the regulation of public contracts for conservation indicated as such.

All the documents provided in the offers (envelopes A, B and C) shall be placed in a big external sealed envelope bearing only the inscription of the said Invitation to Tender.
The documents of the each offer shall be numbered in accordance with the order the Tender File (DAO) and separated by inserts of identical colour.
NB: The absence of the control bid is a ground for rejection of the bids.

10. Delivery deadline

The maximum period provided for by the Project Owner for the delivery of the services which are the subject of this Invitation to Tender is **nine (09) months** from the date of notification of the Service Order to start the services.

11. Bid bond

Each bidder shall attach to his/her administrative documents, a bid bond issued by a first class bank approved by the Ministry of Finance, the list of which is provided in Document 11 of the DAO, and amounting to **CFA francs two hundred ninety thousand (290,000)**, valid for one hundred and twenty (120) days beyond the deadline for the validity of bids.
However, during the opening of bids, any bidder who has produced a bond issued by an insurance company, will be granted a period of 48 hours to comply.

12. Admissibility of bids

As per the Special regulations governing the Invitation to Tender, the required administrative documents must be submitted in original copies or copies certified true by an administrative authority, otherwise they shall be rejected. They shall date not more than three (03) months prior to the initial date for the submission of bids or be issued after signing of the Invitation to Tender.

Any incomplete bid, as per the requirements of the Tender File, namely the absence of the bid bond issued by a first-ranked bank approved by the Ministry in charge of Finance or failure to comply with the model documents of the Tender File, shall be declared inadmissible and rejected without any appeal.

13. Opening of bids

Bids shall be opened by the Internal Tenders Board of the **Municipal Housing Construction Programme (PCCM),** on **29/06/2023 at 3.00 p.m.** prompt, at the former Head Office building of **FEICOM, in MIMBOMAN,** Yaoundé.

Bids shall be opened in two (02) phases.

c. Phase one

Administrative and'technical bids shall be opened in the presence of bidders or their duly mandated representatives.

d.Phase two

After the analysis of the administrative and technical bids, the opening of the financial bids will be carried out under the same conditions, at a later date, which will be communicated to the bidders who have the required legal capacity and who have obtained a technical. capacity score of at least seventy points out of one hundred (70/100).

Only one representative per bidder may attend this session.

14. Evluation critera

Eliminatory criteria

· Absence or non-compliance of a document in the administrative file beyond the 48 hours allowed by the Tenders Board;
· Absence of bid bond;
· False declarations or forged documents (the CIPM and the Contracting Authority reserve the right to authenticate any document of doubtful character);
· Absence in the technical offer of a section "execution methodology, organization and planning of the services";
· Failure to meet at least 70% of the essential criteria;
· Omission of 'a quantified price in the financial offer;
· Incomplete financial offer.

Essential criteria

Technical offers will be assessed based on the following essential criteria:

	ITEM	SCORE
A	General presentation of the offer	03 points
B	Understanding of the work required (observations on the ToR, organisation, action plan and staff mobilisation schedule)	1 5points
C	General experienc,..: of the Contractor in similar services	05 points
D	References of the Contractor irt similar missions: attach contracts (first and last pages with acceptance reports)	25points
E	Qualification of the personnel specialised in the field of the mission	35 points
F	Technical and material resources to be put in place	12 points
TOTAL		**95 points**

Method of selecting the Contractor
The Contractor will be selected based on the **cost-quality ratio (preferred bid)** in accordance with the procedures described in the Tender File (DAO).
The final overall score Ng will be calculated by combining the weighted technical and financial scores according to the following formula:
Ng = 70 x Technical ScoreINtl + 30 x Financial Score (Nf) The financial score **(Nf)** is c,btdincd as follows:
Where Fm is the amount of the lowest offer, its financial score will be taken as 100 points. The scores of the other bidders calculated from the financial score of the lowest offer will be obtained as
follows:

Nf = 100 x Fm

F

Fm = the amount of the preferred proposal
F = the amount of the proposal under consideration
The bidder with the highest final score will be declared the successful bidder

15. Award

The contract will be awarded to the bidder whose bid is assessed as the lowest and most compliant with the Tender File, i.e. the bidder with the highest combined technical and financial score will be awarded the contract and invited to negotiate the contract, if necessary.

16. Validity of bids

Bidders shall remain bound by their bids for a period of ninety (90) days from the closing date for receipt of bids.

17. Complementary information

Further information can be obtained during working hours at the following addresses: MANJO Council: P.O BOX: 08 MANJO; Tel: 699 99 41 87 / 675 94 76 75 / 697 19 96 15; FEICOM: P. O. Box: 718 YAOUNDE, FEICOM 381, Street 4561 MIMBOMAN YDE IV, Tel: (237) 222 23 51 64/ 690 04 0132 /694 28 66 04 / 696 98 01 95; Fax: (237) 222 23 17 59

MANJO le 6 Juin 2023

Le MAYOR

EKOSSO Téclaire

PUBLIC INDEPENDANT CONCILIATOR OF NORTH WEST REGION

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°. 008/ONIT/OPIC/PIC/ITB/2023 OF 02 JUNE 2023 FOR THE SUPPLY AND INSTALLATION OF BIOMETRIC ACCESS CONTROL TERMINALS, DOORS, AND NETWORK SERVER AT THE OFFICE OF THE PUBLIC INDEPENDENT CONCILIATOR, NORTH-WEST REGION

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

The state of Cameroon represented by the Public Independent Conciliator, Contracting Authority, hereby launches an Open National Invitation to Tender **for The Supply and Installation of Biometric Access Control Terminals, Doors, And Network Server at The Office of the Public Independent Conciliator, North-West Region**

2. Consistance des prestations

N/A

3. Cout Prévisionnel

The estimated cost after preliminary studies is 10,000,000 (Ten Million) FCFA all taxes inclusive.

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

Participation in this invitation is open to registered qualified contractors of the Republic of Cameroon with financial ability, technical and professional expertise in Supply and Installation of Biometric Access Control Terminals, Doors, and Network Servers.

6. Financement

The supplies, subject of the present invitation, shall be financed by the 2023 Budget of the Office of the Public Independent Conciliator

7. Consultation du Dossier

The file may be consulted at the Office of the Public Independent Conciliator, North West Region within working hours from 7:30am to 3:30pm or call 620 31 88 82.

8. Acquisition du Dossier

The file may be acquired from the Office of the Public Independent Conciliator, North West Region upon presentation of a non-refundable treasury receipt of **Twenty Thousand (31,700) francs CFA** bearing the name of the company.

9. Remises des offres

Each offer or bid drafted in English or French in Seven (07) copies including the original and six (06) copies marked as such in accordance with the prescriptions of the tender file should be submitted at the Office of the Public Independent Conciliator, North West Region on **Wednesday, 12 July 2023** at **10:00am** prompt local time and should carry the inscription:

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°. 008/ONIT/OPIC/PIC/ITB/2023

OF 02 June 2023 FOR THE SUPPLY AND INSTALLATION OF BIOMETRIC ACCESS CONTROL TERMINALS, DOORS, AND NETWORK SERVER AT THE OFFICE OF THE PUBLIC INDEPENDENT CONCILIATOR, NORTH-WEST REGION

"To be opened only during the bid opening session"

The offers or the bids submitted after the stipulated deadline shall not be received.

10. Delai de Livraison

The execution period for this supply which is the subject of this invitation, shall be fixed for **Ninety (90) days** as from the date of notification of the Service Order to commence work by the Contracting Authority.

11. Cautionnement Provisoire

N/A

12. Recevabilité des Offres

Every bid should, in order not to be rejected, contain a Bid Bond (Caution Fee) of **Two Hundred Thousand (200,000) Francs CFA** issued by a bank recognized by the Ministry of Finance for a period of ninety (90) days as from the date of deposit of the offer.

13. Ouverture des Plis

The opening of the bids in one phase shall be done on **Wednesday, 12 July 2023** at **11:00am** in the Conference Room of the Office of the Public Independent Conciliator, North West Region by the Internal Tenders Board.

Only bidders may attend or they could be duly represented by a person of their choice, who has full knowledge of the file.

Bids should be cost exclusive of value added taxes and all taxes inclusive (ATI) and accompanied by the signed model tender if your bid is chosen.

14. Critères d'évaluation

9.1- Eliminatory criteria.

1. **1.** Deadline for delivery higher than prescribed;
2. **2.** False declaration or falsified documents;
3. **3.** Absence or insufficient bid bond;
4. **4.** A bid with the external envelope carrying a sign or mark leading to the identification of the bidder;
5. **5.** Incomplete financial file;
6. **6.** Change of quantity or unit;
7. **7.** Non respect of 83% (**5/6)** of essential criteria;

8. **8.** Non completion of any project in the previous years in the North West Region and suspended by ARMP in 2022.

N.B. For absence or non-conformity of an element in the administrative file, except absence of the bid bond, the bidder shall be given 48 hours to produce the valid element failure which the file shall be automatically rejected

9.2- Essential Criteria.

The evaluation of the technical offers would be based on the criteria outlined in the table below. It shall be done in the following manner positive (YES) or negative (NO).

Nº	Criteria	
1	**Attestation of solvability** of at least 80% of the financial offer(obtained from a bank recognized by the Ministry of Finance).	
2	**Experience of the bidder** (01 contract justifying similar supplies and justified by the first and last pages of the contract and the Reception Minutes).	
3	**The execution time of this Delivery** is fixed at: 90 days from the date of notification of the Service Order to commence works.	
4	**Proof of the acceptance of the Contract conditions**. The Rules of the Consultation initialled, signed and dated on the last page. The Technical specifications initialled, signed and dated on the last page	
5	Technical specifications, descriptions or bronchus of the biometric access control terminals, doors, and network server to be supplied	

9.3- Technical Evaluation.

The evaluation of these criteria would be done on a purely binary system: positive (YES) or negative (NO). Any negative response (NO) during the examination of the elimination criteria shall lead to the disqualification of the offer. Concerning the essential criteria, a minimum of five (05) on six (06) positive responses would be needed for a bid to be retained for the financial evaluation.

9.4- Financial Evaluation.

Only the prices of Bidders retained after the examination of the elimination and essential criteria shall be considered during this financial evaluation. Only the prices of the Unit Price List expressed in letters shall prevail over those in figures.

15. Attribution

N/A

16. Durée Validité des Offres

The bidders shall remain engaged by their offers for a period of **Ninety (90) days** as from the date fixed for the reception of offers.

17. Renseignements Complémentaires

The execution period for this supply which is the subject of this invitation, shall be fixed for **Ninety (90) days** as from the date of notification of the Service Order to commence work by the Contracting Authority.

BAMENDA le 2 Juin 2023

Le DIRECTEUR

TAMFU FRU Simon

COMMUNE DE GASHIGA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN'00.11/AONO/CIPM/2023 DU 06/06/2023 LANCE PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU TRONÇONDE ROUTE MAYO-SAHEL MAYO-DGUMSI SUR UNE LONGUEUR DE 3 KM,

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , BA
IMPUTATION
00

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice Budgétaire 2023, lance en procédure d'urgence pour le compte du Ministère des Travaux publics, un appel d'offres national ouvert pour les travaux d'aménagement du tronçon de route mayo-sahel mayo-doumsl sur une longueur de 3 km.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis
Quantitatif et Estimatif, notamment ;
La consistance des travaux se présente comme suit ;
Installations de chantier ;
Nettoyage et Terrassements ;
Chaussée
Ouvrage d'art ;
Assainissement et drainage

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de vingtsept millions(27000 000)Francs CFA

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont constitués en un(01)lot.

5. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le
domaine de l'entretien routier, des travaux de voirie et n'ayant pas abandonné un marché au cours des trois dernières années
et ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP

6. Financement

Les travaux du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP du Ministère des Travaux Publics,Exercice 2023

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat dès Publication de l'avis d'Appel d'Offre. Tel.694 19 85 98

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariatdu Maire de la Commune de Gaschiga dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre versement d'une somme non remboursable de cinquante mille(50 000)francs CFA,payable à la recette

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept(07)exemplaires dont l'original et six(06)copies marquées comme telles,
devra par venir au Secrétariat au plus tard le 05/07/2022 à 10 heures précises.
Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 011/AONO/C-GAS/CIPM/2023 DU 06/06/2023LANCE PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU TRONÇON DE ROUTE MAYO-SAHEL MAYO-DOUMSISUR UNE LONGUEUR DE3KM DEPARTEMENT DE LA BENOUE,REGION DU NORD
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de trois(03)
mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant
prévisionnel soit ciq cent quarante mille(540 000)Francs CFA établie par un organisme financier de premier ordre agréé par le
Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO et valable pendant trente (30)jours au-delà de la date de validité des offres

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en
copies certifiées conformes par le service émetteur compétent,conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies
postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable,
notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui aura
lieu le 05/07/2023 à 11 heures précises dans la salle de la Commission interne de Passation des Marchés .
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix
dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois(03)étapes :
• 1 étape:Vérification de la conformité du dossier administratifde chaque soumissionnaire.
• 2 étape:Evaluation technique des offres administrativementconformes.
• 3 étape:Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnuestechniquement qualifiées
et administrativement conformes.
Les critères d'évaluation des offres sont les suivants ;
24.1. Principaux critères éliminatoires:
24.1.1. Pièces administratives
• absence de la caution de soumission
• Fausse déclaration ou pièce falsifiée
• Absence ou Non-conformité après 48 h d'une pièce du dossier administratif
14.1.2 Offre technique
• Fausse déclaration ou pièce falsifiée
• Note technique inférieure au seuil minimal requis 38 oui sur 54 possibles soit(70%),
• Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'avoir pas abandonné de marché
au cours des trois(03)dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues
• Non-respectdes critères essentiels(absence de 7/10 des moyens matériels)
14.1.3 Offre financière
• Offre incomplète ou non conforme
• Non-conformité du modèle de soumission
• Absence d'un prix unitaire quantifié à la fois dans le bordereau des prix unitaires et le devis quantitatif et estimatif
• Omissioon d'un corps d'état
14.2. Principaux critères essentiels
L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire(oui/non)suivant la grille d'évaluation établie sur54critères
essentiels jointe au DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :
• Présentation générale de l'Offre sur3 critères ;
• L'expérience du personnel de l'entreprise sur 21 critères ;
• La disponibilité du matériel etdes équipements essentielssur10 critères ;
• Proposition technique et planning d'exécution des travaux sur 11critères ;
• Référencesde l'entreprise et capacité de préfinancementde l'Entreprise supérieure ou égale au tiers du coût prévisionnel(9000000)neuf millions Francs CFA sur 7critères ;
• Consentementaux clauses à caractères administratifettechnique sur2critères.
Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI soit 38 sur 54 seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au
soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins disante après correction éventuelle

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Bénoué. Tel. 222 273 278/222273 289.

GASHIGA le 6 Juin 2023

Le MAIRE

ABDOURAHMANOU OUMAROU

COMMUNE DE MADINGRING

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°13/AONO/CMNE-MADG/CIPM/2023 DU 30/05/2023POUR LE CONTRÔLE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE BONGOWAHOULA-YAGOYE (18,500 KM), COMMUNE DE MADINGRING, DEPARTEMENTDU MAYO REY, REGION DU NORD.(EN PROCÉDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Maire de la Commune de Madingring (Autorité Contractante) lance, un Appel d'Offre National Ouvert pour le **contrôle des travaux d'entretien de la route communale Bongo-Wahoula-Yagoye (18,500 Km) en trois phases dans la Commune de Madingring**, Département du Mayo Rey, Région du Nord. (En procédure d'urgence).

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres compreiment : les missions suivantes :
- Mission 1 DET : Direction de l'Exécution des contrats de Travaux ;
- Mission 2 CCR : Contrôle de la conformité des réalisations (CCR) ;
- Mission 3 AOR : Assistance aux opérations de réception (AOR).

3. Cout Prévisionnel

Pour un montant de **18 000 000 FCFA TTC (Dix-huit millions) de FCFA TTC**.

4. Allotissement

Lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte **aux Bureaux d'Etudes Techniques (BET) installés au Cameroun et qualifiés pour les dites prestations.**

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le **Fonds Routier, Exercice 2023 et suivant**.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au **secrétariat général sis à** l'**hôtel de Ville de MADINGRING** dès publication.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au secrétariat général sis à l'hôtel de Ville de MADINGRING, dès publication du présent avis sin présentation d'une quittance de paiement d'une somme non remboursable de **50 000 (Cinquante mille) Francs CFA, représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres.**

9. Remises des offres New(Additif)

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont l''original et (06) copies** marqués comme tels, devra parvenir au secrétariat général sis à l''hôtel de Ville de Madingring **au plus tard le 04/07/2023 à 10 Heures** et devra porter la mention :

DOSSIER D''APPEL D''OFFRES NATIONAL OUVERT
N°13/AONO/CMNE-MADG/CIPM/2023 DU 30/05/2023
POUR LE CONTRÔLE DES TRAVAUX D''ENTRETIEN DE LA ROUTE BONGOWAHOULA-YAGOYE (18,500 Km), COMMUNE DE MADINGRING, DEPARTEMENTDU MAYO REY, REGION DU NORD. (En procédure d''urgence)
« A N''OUVRIR QU''EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»

10. Delai de Livraison

Le délai maximal d'exécution des prestations prévu par le Maître d'Ouvrage est de **Vingt un (21) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'une durée de validité de 120 (cent vingt) jours établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO. Le montant de caution est fixé à **Trois cent soixante mille (360 000) francs CFA**.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les autorités compétentes conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date de dépôt des offres.
Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée p

13. Ouverture des Plis New(Additif)

L''ouverture des plis se fera en deux temps. L''ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise de soixante-dix (70) points sur cent (100).
L''ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **04/07/2023 à 11 heures, heure locale** par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de la Commune de MADINGRING, sise dans les locaux de l''Hôtel de Ville de MADINGRING.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d''ouverture ou s''y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires fixent les conditions à remplir. Le non-respect de ces critères entraine le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit de :

01. Absence ou non-conformité au-delà de 48 heures après l'ouverture des plis d'une pièce du dossier administratif ;
02. Absence de la caution de soumission dans le dossier administratif ;
03. Fausse déclaration, substitution ou falsification des pièces administratives ;
04. Note technique inférieure à 70/100 ;
05. Absence d'un prix unitaire quantifié.

Critères essentiels :

Les critères dits essentiels sont primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux objet de l'Appel d'Offres. Ils porteront sur :
01. Présentation du dossier **05 pts**
02. Référence des consultants pertinentes pour la mission **10 pts**
03. Plan de travail et méthodologie proposés aux termes de références **15 pts**
04 Qualification et compétence du personnel clé (référence, qualification et CV) **50 pts**
05 Moyens matériel **15 pts** 06 Capacité financière **05 pts**

A l'issue de l'examen des offres administratives et techniques, seules les offres financières des soumiss
(Voir grille d'évaluation en annexe)

15. Attribution

Le Maire de la Commune de MADINGRING attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au DAO. Ce Bureau d'étude technique devra disposer des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et l'offre financière évaluée **la mieux-disante** par rapport à l'enveloppe prévisionnelle en incluant le cas échéant les réductions.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de **90 (quatre-vingt-dix) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.**

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la **Commune de MADINGRING et à la Délégation Départementale des Travaux Publics du Mayo Rey.**

GAROUA le 30 Mai 2023

Le MAIRE

DJENABOU MAFING

COMMUNE DE MADINGRING

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°11/AONO/M-C-MADINGRING/CIPM/2023 DU 29/05/2023POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HÔTEL DE VILLEDE LA COMMUNE DE MADINGRING, DEPARTEMENT DU MAYO-REY, REGION DU NORD

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre du développement de ses infrastructures et l'amélioration des conditions de travail du personnel communal, le Maire de la Commune de Madingring, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la **maîtrise d'oeuvre des travaux de construction de l'hôtel de ville de la Commune de Madingring**.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres comprennent notamment :
- Mission 1 DET : Direction de l'Exécution des Contrats de Travaux ;
- Mission 2 CCR : Contrôle de la Conformité des Réalisations ;
- Mission 3 AOR : Assistance aux Opérations de Réception.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la présente prestation est de **dix-huit millions (18 000 000) francs CFA TTC**.

4. Allotissement

Les travaux sont répartis en **un lot unique**.

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions **à tous les bureaux d'études et/ou groupements de bureaux d'études de droit camerounais éligibles et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO)**.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le **Budget du FEICOM, exercice 2023 et suivants**.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dans les **services de la Commune de MADINGRING**, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables dans les services de la Commune de MADINGR

9. Remises des offres New(Additif)

Les offres rédigées en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marquées comme telles, seront déposées sous pli fenné contre récépissé dans tes services de la Commune de Madingring, **au plus tard le 03/07/2023 à 10 heures, heure locale** et devra porter la mention suivante;

« AVIS D''APPEL D''OFFRES NATIONAL OUVERT
N°11/AONO/CMNE-MADG/SG/CIPM/2023 DU 29/05/2023
POUR LA MAITRISE D''OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L''HÔTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE MADINGRING (EN PROCÉDURE D''URGENCE)»
« A N''OUVRIR QU''EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **ONZE (11) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.**

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont là liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant égal à **trois cent soixante mille six (360 000) francs CFA, d'une validité de trente (30) jours, au-delà de la date limite de validité des offres.**

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les piéoes du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevab

13. Ouverture des Plis New(Additif)

L''ouverture des plis, qui se fera en deux temps, l''ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise de soixante-dix (70) points sur cent (100).
L''ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu **le 03/07/2023 à 11 heures, heure locale** par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de la Commune de MADINGRING, sise dans les locaux de la Mairie de Madingring.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d''ouverture ou s''y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes ;
• 1ère étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
• 2ème étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
• 3ème étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.
Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Principaux critères éliminatoires:

Pièces administratives
• Absence de la caution de soumission ;
• Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
• Non-conformité ou Absence après 48 h d'une pièce du dossier administratif.

Offre technique
• Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
• Note technique inférieure au seuil minimal requis de (70/100) ;
• Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois(03) demiéres années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues.

Offre financière
• Offre incomplète (absence du bordereau des prix unitaires et du devis quantitatif et estimatif) ;
• Absence d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires et du devis quantitatif et estimatif ;
• Absence ou incohérence d'un sous-détail des prix unitaires ;
• Non-conformité du modèle de soumission.

Critères essentiels :

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:
Le nombre de points attribués pour chaque critère et sous critère d'évaluation est le suivant :
- qualification et expérience du personnel .....30 points ;
- moyens logistiques et matériels..... 20 points ;
- capacité financière .....10 points ;
- références justifiées des prestations similaires .....20 points ;
- compréhension de la mission et présentation de la méthodologie, du chronogramme et de l'organisation du travail .....10 points ;
- suggestions du consultant .....05 points ;
- présentation générale de l'offre..... 05 points.

Le score technique (ST) minimum requis est 70 points/100
A l'issue de l'examen des offres administratives et techniques, seules les offres financières des soumissionnaires qui auront présenté un dossier administratif conforme et obtenu une note technique supérieure ou égale à 70 points sur 100 seront analysées.
(Voir grille d'évaluation en annexe).

15. Attribution

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection qualité-coût, conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres**.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la **Mairie de MADINGRING**.

GAROUA le 29 Mai 2023

Le MAIRE

DJENABOU MAFING

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°025/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 07 JUIN 2023 POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES DE BUREAU A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA.FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA – EXERCICE2023.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
610 100

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité contractante, lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert, pour l'acquisition des fournitures de bureau à la Communauté Urbaine de Douala

2. Consistance des prestations

Les prestations objets du présent Appel d'Offres comprennent la livraison des fournitures de bureau à la Communauté Urbaine de Douala : agrafeuse, bloc-notes, ramettes de papier, chronos, perforateur etc...

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **soixante-cinq Millions (65 000 000) Francs CFA** TTC.

4. Allotissement

Les fournitures objet du présent Appel d'Offres sont constituées en un lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises locales de droit Camerounais

6. Financement

Les prestations objets du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget de la Communauté Urbaine de Douala, Exercice **2023** sur la ligne d'imputation n° **610 100 (Fournitures de bureau)**.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, à l'adresse ci-après :
COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA
Direction des Services Généraux et du Patrimoine
Sous-direction de la Passation des Marchés Publics.
sise à l'immeuble SCI BONANJO, 5ème étage , 210 Rue Pasteur, 1.049
BP 43 Douala – Cameroun; Tél: (237) 233 421 509 / Fax: (237) 233 426 950.
Site web : www.douala.cm
Email : Cudcabmaire.ps@douala.cm

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine de la Communauté Urbaine de Douala, Sous-direction de la passation des marché sise à l'immeuble rose, 5ème étage SCI BONANJO, 210 Rue Pasteur (1.049) , BP 43 Douala, **Tél : (237) 233 421 509 Fax : (237) 233 426 950**, contre présentation d'un reçu de versement de la somme non remboursable de **70 000 (soixante-dix mille) FCFA** payable dans le compte spécial **CAS-ARMP N° 33598800001 – 89** ouvert auprès des Agences BICEC des chefs-lieux de Régions et dans les Villes de Limbé et Dschang. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'entreprise ou personne désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français et/ou en anglais en **huit (08) exemplaires** dont un (01) original, six (06) copies marquées comme tels et une version (01) numérique, devra parvenir contre récépissé à la : **DIRECTION DES SERVICES GÉNÉRAUX ET DU PATRIMOINE,** Sous-direction de la Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, sise à l'immeuble SCI BONANJO, 5 ème étage, 210 Rue Pasteur (1.049) BP: 43 Douala – Cameroun; Tél: (237) 233 421 509 / Fax: (237) 233 426 950. au plus tard le 10 JUILLET 2023 à **12 heures 00, heure locale** et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°025/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 07 JUIN 2023

RELATIF A L'ACQUISITION DES FOURNITURES DE BUREAU A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures objet du présent Appel d'Offres est de **quarante-cinq (45) jours** à compter de la date de notification.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO. La caution est valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et s'élève à **un million trois cent mille** (**1 300 000) FCFA.**

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.
L'ouverture des enveloppes contenant les pièces administratives, les offres techniques et financières aura lieu le **10 JUILLET 2023** à **13 heures 00, heure locale** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Communauté Urbaine de Douala, dans sa salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1er à Bonanjo.
Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance de l'offre.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires
Ces critères entraînent le rejet de l'offre du soumissionnaire :

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis;
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif 48 heures après l'ouverture des plis;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans le BPU;
- Modification d'une quantité du DQE
- Non satisfaction de trois (03) critères essentiels ;
- Présence dans la liste des entreprises défaillantes publiées par le MINMAP;
- Absence de la déclaration sur l'honneur attestant d'un Contrat (Marché ou une DC) avec la CUD non achevé et dont les délais sont échus depuis plus de deux ans.

Critères essentiels
Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- Chiffre d'affaires Oui/Non;
- Références du soumissionnaire Oui/Non;
- Preuve d'acceptation des conditions du contrat Oui/Non
- Capacité financière ou ligne de crédit (financement bancaire) d'un montant de trente cinq (35) millions FCFA.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres, disposant des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les remises proposées motivées et mentionnées en lettres et en chiffres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'adresse ci-après :
COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA
Direction des Services Généraux et du Patrimoine
Sous-direction des Approvisionnements Généraux et des Affaires Communes
sise à l'immeuble SCI BONANJO 4ème étage, 210 Rue Pasteur (1.049)
BP : 43 Douala – Cameroun ; Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950.
Dénonciation en cas de corruption
Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un « SMS » aux numéros suivants : 673 205 725 / 699 370 748 et contacter la cellule de lutte contre la corruption de la CUD au 679 88 80 25 / 695 29 81 15.

DOUALA le 7 Juin 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 024/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 07/06/2023 POUR L'ACQUISITION DU MOBILIER DE BUREAU A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA(MAISON DE LA CULTURE SAWA).FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA – EXERCICE 2023.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
222 210

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité contractante, lance, dans le cadre de la finalisation de l'aménagement de l'édifice de la Maison de la culture SAWA, un Appel d'Offres National Ouvert, pour l'acquisition du mobilier de bureau.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent la fourniture des bureaux, chaises, armoires de rangement, table etc

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel de l'opération est de **Quatre-vingt-dix millions (90 000 000) FCFA TTC**

4. Allotissement

Les prestations sont exécutées en un (01) lot

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises locales de droit Camerounais

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget de la Communauté Urbaine de Douala, Exercice **2023** sur la ligne d'imputation n° **222 210 (matériels et mobilier de bureau)**, tâche **30020**

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, dès publication du présent Avis, à l'adresse ci-après :
COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA,
Direction des Services Généraux et du Patrimoine,
Sous-direction de la Passation des Marchés, sis au
210, Rue Pasteur (1.049), 5ème étage de l'immeuble SCI Bonanjo,
B.P : 43 Douala, Tél/Fax : 233 42 15 09 Douala- Cameroun BP 43 Douala – Cameroun; Tél: (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950.
Site web : www.douala.cm
Email : Cudcabmaire.ps@gmail.com

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables, dès publication du présent Avis, à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine de la Communauté Urbaine de Douala, Sous-direction de la Passation des Marchés, sis au 210, Rue Pasteur, 5ème étage de l'immeuble SCI Bonanjo, BP 43 Douala, **Tél : (237) 233 421 509 Fax : (237) 233 426 950**, contre présentation d'un reçu de versement de la somme non remboursable de **100 000 (Cent mille) FCFA** payable dans le compte spécial **CAS-ARMP N° 33598800001 – 89** ouvert auprès des Agences BICEC des chefs-lieux de Régions et dans les Villes de Limbé et Dschang. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'entreprise ou personne désireuse de participer à l'Appel d'Offres

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français et/ou en anglais en Huit (08) exemplaires dont (01) un original et six (06) copies marqués comme tels et une (01) copie numérique, devra parvenir contre récépissé à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine, Sous-direction de la Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, sis au 210, Rue Pasteur, 5ème étage de l'immeuble SCI Bonanjo, B.P : 43 Douala, Tél/Fax : 233 42 15 09 Douala-Cameroun, BP: 43 Douala – Cameroun; Tél: (237) 233 421 509 / Fax: (237) 233 426 950.
Site web : www.douala.cm Email : Cudcabmaire.ps@gmail.com au plus tard le **10 JUILLET 2023 à 12 heures 00** , heure locale et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 024 /AONO/CUD/CIPM/2023 DU 07 JUIN 2023
RELATIF A L'ACQUISITION DU MOBILIER DE BUREAU A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA (MAISON DE LA CULTURE SAWA).
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de **quarante (40) jours**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO. La caution est valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et s'élève à **Un million huit cent mille (1 800 000)** Francs CFA

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.
L'ouverture des enveloppes contenant les pièces administratives, les offres techniques et financières aura lieu le **10 JUILLET 2023 à 13 heures 00**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Communauté Urbaine de Douala, dans sa salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1er à Bonanjo.
Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance de l'offre

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires
Ces critères entraînent le rejet de l'offre du soumissionnaire :
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis;
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif 48 heures après l'ouverture des plis;
- Fausses déclarations ou falsifications de pièces ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié;
- Modification d'une quantité du DQE
- Non satisfaction de deux (02) critères essentiels ;
- Présence dans le répertoire des entreprises défaillantes publiées par le MINMAP.
- Absence de la déclaration sur l'honneur attestant d'un Contrat (Marché ou une DC) avec la CUD non achevé et dont les délais sont échus depuis plus d'un an.

Critères essentiels
Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :
- Chiffre d'affaires Oui/Non;
- Références du soumissionnaire Oui/Non;
- La conformité des fournitures proposées aux spécifications techniques à 85% Oui/non
- Preuve d'acceptation des conditions du contrat Oui/Non
- Capacité financière ou ligne de crédit d'un montant de (financement bancaire) de 50 millions.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres, disposant des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les remises **en lettres et en chiffres proposées et motivées.**

NB : les remises manuscrites ne sont pas acceptées

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'adresse ci-après :
Communauté Urbaine de Douala
Direction des Services Généraux et du Patrimoine
Sous-direction des Approvisionnements Généraux et des Affaires Communes
Sis au 210, Rue Pasteur, 4ème étage de l'immeuble SCI Bonanjo, B.P : 43 Douala, Tél/Fax : 233 42 15 09 Douala-Cameroun
BP : 43 Douala – Cameroun ; Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950.
Dénonciation en cas de corruption
Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un « SMS » aux numéros suivants : 673 205 725 / 699 370 748 et la cellule de lutte contre la corruption logée à l'Inspection Générale des Services de la CUD au 679 88 80 26/695 29 81 15.

DOUALA le 7 Juin 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

SOCIÉTÉ HÔTELIÈRE DU LITTORAL

AVIS DE CONSULTATION POUR DEMANDE DE COTATION N° 002/DC/SOHLI/CIPM/2022 DU 05/06/2023 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN SECHE-LINGE A L'HOTEL SAWA - DOUALAFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT DE LA SOCIÉTÉ HÔTELIÈRE DU LITTORAL (SOHLI), EXERCICE 2023.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
2412000DE023 AG

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du programme d'investissement de la Société Hôtelière du Littoral (SOHLI), le Directeur Général de l'Hôtel SAWA, Maître d'Ouvrage, lance une Consultation relative à une Demande de Cotation pour **la fourniture et l'installation d'un sèche-linge à l'Hôtel SAWA - Douala.**

2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'équipement à l'issue des études préalables est de **quinze millions (15 000 000) Francs CFA Toutes Taxes Comprises.**

3. Participation et origine

La participation à la présente Consultation est ouverte à tout Fournisseur de droit camerounais, qui a souscrit aux déclarations, s'est acquitté des droits et taxes, impôts, cotisations et redevances prévus par les lois et règlements en vigueur.

4. Financement

L'équipement objet de la présente Consultation est financé par le Budget d'Investissement de la Société Hôtelière du Littoral (SOHLI), Exercice 2023.

Par Résolution N°179/CA/SOHLI/2022 du 21 décembre 2022, le Conseil d'Administration de la SOHLI a adopté le budget de l'exercice 2023 qui prévoit, entre autres le numéro et intitulé de la ligne 2412000DE023 AG – Approvisionnements Généraux (AG) pour l'acquisition d'un sèche-linge vingt-cinq kilogrammes (25kg).

5. Acquisition du Dossier

Le dossier de Demande de Cotation devra être consulté et retiré aux heures ouvrables au Secrétariat du Directeur Général de l'Hôtel SAWA, 488. Rue de Verdun Bonanjo, BP. : 2 345 Douala, Tél. : 233 50 14 00, Fax : 233 43 02 13, E-mail : cipm-sohli@hotelsawa.com, reservation@hotelsawa.com dès publication du présent Avis de Consultation, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **Vingt Mille (20.000)Francs CFA**, payée auprès des Agences BICEC, SCB Cameroun et Banque Atlantique dans le Compte d'Affectation Spéciale ARMP (CAS ARMP).

6. Remises des offres

Les offres rédigées en langue française ou anglaise en **sept (7) exemplaires dont l'original et six (6) copies marqués comme tels**, seront déposés au Secrétariat du Directeur Général de l'Hôtel SAWA, 488. Rue de Verdun Bonanjo, BP. 2 345 Douala, Tél. 233 50 14 00, E-mail : cipm-sohli@hotelsawa.com, reservation@hotelsawa.com au plus tard le **28/06/2023 à 12 heures,** heure locale et devra porter la mention suivante :

AVIS DE CONSULTATION POUR DEMANDE DE COTATION

N° 002/DC/SOHLI/CIPM/2022 DU 05/06/2023

POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN SECHE-LINGE A L'HOTEL SAWA - DOUALA

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Les pièces constituant l'offre doivent être contenues dans un document unique.

Les offres parvenues après la date et l'heure limites de dépôt ne seront pas reçues.

7. Delai de Livraison

Le délai de livraison prévu ne doit pas excéder **soixante (60) jours** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de livrer l'équipement.

8. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de **trois cent mille (300 000) Francs CFA**, ayant un délai de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date limite de remise des offres et délivrée par une institution bancaire de 1er ordre agréée par le Ministère des Finances.

9. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un (1) temps.
L'ouverture du document constituant l'offre aura lieu le **28/06/2023 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Société Hôtelière du Littoral (SOHLI) dans l'une des salles de l'Hôtel SAWA - Douala.
Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.
Les offres sont reçues par le Maître d'Ouvrage sont transmises à la Commission Interne de Passation des Marchés pour dépouillement, vérification de la conformité des spécifications techniques et comparaison.

10. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires
- Pièces administratives incomplètes ou non conformes à l'issue d'un délai règlementaire de quarante-huit (48) heures pour produire la pièce manquante ou remplacer la pièce non conforme ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée :
- Non-conformité aux spécifications techniques de l'équipement ;
- Non-respect de plus de deux critères essentiels (4 / 6 OUI) ;
- Non-conformité du modèle de soumission ;
- Absence du bordereau des prix unitaires (BPU) ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois (3) dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par l'ARMP et/ou le MINMAP ;
- Absence de prospectus couleur accompagné des fiches techniques du fabricant.

Critères essentiels de qualification
- Chiffre d'affaires OUI/NON
- Disponibilité de l'équipement et des pièces de rechange OUI/NON
- Références professionnelles OUI/NON
- Dispositions garantissant un bon service après-vente OUI/NON
- Preuve d'acceptation des conditions du Marché (Spécifications techniques et CCAP° OUI/NON
- Accès à une ligne de crédit ou autre ressource financière OUI/NON

11. Renseignements Complémentaires

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat du Directeur Général de l'hôtel SAWA, 488. Rue de Verdun Bonanjo, BP. : 2 345 Douala, Tél. : 233 50 14 00, E-mail : cipm-soh

DOUALA le 5 Juin 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOIFO Pierre

COMMUNE DE BANYO

COMMUNIQUE N° 012/2023/C/M/C-BYO/SG/STADU DU 10 MARS 2023 PORTANT PUBUCATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE N° 005/AONO/CBYO/SG/STADU/CIPMP/2023 DU 30 JANVIER 2023 RELATIF A LA REALISATION D'UN FORAGE EQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A FERDE LAMBA, COMMUNE DE BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANYO, AUTORITE CONTRACTANTE.

Porte à la connaissance du public que, par décision N° 012/2023/DA/M/C-BYO/SG/STADU du 10 Mars 2023, l'entreprise dont le nom suit est déclarée attributaire du marché relatif à l'avis d'Appel d'Offre susmentionné pour les montants et les délais suivants :

Maître d'Ouvrage	Lieu d'exécution	Entreprise	MONTANT TTC (FCFA)		Délai d'exécution	Observations
			Lu lors du dépouillement	Corrigé		
MAIRE DE LA COMMUNE DE BANYO	Ferde Lamba	ETS SONDOA Tél ; 652 22 62 85	7 999 886	7 999 886	Quatre (04) Mois	Attributaire

Ladite entreprise est invitée à se présenter à la Commune de Banyo dans un délai de sept (07) jours, à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription au projet du marché. Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée. /-

BANYO le 10 Mars 2023

Le MAIRE

GARBA SOULE

CONSEIL REGIONAL DU NORD

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000002/AAONO/RN/CRN/SG/CIPM/2023 DU 06 JUIN 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PERIODIQUE AUX PRODUITSINNOVANTS DE CERTAINES ROUTES REGIONALES EN TERRE, DANS LA REGION DU NORD. PROGRAMMES 2023 ET 2024 EN TROIS (03 LOTS)

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

POUR L'EXECUTÏON DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PERIODIQUE AUX PRODUITS INNOVANTS DE CERTAINES ROUTES REGIONALES EN TERRE, DANS LA REGION DU NORD.

PROGRAMMES 2023 et 2024 EN TROIS (03 LOTS)

2. Consistance des prestations

Pour les programmes 2023 et 2024, les travaux consisteront à la réalisation des travaux de terrassement d'ouvrages d'art, d'assainissement et de rechargement aux produits stabilisants.
Les interventions se feront suivant les étapes ci-après :
- lere étape : Réalisation des travaux de nettoyage, de terrassement et de construction
d'ouvrages d'art ;
- 2 étape : rechargement de la chaussée associé au produit stabilisant ;
- 3 étape : la gestion des barrières de pluies en temps opportun ainsi que le traitement de bourbier.

Ces travaux à réaliser dans le cadre du contrat portent sur les tâches suivantes :
> Remblai en graveleux latéritique provenant d'emprunt amélioré au stabilisant ou par lithostabilisation
> Purges ;
> Mise en forme de la plateforme ;
> Curage et remise en forme des fossés en terre existants ;
> Couche de roulement en graveleux latéritique amélioré au stabilisant ou par lithostabilisation
> Plus-value de transport aux prix TM 108a, TM 115a au-delà de 5 000 mètres
> Curage des buses (0:5 1,5m) et des dalots {H
> Fossés maçonnés ;
> Enrochement ;
> Construction dalot en Béton armé l,5mxl,0m ;
> Construction dalot double en Béton armé 2x(2,0mxl,50m) ;
> Tête de dalot en Béton armé l,5mxl,0m ;
> Téte de dalot double en Béton armé 2x(2,00mxl,50m) ;
> Béton armé dosé à 350kg/m3 ;
> Traitement de bourbier ;
> Gestion de barrières de pluies ;
Le Cocontractant précisera dans son offre, l'approche à laquelle il se propose de recourir pour garantir la durée de vie de la route d'au moins cinq (05) ans. Le protocole de mise en oeuvre du produit stabilisant à utiliser sera décrit, assorti des caractéristiques techniques dudit produit

3. Cout Prévisionnel

N° lot	region	troncon	Linéaires estimés en KM	Budget prévsionnel TTC (FCFA)	Délais (mois)	Budget Prévisionnel TTC (FCFA)	Délais (mois)	Type d'intervention

1	NORD	Garoua barndake-bilassi (frontière du Nigeria)	63.79 KM	200 000 000	06	300 000 000	08	Entretien périodique aux produits stabilisants
2		Pitoa (inter N1°)-Adoumri Bibemi-Laende-Bani-Rey bouba	161.94 KM	200 000 000	06	500 000 000	10	
3		Poli-fignole-volt (frontière dy Nigeria)	151.01 KM	200 000 000	06	500 000 000	10	
TOTAL			376.74 KM	600 000 000		1 300 000 000		

4. Allotissement

03 lots

NB : un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un (01) lot.

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises de travaux publics installés au Cameroun.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Fonds Routier, Exercices 2023 et 2024

7. Consultation du Dossier

La version physique du Dossier d'Appel d'Offres peut être consultée au siège du Conseil Régional du Nord (Service des Marchés à l'annexe du Conseil Régional du Nord, sise au 1 er étage de l'immeuble abritant la Délégation Régionale de l'Education de Base du Nord, Porte 103) dès
publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres sera obtenu au Service des Marchés à l'annexe du Conseil Régional du Nord, sise au1er étage de l'immeuble abritant la Délégation Régionale de l'Education de Base du Nord, Porte 103, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette du Conseil Régional du Nord, d'une somme non'remboursable de cinq cent mille (500 000) F CFA au titre des frais d'achat de dossier.

Cette quittance devra identifier l'acheteur comme représentant de l'Entreprise désireuse departiciper
à l'Appel d'Offres.

Lors du retrait du Dossier d'Appel d'Offres, les soumissionnaires devront se faire enregistrer, en indiquant leur adresse complète (Boite postale. Numéros de téléphone, fax Email..).

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Conseil Régional du Nord Service des Marchés à l'annexe du Conseil Régional du Nord, sise au 1er étage de l'immeuble abritant la Délégation Régionale de l'Education de Base du Nord, Porte 103) au plus tard le **04 Juillet 2023** à **14 heures**, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

« **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**
N°000002/AONO/RN/CRN/SG/CIPM/2023 DU 06 JUIN 2023
Pour Vexécution des travaux d'entretien périodique aux produits innovants de certaines Routes Régionales en terre, dans la Région du Nord, programme 2023, 2034, Financement : Fonds Routier-Exercices 2023 et 2024 en trois (03) lots.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement

10. Delai de Livraison

N° lot	region	troncon	Linéaires estimés en KM	Budget prévsionnel TTC (FCFA)	Délais (mois)	Budget Prévisionnel TTC (FCFA)	Délais (mois)	Type d'intervention
1	NORD	Garoua barndake-bilassi (frontière du Nigeria)	63.79 KM	200 000 000	06	300 000 000	08	Entretien périodique aux produits stabilisants
2		Pitoa (inter N1°)-Adoumri Bibemi-Laende-Bani-Rey bouba	161.94 KM	200 000 000	06	500 000 000	10	
3		Poli-fignole-voko-tchamba-beka-foufoure (frontière dy Nigeria)	151.01 KM	200 000 000	06	500 000 000	10	
TOTAL			376.74 KM	600 000 000		1 300 000 000		

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par une banque ou une compagnie d'assurance agréé et habilitée par le Ministre en charge des Finances pour délivrer
les cautions dans le cadre des Marchés Publics. Le montant en FCFA de ladite garantie est mentionné dans le tableau ci-après:

N°LOT	MONTANT CAUTION
1	DIX MILLIONS (10 000 000) fcfa
2	QUATORZE MILLIONS (14 000 000) Fcfa
3	QUATORZE MILLIONS (14 000 000) FCFA

12. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres seront irrecevables.
Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 04 Juillet 2023 dès 15 heures précises dans la salle de réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés à l'annexe du Conseil Régional du Nord, sise au D'' étage de l'immeuble abritant la Délégation Régionale de l'Education de Base du
Nord, Porte 103.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :
- l^''étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2eme étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3éme étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).
Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires
a) Absence de l'original du cautionnement provisoire à l'ouverture ;
b) Absence ou Non-conformité après le délai de 48 heures de l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception du cautionnement provisoire ;
c) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou pièce non authentique ;
d) Non-respect du modèle de soumission ;
e) Dossier Technique incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes ;
> Une attestation de visite des lieux datée, cachetée et signée sur l'honneur par le soumissionnaire du lot visité ;
> Un rapport de visite de lieux documenté et illustratif, signé à la dernière page par le soumissionnaire ;
> La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP ;
> Une note d'organisation et de méthodologie ;
> Une capacité financière d'au moins deux-cent millions (200 000 000) de FCFA du lot soumissionné délivrée par une banque de ordre agréée par le MINFI.
f) N'avoir pas présenté un Conducteur des Travaux remplissant les conditions de qualification et d'expérience demandées dans le RPAO ;
g) Non justification de la possession en propre de tout le matériel minimum suivant:

Une niveleuse ;
Un camion benne ;
Un compacteur à rouleau vibrant ou à pneus ;
Une Pelle chargeuse ou Un bulldozer ;
Un camion-citerne à eau ;
Un pick-up.
h) N'avoir pas présenté au moins une référence prouvant que l'entreprise a réalisé de façon satisfaisante un marché de travaux routiers d'un montant T.T.C. supérieur ou égal à deux cent millions (200 000 000) de F CFA ;
i) Absence des états financiers certifiés des trois (03) dernières années (2020-2022) constituant un chiffre d'affaires cumulé supérieur ou égal à cinq cent millions (500 000 000) de FCFA ;
j) Dossier financier incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes :
- Une soumission timbrée, datée et signée ;
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) (pièce 6) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible ;
- Le devis Quantitatif et Estimatif (DQE) ;
- Le sous - détail des prix unitaires,
k) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le Sous - détail des prix unitaires ;
1) N'avoir pas obtenu au moins un total de 17 critères sur l'ensemble des 24 critères essentiels.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les critères administratifs, techniques et financiers requis.

Au titre de cet Appel d'Offres, un soumissionnaire ne peut être adjudicataire de plus d'un (01) lot.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaire restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date initiale fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

les renseignements complemenataires d'ordre technique peuvent être obtenus au conseil regional du nord (service des marchés à l'annexe du conseil regional)

GAROUA le 6 Juin 2023

Le MAITRE D'OUVRAGE

OUMAROU OUSMANOU

COMMUNE DE MADINGRING

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°12/AONO/CMNE-MADG/CIPM/2023 DU 30/05/2023POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE BQNGO-WAHOULA-YAGOYE (18,500 KM),COMMUNE DE MADINGRING, DEPARTEMENT DU MAYO REY, REGION DU NORD.(EN PROCÉDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Maire de la Commune de Madingring (Autorité Contractante), lance un Appel d'Offre National Ouvert pour **les travaux d'entretien de ta route communale Bongo-Wahoula -Yagoye (18,500 Km) en trois phases** , Commune de Madingring, Département du Mayo Rey, Région du Nord. (En procédure d'urgence),

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent notamment ;
- Installation de chantier ;
- Amenée et repli du matériel ;
- Débroussaillement ;
- Remblai en graveleux latéritiques provenant d'emprunt ;
- Mise en forme de la plate-forme ;
- Curage et remise en forme des fossés et exutoires ;
- Création des fossés et divergents en terre à la niveleuse ;
- Couche de roulent en graveleux latérites ;
- Ouverture de piste ;
- Curage des buses (d
- Fossés maçonnés ;
- Dalot en béton armé de 1,5 x 1,0 ;
- Dalot en béton armé de 2,0 x1.5 ;
- Tête de dalot en béton armé de 1,5 x 1,0 ;
- Tête se dalot en béton armé de 2,0 x 1,5 ;
- Panneaux de signalisation.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Deux cent millions (200 000 000) de francs CFA**.

4. Allotissement

Les travaux objet du présent appel d'offres constituent **un lot unique**.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité des conditions **à toutes les entreprises du bâtiment et des travaux publics installées au Cameroun.**

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le **Fonds routier du Cameroun pour l'exercice 2023 et suivant**.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au **Secrétariat Général de la Commune de Madingring, dans le JDM et à la DD/MAP/MR**, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de Madingring dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement à la **Recette Municipale de Madingring** d'une somme non remboursable de **Deux cent mille (200 000) F.CFA représentant les frais d'acquisition du DAO**. Lors du retrait du DAO, tes soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, WhasApp, etc.).

9. Remises des offres New(Additif)

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marquées comme telles, devra parvenir à la Commune de Madingring **au plus tard le 04/07/2023 à 11h00 précises** , portant la mention :

AVIS D''APPEL D''OFFRES NATIONAL OUVERT N°12/AONO/CMNE-MADG/CIPM/2023 DU 30/05/2023 POUR LES TRAVAUX D''ENTRETIEN DE LA ROUTE BONGO-WAHOULA-YAGOYE (18,500 Km). COMMUNE DE MADINGRING, DEPARTEMENT DU MAYO REY, REGION DU NORD.
(En procédure d''urgence)
« A n''ouvrir qu''en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **six (06) mois, pour chaque phase.**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **Quatre millions (4000 000) de francs CFA**, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente (Préfet, Sous-préfet,...), conforme **Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des finances.**

13. Ouverture des Plis New(Additif)

L''ouverture des plis se fera en un temps. L''ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **04/07/2023 à 12h 00**. Elle sera faite par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Madingring dans la salle des actes de ladite commune. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d''ouverture ou s''y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

Les principaux critères relatifs à l'élimination des offres des candidats sont définis comme suit :
1. absence ou non-confermité de la caution de soumission;
2. pièce administrative absente ou non confoime à l'ouverture des plis et non complétée après 48 heures;
3. fausse déclaration ou présentation d'une pièce falsifiée;
4. offre technique ayant obtenu une note inférieure à 70% des « Oui » ;
5. absence d'un prix unitaire quantifié ;
6. non-conformité du modèle de soumission ;
7. être titulaire d'un marché abandonné ou inachevé durant les précédentes années budgétaires (2020, 2021 et 2022)

Critères essentiels :

N°	Critères essentiels	Notation binaire
1	Présentation de l'offre ;	Oui/Non
2	Références de l'entreprise ;	Oui/Non
3	Moyens humains ;	Oui/Non
4	Moyens matériels ;	Oui/Non
5	Méthodologie et planning ;	Oui/Non
6	**Surface financière ;**	Oui/Non
7	**Chiffre d'affaire**	Oui/Non
8	**Consentement des clauses à caractère administratives et techniques**	Oui/Non
9	**Attestation de visite de site signée sur l'honneur par le soumissionnaire**	Oui/Non
10	**Prise en compte des aspects socio-environnementaux**	Oui/Non

Seule l'offre ayant obtenu une note technique supérieure ou égale à 70 % de " oui " sera qualifiée pour la suite de la procédure.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la **moins-disante** et jugé techniquement apte à exécuter le marché de façon satisfaisante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite de remise des offres**.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires pavent être obtenus aux heures ouvrables auprès du **secrétariat général de la Commune de Madingring**.

GAROUA le 30 Mai 2023

Le MAIRE

DJENABOU MAFING

HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA

DECISION N°0011/D/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/SM/2023 DU 31/05/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°010/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2023 DU 05/04/2023 POUR LA FOURNITURE DES MEDICAMENTSDE L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA (HGOPED).

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA.
Vu la constitution ;
Vu le décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'agence de Régulation des marchés publics
Vu le décret 2002/003 du 19 Avril 2002 portant code général des impôts ;
Vu le décret N°2003/651/PM du 16 Avril 1977 fixant les attributions et l'organisation des Contrôles Financiers ;
Vu le décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics ;
Vu la circulaire N° 004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du code des Marchés publics,
Vu l'Arrêté N°033/CAB/PM/ du 13 février 2007mettant en vigueur le cahier des clauses Administratives générales applicables aux marchés publics ;
Vu le décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2001, portant organisation du Gouvernement ;
Vu le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des marchés publics ;
Vu le Décret N° 2013/271 du 05 Aout 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de régulation des Marchés public ;
Vu le Décret N°2014/023 du 23 janvier 2014 portant création, organisation et fonctionnement de l'Hôpital Gynéco Obstétrique et Pédiatrique de Douala ;
Vu La Circulaire n° 00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant instructions relative à l'exécution, des Lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023;
Vu l'Arrêté N°0089/A/MINMAP/ du 04 mai 2015 portant création d'une Commission interne de passation des marchés auprès de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et pédiatrique de Douala (HGOPED) ;
Vu la Décision N° 00000404/D/MINMAP/SG/DAJ du 22 Juin 2016 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala;
Vu l'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence **N°010/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2023 du 05/04/2023 pour la fourniture des medicaments** de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala;

Vu le procès-verbal de la CIPM du **25 Mai 2023** relatif à l'examen du rapport de la sous-commission d'analyse des offres administratives, techniques, financières de l'Appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence N°010/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2023 du 05/04/2023**;**

DECIDE :

Article 1 er : l'entreprise ci-après **,** est pour compter de la date de signature de la présente décision, adjudicataire des lettres-commandes relativesà la fourniture des medicaments à l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et pédiatrique de Douala au titre de l'exercice 2023 ainsi qu'il suit :

N° LOT	ADJUDICATAIRE	MONTANT (TTC)	DELAIS D'EXECUTION
1	PHARMASPRESS SARL	49 785 820 (quarante-neuf millions sept cent quatre-vingt-cinq mille huit cent vingt) FCFA.	Six (06) mois
2		29 840 500 (vingt-neuf millions huit cent quarante mille cinq cent) FCFA	

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin seraiii

DOUALA le 31 Mai 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PR. MBOUDOU Emile

COMMUNE DE MBALMAYO

ADDITIF N°001 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°01/AONO/C-MBALMAYO/CIPM/2023 DU 13/03/2023EN PROCEDURE D'URGENCEPOUR L'EXECUTION DES TRAVAUX :LOT 1 : AMENAGEMENT DE L'AXE CARREFOUR FRAICHEUR- SORTIE KONGLO (LONGUEUR TRONÇON: 1+405 ML, EMPRISE MOYENNE: 7M) AVEC BRETELLE (CARREFOUR MARGUERITE -GIC TRABOZ LINEAIRE DE 329ML SUR EMPRISE MOYENNE: 7M)LOT II : TRAITEMENT DES NIDS DE POULES SUR L'AXE HOPITAL DE DISTRICT DE MBALMAYO - CARREFOUR PREFECTURE (LINÉAIRE : 200 ML) Y COMPRIS AMENAGEMENT DU CARREFOUR HYGIENE ET SALUBRITE DANS L'ARRONDISSEMENT DE MBALMAYO,DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	Acquisition du Dossier
	Au lieu de ... Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Mairie de Mbalmayo, dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme de **100.000 (cinquante Mille) Francs CFA pour le lot 01 et 50 000 (cinquante mille) Francs CFA pour le lot 02** payable
	Lire plutot Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Mairie de Mbalmayo, dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme de **100.000 (CENT MILLE) Francs CFA** payable à la Recette Municipale de la Commune de Mbalmayo.

2	Critères d'évaluation
	Au lieu de ... **CRITERES ELIMINATOIRES** Les critères éliminatoires fixent les conditions à remplir pour être admis à l'évaluation. Il 'agit notamment de : - Suspension de la commande publique ; - Absence d'un des trois volumes du dossier ; - Absence au-delà de 48h d'une pièce du dossier administratif à l'ouverture des plis ; - Fausses déclarations ou pièces falsifiées ; - Absence d'un prix unitaire quantifié ou d'un sous détail des prix d'un prix unitaire quantifié; - Absence de la caution de soumission à l'ouverture ; - Omission d'un sous détail des prix quantifié ; - Non-conformité du modèle de soumission ; - N'avoir pas satisfait à au moins 80% des critères essentiels. **CRITEES ESSENTIELS** L'évaluation des offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le dossier d'Appel d'Offres (RPAO notamment) : A- Présentation ……..01 critère ; B- Références……..3 critères ; C- Personnel d'encadrement…… 11 critères ; D- Matériel……12 critères ; E- Surface financière……..01 critère ; F- Méthodologie ……03 critères; G- Expérience……01 critère;

2	Critères d'évaluation
	Lire plutot **1 CRITERES ELIMINATOIRES** - Suspension de la commande publique ; - Absence d'un des trois volumes du dossier ; - **Absence non-conformité au-delà de 48h d'une pièce du dossier administratif à l'ouverture des plis** ; - Fausses déclarations ou pièces falsifiées ; - Absence d'un prix unitaire quantifié ou d'un sous détail des prix d'un prix unitaire quantifié; - **Absence ou non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture** ; - Omission d'un sous détail des prix quantifié ; - Non-conformité du modèle de soumission ; - N'avoir pas satisfait à au moins 80% des critères essentiels.

3	Attribution
	Au lieu de ... Le Maitre d'ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre financière évaluée la **moins disante** en incluant le cas échéant les rabais proposés.
	Lire plutot Le Maitre d'ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre financière évaluée la **moins disante** en incluant le cas échéant les rabais proposés. NB : UN SOUMISSIONNAIRE PEUT ETRE ATTRIBUTAIRE DE PLUS D'UN LOT

4	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot VOIR FICHIER JOINT

MBALMAYO le 24 Mars 2023

Le MAIRE

ZANG MBA OBÉLÉ Dieudonné

ARMP
Agence de Régulation des Marchés Publics

FORMULAIRE D'ABONNEMENT AU e-JDM

Journal des Marchés Publics # _____

PUBLICITÉ

Service e-JDM
JDM Electronique

Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE
CNE Electronique

Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société : .....

Secteur d'activité : .....

Représentant ou Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Tél.(*): ..... E-mail(*) : .....

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Tél.(*): ..... E-mail(*) : .....

Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(**) : ..... B.P. : .....

Tél.(*): ..... Fax : .....

E-mail(*) : .....

Site web : .....

Option d'Abonnement

☐	Annuel	49.000 FCFA TTC
☐	Semestriel	25.000 FCFA TTC
☐	Trimestriel	15.000 FCFA TTC
☐	Mensuel	10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

CACHET ET SIGNATURE ICI

B.P.: 6604 Yaoundé - Cameroun
222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
222 20 60 43 / 222 20 33 26
infos@armp.cm www.armp.cm

Date : .....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche
- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées
- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale
- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés
- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

www.armp.cm

e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile…
La meilleure information sur les Marchés Publics !

ARMP
Agence de Régulation des Marchés Publics
6604 Yaoundé - Cameroun
222 20 60 43 / 222 20 33 26
222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
infos@armp.cm
www.armp.cm